

Recherche PUCA : « Du périurbain à l'urbain »

Equipe :

Fabrice Escaffre, Université Toulouse II – Jean Jaurès, laboratoire LISST-CIEU,

Perrine Michon, Université Paris-Est Créteil, laboratoire Lab'Urba,

Céline Loudier-Malgouyres, socio-urbaniste indépendante.

« Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages »

Rapport Final

Décembre 2014



Par Fabrice ESCAFFRE - Céline LOUDIER-MALGOUYRES – Perrine MICHON

Sommaire

Sommaire	3
Introduction – « Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages »	4
Objectifs de la recherche	4
Méthodologie	4
Partie 1 – L’organisation et les dynamiques territoriales du périurbain toulousain	6
I. APPROCHE GENERALE	6
II. APPROCHE PAR SECTEUR	14
Partie 2 – L’espace public au prisme des modes de vie.....	18
I. LA MULTISCAIRITE DE LA VIE SOCIALE : L’ESPACE PUBLIC ET L’ESPACE COMMUN.....	18
II. LA MULTISCAIRITE DES PRATIQUES : ENTRE HYPERMOBILITE ET DESIR D’ANCRAGE	36
Partie 3 – L’espace public au prisme des politiques publiques d’urbanisme.....	52
I. LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D’URBANISME	52
II. LES DISCOURS DES ÉLUS.....	61
Conclusion – pour une politique publique de l’espace public dans les territoires périurbains	
Le schéma multiscalair et personnel de l'espace public périurbain.....	71
Que nous disent ces résultats du rapport à l'espace public dans ces territoires périurbains ?.....	72
Bibliographie	74
Table des figures	76
Table des matières	77

Introduction – « Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages »

Objectifs de la recherche

En s'interrogeant sur la capacité politique des territoires périurbains à « faire société », la proposition de recherche vise à questionner ce que sont et ce que peuvent être des espaces publics périurbains. Parce que ces territoires, qui ne présentent pas le visage et les codes de l'urbain tel qu'on l'a compris et conçu depuis longtemps, qui sont structurés par la mobilité, et qui sont parallèlement décrits comme marqués par le morcellement, la fragmentation spatiale, l'homogénéité sociale et fonctionnelle et ses effets de séparation, semblent rendre la réalité d'un espace public au sens d'un espace physique commun partagé par tous où chacun peut faire l'expérience concrète de la société bien improbable. Et pourtant, ces territoires sont en pleine évolution (en voie de diversification sociale et spatiale, de maturation politique), et pour accompagner leurs nouvelles dynamiques (de jeux d'acteurs, de compétences, de projets et de politiques), les élus et les acteurs qui participent de leur fabrication et de leur gestion s'interrogent sur la place que pourraient prendre les espaces publics dans leur projet politique et sont demandeurs d'une expertise adaptée à la spécificité de leur territoire.

La gageure de ce travail est de parvenir à identifier les formes et les modalités de constructions des espaces publics dans ces territoires, en partant de deux postulats. D'une part, l'hypothèse à vérifier, par induction, est que ces espaces publics (en devenir) revêtent des formes et des fonctionnements spécifiques, qui les distinguent et les démarquent de celles et ceux hérités de l'histoire de la ville dense qui servent encore souvent largement de cadre référentiel pour penser, concevoir et même pratiquer les espaces publics. D'autre part, les espaces publics, quelles que soient leurs formes, sont partie prenante (dans une double dynamique d'empreinte et de matrice) de la construction de la citoyenneté et d'un rapport à la société. L'hypothèse de cette recherche est donc de stipuler que les espaces publics sont un moyen permettant au « périurbain » de s'inscrire et de s'instituer sur la scène métropolitaine comme un espace à l'urbanité spécifique mais effective.

Méthodologie

Ces interrogations sont menées sur deux terrains situés dans la périphérie de l'agglomération toulousaine, se présentant sous forme de deux linéaires qui permettront d'adopter une vision dynamique de la périurbanisation :

- Le SICOVAL, intercommunalité du sud-est toulousain ;
- Le MURETAIN, intercommunalité du sud-ouest toulousain.

La méthodologie employée consiste à croiser trois types de sources et d'informations différents :

- les discours déployés dans les documents de planification et d'urbanisme encadrant le développement de ces territoires ;
- ceux portés par les maires et les élus recueillis au cours d'entretiens, et ;
- des observations et des enquêtes de terrains pour identifier les pratiques et les vécus réels de la population.

A travers les résultats de cette confrontation entre discours, actions publiques et réalités des usages, cette recherche souhaite proposer un nouveau cadre d'analyse de ce que peuvent être des espaces publics périurbains et ainsi pouvoir éclairer la capacité des collectivités territoriales périurbaines à développer une politique en matière d'espaces publics adaptée à leurs problématiques périurbaines.

Partie 1 – L’organisation et les dynamiques territoriales du périurbain toulousain

...où l’on souhaite présenter le contexte territorial dans lequel les analyses sont conduites pour en tirer les éléments de compréhension nécessaires.

La présente recherche s’appuyant sur des terrains particuliers dans l’agglomération toulousaine, une mise en évidence de l’organisation et des dynamiques territoriales les caractérisant s’impose avant d’analyser les lieux de sociabilité périurbains, les rapports des périurbains à la mobilité ou les orientations de la gestion et de l’aménagement des espaces « publics » périurbains.

Cette partie a donc pour objectif, sans viser une quelconque exhaustivité, de proposer des éléments d’analyse « macro » du périurbain urbain toulousain sur lesquels pourront ensuite s’inscrire nos analyses « micro ». Préalable à l’analyse des terrains d’étude, elle correspond à ce qu’ont été les premiers temps de cette recherche.

Après une présentation générale du périurbain toulousain (1), nous en présenterons brièvement l’organisation en couronne (2), puis en secteur (3), avant d’analyser plus précisément avec les secteurs sud-est et sud-ouest (4) l’environnement des communes étudiées (pour le sud-est : Labège, Escalquens, Vieille-Toulouse, Castanet, Belberaud, Auzielle, Lacroix-Falgarde, Vieille-Toulouse dans le SICOVAL et Saint-Orens dans la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole ; pour le sud-ouest : Lagardelle-sur-Lèze, Saint-Hilaire, Pinsaguel, Eaunes, Labarthe-sur-Lèze au sein de la Communauté d’Agglomération du Muretain).

I. APPROCHE GENERALE

1. Le périurbain toulousain : étendue et diversités territoriales

Un périurbain vaste et diversifié

L’aire urbaine de Toulouse compte, en 2012, 453 communes (pour une superficie de 5381 km²) et rassemble 1 202 889 habitants (INSEE, 2012). Son pôle urbain en comporte 73. Vaste territoire d’urbanisation diffuse, le développement du périurbain toulousain s’explique par des conditions d’expansion favorables.

L’attractivité de la région toulousaine l’a démographiquement impulsé et soutenue. Il a longtemps bénéficié des importantes disponibilités foncières de la plaine de la Garonne. Il s’est aussi appuyé sur les réseaux de transport, en particulier routiers et autoroutiers qui ont progressivement rapproché Toulouse et ses « périphéries ». À ces facteurs, il convient d’ajouter le développement, analysé dès 1982 par M.C. Jaillot, d’un système de production du pavillonnaire ainsi qu’une organisation intercommunale longtemps moins intégrée que dans d’autres grandes agglomérations françaises (Loubet, 2011 ; Bonnin-Oliveira, 2011).

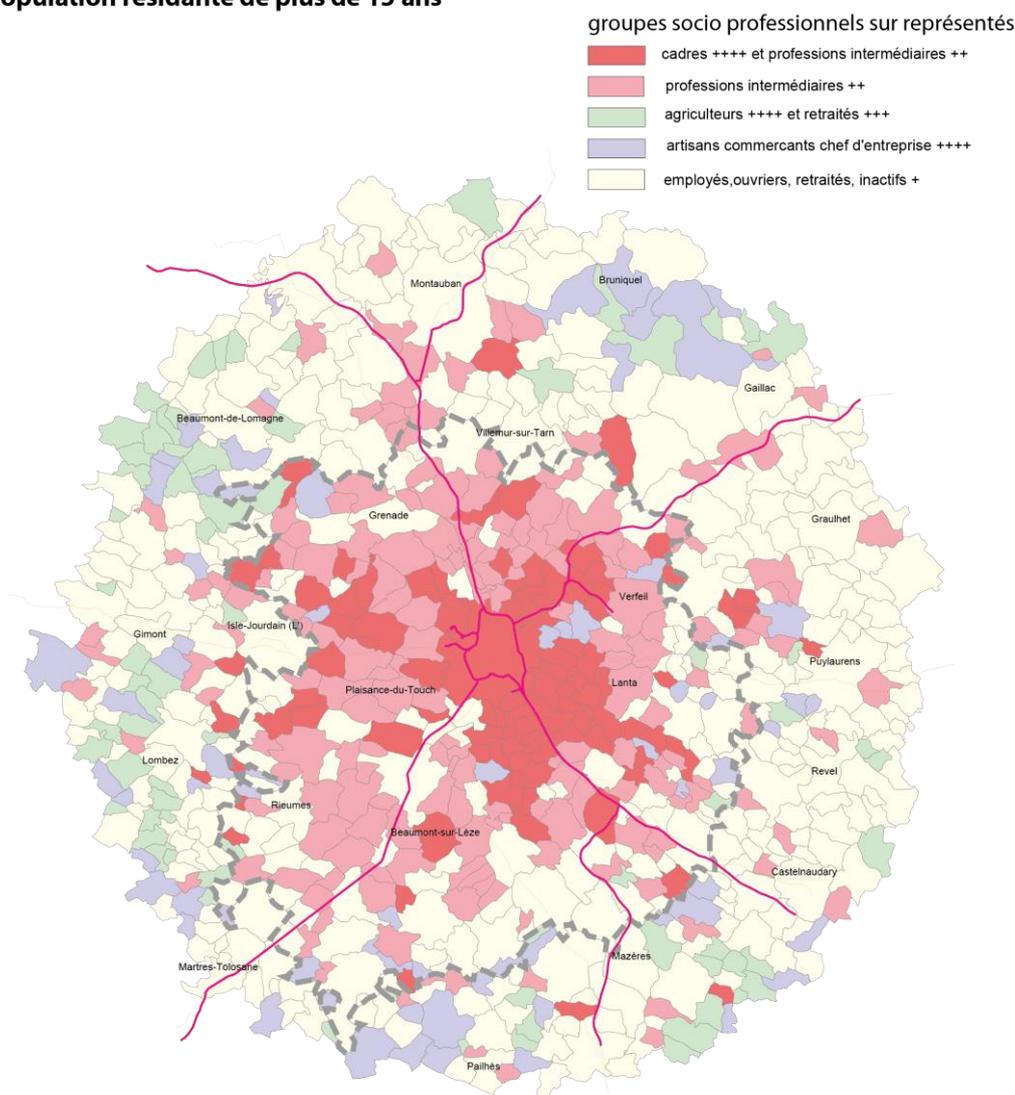
Pour analyser le périurbain toulousain à sa juste ampleur, des travaux récents ont choisi de retenir un rayon d’une soixantaine de kilomètres autour de Toulouse (Desbordes, 2011) voire d’aller au-delà et de s’intéresser aux bourgs et villes dont le développement récent entre en interaction avec lui (Bonnin-Oliveira et al, 2011).

L'observation de ce vaste territoire fait rapidement perdre son sens à l'usage au singulier du mot « périurbain ». Ainsi socialement, si le périurbain toulousain peut être caractérisé comme l'univers des « classes moyennes » (Jaillet, 2004), il intègre toutes les nuances qu'englobe cette catégorisation sociale.

F. Desbordes (2011) en fournit une illustration récente à partir d'une analyse cartographique de la répartition des CSP et des âges. Elle relève que la composition sociale y est diversifiée en fonction de la distance au centre de l'aire urbaine, les groupes appartenant aux CSP « inférieures » et les personnes les plus âgées se retrouvant surreprésentées dans les périphéries les plus lointaines. Ses cartes (figure 1 en page suivante) montrent aussi que d'autres formes de répartition s'observent, différenciant par exemple, le peuplement du périurbain sud-est, est ou ouest (CSP « supérieures » surreprésentées), de celui du sud-ouest ou du nord (CSP « moyennes » surreprésentées).

S'appuyant sur l'analyse des trajectoires et des modes d'habiter des ménages installés dans le périurbain lointain, les travaux de L. Rougé (2009) fournissent aussi des analyses permettant de souligner la diversité sociale du périurbain toulousain.

Figure 1 : Répartition des CSP dans le périurbain toulousain en 2006
Typologie de la répartition des classes socioprofessionnelles en 2006
population résidante de plus de 15 ans

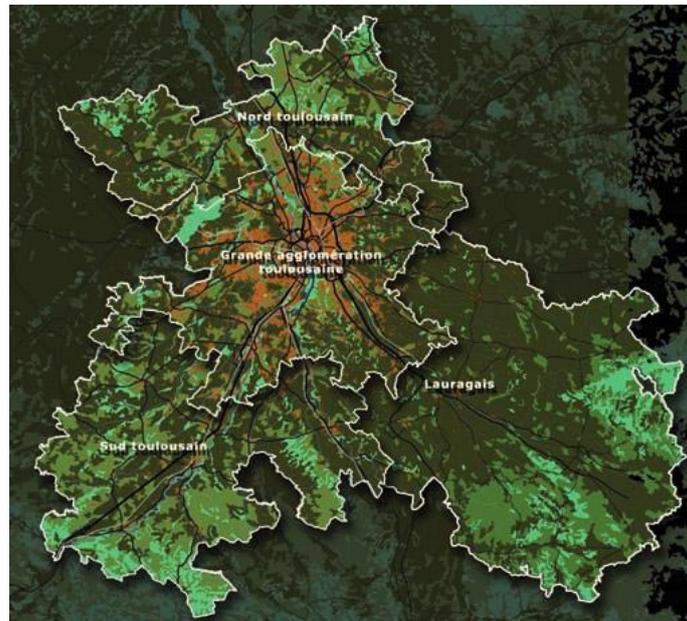


Source : Desbordes (2011)

Si on s'intéresse à l'organisation et aux orientations de l'action publique, en particulier à travers le prisme de la planification et avec une perspective proche de celle retenue par E. Charmes (2011) lorsqu'il met en évidence le fonctionnement de logiques de club, on retrouve dans la thèse de S. Bonnin-Oliveira (2012) une autre illustration de la diversité périurbaine.

Les « pétales » de l'interscot toulousain qu'elle y étudie (figure 2 en page suivante), autrement dit des parties du périurbain, constituent autant de sous-espaces dont les orientations d'aménagement, pour n'être pas totalement différentes, n'en sont pas moins relativement spécifiques.

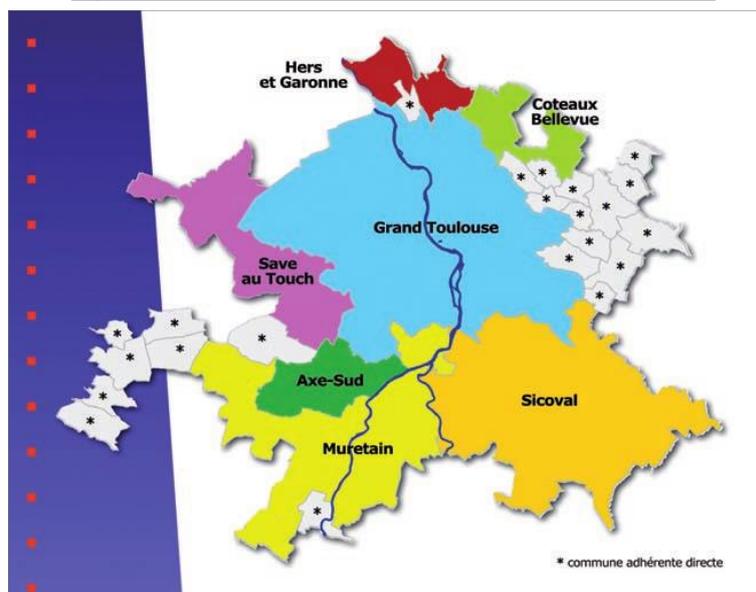
Figure 2 : L'interscot toulousain



Source : <http://www.scot-toulouse.org/Appro/20131212/index.html> (11/2014)

Pour le « périurbain » plus proche, d'ailleurs composé pour partie de communes qui au sens de l'INSEE appartiennent au pôle urbain, la thèse de L. Loubet (2011) fournit un autre type d'exemple de variété en s'intéressant à trois dynamiques de construction intercommunale : celle de la CA du Grand Toulouse, et celles des intercommunalités « périurbaines » du Muretain et du SICOVAL.

Figure 3 : Les intercommunalités du SCOT de Toulouse



Source : <http://www.scot-toulouse.org/Appro/20131212/index.html> (11/2014)

Plus récemment, l'analyse de la situation du « secteur nord toulousain » (Jaillet et Escaffre, 2014), au prisme de la notion de fragilités urbaines, a permis de mieux connaître cette partie de l'agglomération toulousaine dont la croissance a été soutenue ces dernières années et dont la structuration territoriale, le développement économique et le peuplement soulignent les différenciations internes et les particularités au sein de l'environnement métropolitain.

À cet ensemble d'analyses, nous pouvons ajouter à partir des travaux de terrain conduit pour la préparation du présent rapport et au-delà, que les différenciations du périurbain toulousain s'observent aussi à des échelles plus fines. La localisation en plaine auprès d'infrastructures ou sur des coteaux induit par exemple à quelques kilomètres de distance d'importantes nuances dans l'occupation de l'espace et le peuplement. Ce type de différenciation s'observe notamment dans le secteur nord de l'agglomération toulousaine entre les communes situées entre la Garonne et les coteaux est, et celles situées dans ces coteaux.

Enfin, la diversité périurbaine correspond aussi à celle des ambiances et des paysages qui à l'échelle de ce qui peut être considéré comme un ensemble (une couronne, un groupe de communes, une commune...) n'en reste pas moins très différenciés. Les bords de voies d'eau constituent ainsi des lieux dont les ambiances, les paysages, les usages ne correspondent pas au cliché d'un périurbain où le pavillonnaire se partage l'espace avec les ronds-points et les entrepôts. Mais d'autres exemples attestent aussi de cela, comme ceux du traitement patrimonialisé et des ambiances de bourg de centres de communes sur lesquelles se trouvent par ailleurs d'importantes zones d'activités et de grands centres commerciaux, à Portet-sur-Garonne par exemple.

2. Recompositions dans le périurbain toulousain

Vaste et différencié, le périurbain toulousain peut aussi être appréhendé en fonction de ses « recompositions récentes » (Escaffre et Bacconnier, 2011). Parmi celles-ci, on peut d'abord retenir les évolutions intercommunales. La plus notable de ces dernières années a été la création en 2008/09 de la Communauté Urbaine de Toulouse. Mais au-delà, des structures intercommunales se sont créées, ont changé de périmètre ou se sont « renforcées » du point de vue de leurs compétences ou des services et équipements qu'elles gèrent.

On peut aussi retenir les transformations démographiques liées au vieillissement qui constitue un phénomène à ce jour notamment étudié dans ce périurbain dans ses relations avec l'habitat et les modes d'habiter (Thouzellier, Bacconnier, 2011). Ainsi, si l'attachement au pavillon et aux territoires vécus autour de celui-ci y sont clairement mis en évidence, les effets sur les territoires périurbains de l'arrivée de nombreux ménages à l'âge d'une possible dépendance restent encore assez mal connus. Les évolutions intercommunales et les transformations démographiques induisent certains des effets que F. Escaffre (2011) avait plus particulièrement observées autour des questions liées à l'enfance et à la jeunesse, en terme de développement d'équipements et de services.

Le périurbain toulousain, a aussi connu dans ces parties le plus centrales (parfois dans des communes que l'INSEE classent au sein du pôle urbain) des inflexions en matière d'urbanisation avec le développement, certes encore limité, de programme de logements en petits collectifs et/ou en habitat mitoyen généralement à proximité ou dans les parties centrales des communes, parfois proches d'axes de transports en commun.

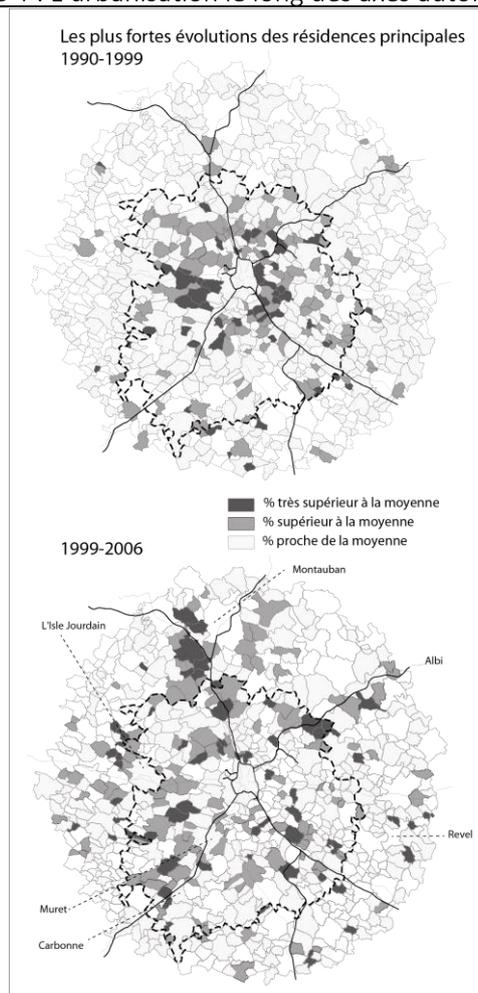
Sans développer davantage, à Toulouse comme ailleurs les recompositions périurbaines donnent donc bien à voir « une ville mobile » (Estèbe, 2008) dont le gouvernement complexe explique les adaptations en cours mais dont on peut faire l'hypothèse qu'elle se transforme aussi du point de vue de son peuplement, du fait du vieillissement ou des évolutions de l'offre de logement ; et de ces modes d'habiter, du fait du développement de l'offre « locale » de services publics et privés ou de nouveaux rapports à la mobilité.

Un périurbain animé de mobilités entre ancrage et multiplicité des destinations

Du point de vue du rapport à la mobilité justement, le périurbain toulousain, à l'instar de ceux de nombreuses autres villes, fonctionne encore très largement à partir de l'usage de l'automobile et plus largement des transports individuels motorisés. D'importants axes routiers, en l'occurrence des autoroutes viennent se connecter à la rocade de Toulouse au nord (en direction de Montauban puis notamment de Cahors, Agen et Bordeaux), au nord-est (en direction d'Albi), au sud-est (en direction de l'Ariège et de Carcassonne via Castelnaudary), au sud-ouest (en direction de Muret, puis de Tarbes). Les directions qui ne sont pas desservies par des autoroutes le sont par un réseau de nationales et de départementales dont certaines ont été améliorées ces dernières années comme par exemple à l'ouest en direction d'Auch ou à l'est en direction de Castres. L'effet diffuseur de l'urbanisation par ces axes est notable (figure 4 ci-dessous). Il fonctionne pour les activités, pour le résidentiel mais plus largement pour l'accès aux aménités périurbaines que peuvent constituer des espaces de « nature » ou de vastes zones commerciales de périphérie.

La diffusion des activités vers la périphérie (Laborie et Sigal, 2011) nourrissant celle des logements, des corridors se sont constitués le long de ces principaux axes. Ils s'étirent, de manière plus ou moins continue, jusqu'à englober ou à influencer parfois des petites villes récemment encore relativement déconnectées du développement périurbain toulousain. C'est le cas en direction d'Albi de villes ou de bourgs comme Saint-Sulpice, Rabastens (Bonnin-Oliveira et al., 2011) voire Gaillac. Cela se produit aussi à l'ouest avec le secteur de Lisle-Jourdain.

Figure 4 : L'urbanisation le long des axes autoroutiers



Source : Desbordes (2011)

En ne retenant que le réseau Tisséo (métro, bus, tram, TAD de l'agglomération toulousaine qui dessert une centaine de communes) et le TER, on note que certains de ces axes d'urbanisation sont renforcés par les infrastructures de transports en commun.

Le réseau Tisséo comporte dans sa partie centrale, c'est-à-dire au sein de la commune de Toulouse deux lignes de métro et une ligne de tram. Ce réseau a évolué ces dernières années avec le prolongement de la ligne A jusqu'à Balma-Gramont (à l'est), l'ouverture de la ligne B arrivant au-sud-est à Ramonville, et le prolongement à venir de cette ligne jusqu'à Labège (au sud-est). Il a aussi récemment intégré une ligne de tram qui relie Beauzelle une commune distante de 15 km de Toulouse à la station de métro des Arènes sur la ligne A et qui va se prolonger aussi en direction l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Outre ces évolutions de la partie centrale de l'armature du réseau Tisséo, il convient de noter que des lignes de BHNS ont été mises en place en direction des périphéries proches de l'est, du sud-est et du sud-ouest et qu'une est en projet avec le Boulevard Urbain Nord. Partant de stations de métro, ces lignes prolongent le réseau des transports en commun « rapides » au sein de la « première couronne » du périurbain toulousain. Elles y servent de support à une diversification des activités et/ou à la densification de l'urbanisation.

À partir de ces axes fonctionne ensuite une ramification de lignes de bus et depuis quelques années un service de transport à la demande (TAD) pour les espaces les moins densément peuplés.

Le réseau TER, en voie d'amélioration dans le cadre du plan rail de la région Midi-Pyrénées semble connaître au fur et à mesure de sa remise à niveau (du matériel roulant, des voies et des cadencements) une utilisation croissante. Elle profite notamment aux communes de périphérie directement desservies ou celles de leur environnement. Les bourgs et villes, petites ou moyennes, proches en bénéficient aussi.

Sans venir remettre en question le prédominance de l'automobile dans les déplacements en périurbain toulousain, le développement ou l'amélioration des transports en commun, qui peut aussi être associé au coût des déplacements automobiles et aux encombrements fréquents de la circulation aux abords et dans Toulouse, participe d'inflexions perceptibles dans les mobilités des périurbains toulousains.

Ces infrastructures de déplacement, comme cela a été observé par S. Bonnin-Oliveira et al. (2011) pour des secteurs du périurbain relativement lointain, sont les supports de mobilités largement individualisées s'organisant concomitamment selon des logiques de « ville à la carte », de polarisation sur des « proximités » et de contraintes.

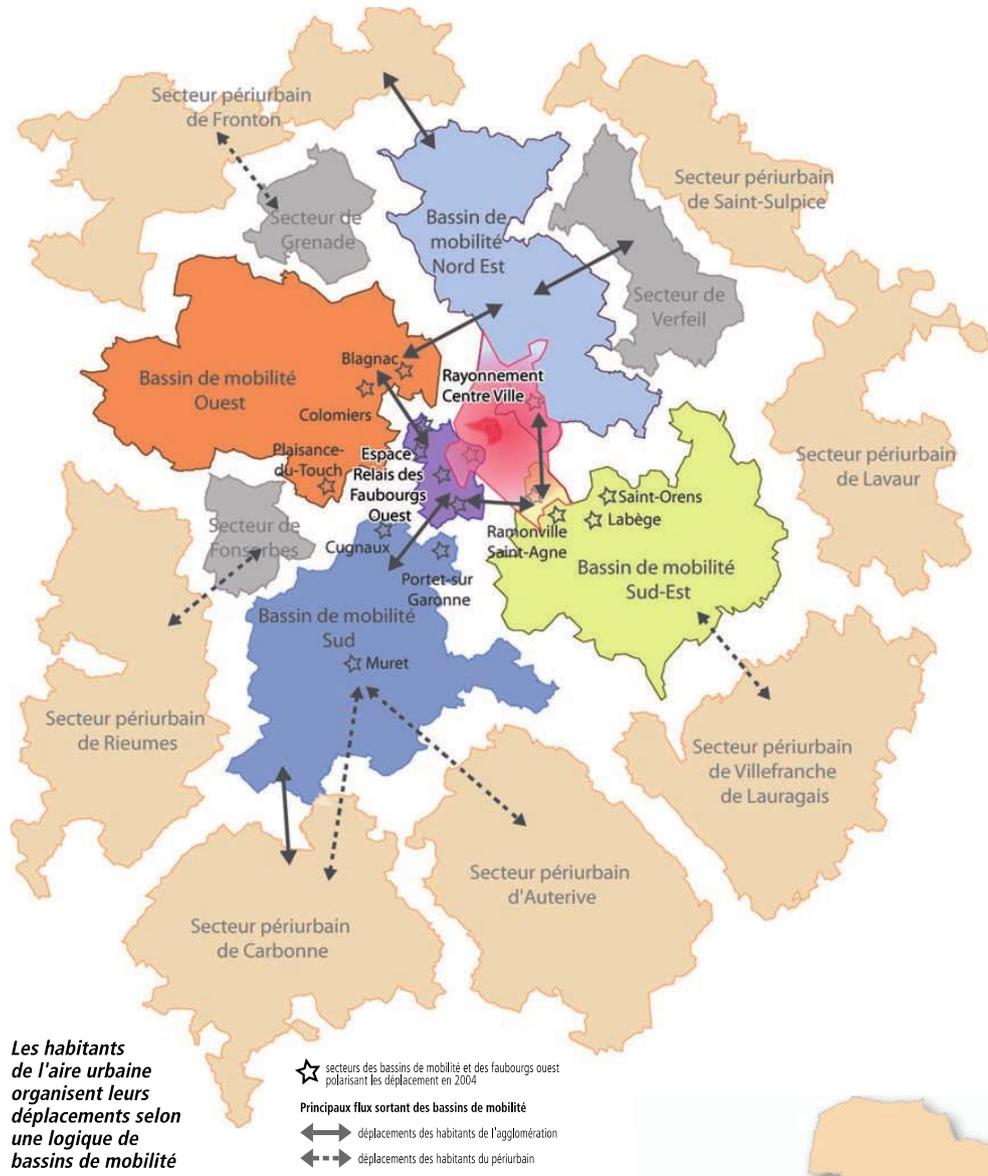
Par logique de « ville à la carte », il convient d'entendre que les déplacements sont pensés et réalisés en fonction d'impératifs personnels ou familiaux qui peuvent s'abstraire de la proximité immédiate pour fréquenter des lieux différents, pour des motifs différents.

Mais, en même temps, et cela est peut-être plus nouveau, on note aussi que les périurbains utilisent davantage les proximités offertes par leur commune, les communes voisines, celles du « bassin de mobilité » (AUAT) dans lequel ils s'inscrivent (figure 5 en page suivante), d'autant que ces dernières années ont vu ces proximités (qu'on les pense en terme de services, d'équipements, d'emplois...) se développer. Cet usage des proximités a partie liée avec le développement dans ces espaces proches de services et d'équipements ou de lieux « de nature » que leurs usages rendent attractifs.

L'agrégation de ces deux premières logiques s'opère ensuite différemment selon des éléments de contraintes qui peuvent notamment être, comme L. Rougé (2009) l'a montré pour les « captifs » du

périurbain lointain, soit des moyens limités, soit le difficile accès à la mobilité à travers principalement l'automobile.

Figure 5 : les bassins de mobilité



Source : <http://www.scot-toulouse.org/Appro/20131212/index.html> (11/2014)

3. L'organisation en couronne

À cette structuration par les réseaux et cette « animation » par les mobilités, il convient d'associer un portrait du périurbain toulousain comme organisé selon des logiques radioconcentriques.

1 Toulouse et les communes du pôle urbain : une commune centre vaste et une « première couronne » en voie d'intégration urbaine

La commune de Toulouse est vaste et intègre déjà sur ses franges des territoires relativement peu densément urbanisés, pavillonnaires voire encore agricoles. Particulièrement visible dans le nord de

Toulouse, cette situation se trouve progressivement remise en question du fait de l'urbanisation accélérée de ce type d'espace « dans » Toulouse.

Les communes limitrophes de Toulouse et intégrées dans son pôle urbain, que nous appelons communes de « première couronne », dont le développement a largement été résidentiel et pavillonnaire ont aussi connu ces dernières années d'importantes évolutions.

Le SCOT les place dans les territoires de la « ville intense », des activités s'y sont installées qui font de ces communes des pôles d'emploi, les transports en commun les desservent parfois même le métro ou des voies de BHNS. Des formes d'habitat mitoyen et/ou collectifs y ont été construites : petits immeubles de deux ou trois étages souvent sous la forme de résidences fermées voire opérations plus importantes dans des ZAC comme à Ramonville ou à Balma par exemple. Ces évolutions permettent notamment une réorganisation locale de l'offre de logement social mais elles ont aussi un effet sur l'équipement commercial et les équipements de ces communes qui se complètent et se diversifient.

2 Les communes de « deuxième couronne » : un périurbain très dépendant de l'automobile et des déplacements multipolarisés

Non limitrophes, plus éloignées de Toulouse se trouvent des territoires constituant « une deuxième couronne » située à environ 15 à 20km. Ils appartiennent pour certains à ce que le SCOT nomme la « ceinture verte ». L'urbanisation y est moins dense, moins structurée par les réseaux de transports en commun, l'usage de la voiture y souvent nécessaire même si certaines de ces communes proposent un premier niveau de services, d'équipements et de commerces, et qu'elles sont desservies ou accessibles par les transports en commun. Les activités et les emplois y sont souvent assez peu nombreux.

Liées à Toulouse et aux principaux pôles d'emploi et de services de leur « secteur », ces communes fonctionnent aussi avec leur environnement immédiat et en s'appuyant sur des centres, bourgs ou petites villes, plus excentrés encore de Toulouse tels que par exemple Villefranche-de-Lauragais pour le secteur du sud-est, Muret pour le sud-ouest voire Auterive pour les communes situées à l'interface de ces deux secteurs. Animés de déplacements « multipolarisés », les territoires de cette couronne se caractérisent aussi par leur « offre » d'aménités paysagères, d'espaces ouverts et de lieux « naturels ».

3 Les « troisièmes couronnes » : effets de site, captivité et structuration métropolitaine

Enfin, et même si nous n'avons pas ici directement travaillé sur des communes s'y localisant, une « troisième couronne » est située aux franges de l'aire urbaine voire un peu au-delà. Elle se compose de petites communes encore « rurales » dans lesquelles l'influence de Toulouse est sensible et d'autres où l'urbanisation récente est encore relativement limitée. Elle y prend une forme principalement pavillonnaire. Dans cette couronne, on trouve aussi des petites villes ou des bourgs dont l'influence est perceptible. Elle y correspond à la polarisation des services et équipements dans des chefs lieux de cantons voire à une exurbanisation de ceux-ci. On peut ici citer pour exemple le secteur du Volvestre au sud-ouest ou les zones autour de Castelnau-d'Aud ou de Revel dans le sud-est toulousain.

Ce rapide découpage en couronne fournit une illustration supplémentaire de la diversité des territoires périurbains toulousains, il n'en épuise cependant pas l'analyse. Cela d'abord parce que, comme nous l'indiquions précédemment, les mobilités des personnes sont complexes et ne se laissent pas aussi facilement circonscrire, en particulier sur les interfaces ou les marges de ces couronnes. Cela aussi parce que s'y additionnent des effets d'axes et de secteur.

II. APPROCHE PAR SECTEUR

1. Les effets d'axe, les logiques de secteur dans l'ouest, le nord et l'est toulousain

1 L'ouest et le nord-ouest : de l'aéroville à ses prolongements lointains

L'ouest et au nord-ouest, intégrant des communes aussi peuplées que Blagnac (environ 37 000 habitants en 2011) et Colomiers (environ 35 000 habitants en 2011), se trouve dans un secteur largement influencé par les activités aéronautiques. Outre l'aéroport de Toulouse-Blagnac, s'y localise une bonne partie de l'« aéroville », autrement dit des entreprises qui autour d'EADS travaillent sur les programmes Airbus (Jalabert et Zuliani, 2009). Parmi ces développements les plus récents, on retrouve les bâtiments d'assemblage de l'A380 et le nouveau quartier blagnacais d'Andromède. À partir de ce pôle s'est constitué une dynamique urbaine dont l'influence se ressent dans le périurbain jusque dans le Gers.

Blagnac et Colomiers constituent les centralités principales de ce secteur. On y retrouve des équipements structurants et polarisant (piscines, patinoires, lycées...) parmi les lesquels les centres commerciaux occupent une place importante, en particulier celui de Blagnac avec son hypermarché « Leclerc », son cinéma multiplex et ces multiples enseignes franchisées. Un projet de centre commercial est aussi de longue date annoncé dans ce secteur, à Plaisance-du-Touch (Sabatier et Morvan, 2006).

Au sein de ce secteur, Lisle-Jourdain (à environ 35 km de Toulouse) fait aussi office de centralité mais à un niveau inférieur et avec une influence notable sur sa partie périphérique seulement. La forêt de Bouconnes (20 km de Toulouse) se situe dans ce secteur ouest/nord-ouest. Sa fréquentation draine principalement les habitants des communes proches mais elle constitue aussi un des « hauts lieux » périurbains proches de récréation des toulousains.

2 Le nord : un périurbain ancien, territoire servant de la dynamique métropolitaine

Dans le nord toulousain, point de centralité telle que celle de Blagnac ou de Colomiers. Les périphéries nord de Toulouse ont d'ailleurs longtemps commencé à l'intérieur de la commune de Toulouse puisque c'est dans cette partie que récemment encore fonctionnait une importante activité agricole, en particulier de maraîchage, qui a fortement été réduite. Les terrains utilisés par cette activité ont largement été urbanisés et l'urbanisation s'est poursuivie vers le nord à partir de l'axe en direction de Montauban.

L'activité économique dans ce secteur est aujourd'hui diverse mais tranche avec les dynamiques technopolitaines plus affirmées dans les autres périphéries toulousaines. On y trouve le Marché d'Intérêt National (MIN) de Toulouse, des secteurs d'entrepôts liés au fret ferroviaire, de nombreux concessionnaires automobiles et, dans sa partie la plus périphérique, des plateformes logistiques.

On ne trouve pas dans le nord toulousain, de centre commercial aussi importante que ceux de Blagnac, de Labège/Saint-Orens ou de Portet/Roque-sur-Garonne, ni de cinéma multiplex par exemple. Certaines communes situées sur les coteaux est ont une orientation principalement résidentielle, alors que dans celles de la plaine les habitations se partagent l'espace avec les zones dédiées aux activités et avec d'importantes zones inondables de la Garonne.

La partie la plus périphérique de ce secteur, à l'interface entre l'influence de Montauban et celle de Toulouse, a connu un fort développement ces dernières années. Avec le vignoble du frontonais, elle intègre un espace non-bâti, vecteur d'identité locale. Dans la partie la plus centrale de ce secteur, au nord de la commune de Toulouse comme dans les communes nord appartenant au pôle urbain, l'urbanisation a aussi été très rapide ces dernières années notamment sous la forme de petites résidences fermées de logement collectif (Jaillet et Escaffre, 2011).

3 Le nord-est et l'est : l'orientation résidentielle dominante

Le nord-est et l'est sont des secteurs de l'aire urbaine de Toulouse au sein desquels l'orientation résidentielle est dominante. Plus précisément, au nord-est, l'autoroute en direction d'Albi y joue un rôle de diffusion de l'urbanisation. Si le long de cet axe on retrouve des zones d'activités, c'est la fonction résidentielle qui domine lorsque l'on s'approche des bourgs et petites villes du secteur dont certaines, à l'instar de Saint-Sulpice-sur-Tarn, ont connu un développement soutenu au cours des quinze dernières années. La croissance de cette ville, comme de ces environs et d'une partie du secteur nord-est s'explique aussi par l'amélioration déjà ancienne de la ligne TER reliant Toulouse à Albi.

L'est toulousain ne comporte pas d'infrastructure de déplacement aussi structurante. La diffusion de l'urbanisation s'y est produite à partir du réseau des routes nationales et départementales, très secondairement du fait de la ligne TER reliant Toulouse à Castres et dont l'amélioration n'est que très récente. Plus encore qu'au nord-est, l'orientation du périurbain est très largement résidentielle.

Au sein des secteurs nord-est et est, la principale polarité commerciale et d'activité se trouve dans le secteur de Balma-Gramont pour partie situé sur la commune de Toulouse. Comportant un hypermarché et ses boutiques ainsi que des enseignes franchisées et d'autres activités tertiaires, cette zone commerciale est desservie par le métro et comporte d'importants parkings relais. Ces derniers, très utilisés, facilitent l'accès des habitants des communes du secteur au centre de Toulouse. Ce secteur ne comporte pas d'espace naturel aussi attractif que la forêt de Bouconne ou aussi valorisé que le vignoble du frontonais, il n'en permet pas moins cependant l'accès à de nombreux espaces ouverts.

2. Le sud-est et le sud-ouest, les environnements de nos terrains d'étude

1 Le sud-est : technopôle, centralité commerciale, cadre de vie, équipements et services

Le sud-est toulousain constitue un des deux secteurs à l'intérieur duquel des communes étudiées se situent. Il comporte aussi un axe autoroutier qui facilite la connexion entre sa partie centrale et les périphéries qu'ils regroupent. Cet axe est lui aussi doublé d'une voie ferrée qui voit circuler les trains en direction de la Méditerranée.

Desservi depuis 2007 par le métro à Ramonville et, vraisemblablement aussi, dans les années à venir à Labège, le secteur sud-est l'est aussi pour ces parties moins densément peuplées par le TAD (Transport à la Demande), comme c'est le cas dans les secteurs proches de Lacroix-Falgarde une des communes de notre échantillon.

Comme dans les autres secteurs périurbains toulousains, le développement résidentiel y a été soutenu. Il s'explique notamment parce que le sud-est comporte d'importants pôles d'emplois sur le territoire de la commune de Toulouse et dans les communes de Ramonville, de Saint-Orens et de Labège. Ces pôles donnent sa spécificité à ce secteur qui s'individualise parce qu'il est un des principaux lieux d'inscription des dynamiques technopolitaines toulousaines (Jalabert, 1995). On y

retrouve en effet, outre l'université des sciences et le CHU de Rangueil, l'essentiel des entreprises liées aux activités aérospatiales (CNES, Matra...).

Le développement du sud-est a cependant été relativement maîtrisé du fait de l'existence d'une organisation intercommunale précoce, créée dès le milieu des années 1970 : le SICOVAL (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Hers) qui a aujourd'hui le statut de communauté d'agglomération et compte 36 communes. Celle-ci, associant des communes du pôle urbain (Ramonville, Labège...) à des communes périurbaines a mis en œuvre un projet de territoire dual mais intégrateur. D'un côté, dans le secteur de Labège notamment (au sein de ce que nous nommions précédemment la « première couronne »), le développement d'une importante zone commerciale et d'activités tertiaires. De l'autre, dans toutes les communes de l'intercommunalité un souci de la préservation du cadre de vie et de l'accès à des équipements et/ou services de qualité.

Sur le plan des espaces de nature et pour permettre la comparaison avec les secteurs précédemment présentés, notons que le sud-est toulousain comporte des zones de coteaux de part et d'autres de la vallée de l'Hers qui lui donne son nom et qu'on y entre vite en contact avec le territoire agricole fertile du Lauragais. Il est aussi traversé par le Canal du Midi qui, avec ses rangées de platanes, y joue un rôle de marqueur paysager majeur qui plus est support, depuis une vingtaine d'années, d'usages touristiques et récréatifs nombreux (Escaffre, 2005). Ces espaces de nature ont concouru, avec la mise en œuvre d'un projet de préservation du cadre de vie s'attachant au maintien des espaces agricoles et ouverts, à donner à de nombreux paysages du secteur une qualité valorisée.

Le sud-est comporte une importante polarité commerciale avec le centre et la zone commerciale autour du Carrefour de Labège. À ce pôle commercial s'agrègent notamment un centre de congrès de niveau métropolitain (Diagora) et un cinéma multiplex. Pour prendre la juste mesure de son rayonnement, il convient d'ajouter qu'une zone commerciale comportant aussi un hypermarché et plusieurs grandes enseignes fonctionne, dans la continuité de celle de Labège, sur la commune limitrophe de Saint-Orens et qu'une autre se développe, elle aussi en continuité, sur la commune voisine d'Escalquens

Centré sur les communes de Ramonville, Labège, Castanet, Escalquens, le SICOVAL et plus largement le secteur sud-est comporte aussi des zones moins densément peuplées et urbanisées. C'est le cas par exemple de la zone des Coteaux composée de communes fonctionnant autour de la centralité que constitue Lacroix-Falgarde avec sa médiathèque, son centre commercial, ses services médicaux et ses équipements sportifs. Dans cette zone, les autres communes comme Vieille-Toulouse par exemple ou Goyrans pourtant très proches de Lacroix-Falgarde, conservent jusqu'à aujourd'hui une dimension quasi-uniquement résidentielle

Le secteur périurbain sud-est se prolonge au-delà des limites du SICOVAL. Dans ces espaces de troisième couronne, on ressent encore l'influence du pôle toulousain mais on rencontre aussi des bourgs comme Nailloux ou des petites villes comme Auterive, Villefranche-de-Lauragais et Castelnaudary. Ces centres offrent des équipements et des services de niveau inférieur à ceux de la partie « centrale » du SICOVAL mais qui peuvent fonctionner de manière complémentaire.

Le sud-est toulousain correspond bien à la figure du périurbain dont M.C. Jaillet indique que ses habitants y sont « heureux » (1999). Technopolitain, bien pourvu en équipements et services de base, il permet aussi l'accès à des aménités urbaines, notamment commerciales, diversifiées et a des espaces de nature préservés.

2 Le sud-ouest : centralité commerciale, orientation résidentielle et présence d'une ville moyenne

Second secteur au sein duquel nous avons travaillé, le sud-ouest toulousain est aussi structuré par un axe autoroutier, une voie ferrée et des voies d'eau en l'occurrence principalement la Garonne et l'Ariège. S'il comporte sur ces marges des côteaux, qu'il partage d'ailleurs avec des communes du SICOVAL, il s'agit principalement d'un territoire de plaine. Il n'est pas directement desservi par le métro mais compte par contre une desserte TER avec des arrêts à Muret, Pin-Justaret, Portet-sur-Garonne.

L'urbanisation a pu s'y développer sur un mode principalement pavillonnaire depuis Toulouse mais aussi en lien avec Muret, ville de 24 000 habitants en 2011, sous-préfecture de la Haute-Garonne distante de 22 km de Toulouse. La présence de cette « ville périurbaine » spécifie ce secteur. Elle y constitue un pôle d'emplois et de services (piscine, cinéma, lycée...).

C'est à Muret que se trouve aussi le siège de la CAM, la Communauté d'Agglomération du Muretain. Elle regroupe 16 communes, autour de Muret mais de fait aussi autour du pôle de Portet-sur-Garonne. Plusieurs communes de l'intercommunalité, Labarthe-sur-Lèze, Pinsaguel, Eaunes, regroupent un premier niveau d'équipement commercial, de services et d'aménités. Les tailles et les urbanisations sont différenciées au sein de la CAM et les communes y fonctionnent autant autour des deux pôles de Muret et Portet-sur-Garonne qu'influencées par Toulouse. Intercommunalité véritablement installée dans les années 2000, elle s'est fortement structurée à l'origine autour des services à la personne.

La présence d'un pôle commercial de très grande ampleur dans les communes de Portet-sur-Garonne et de Roques-sur-Garonne constitue une autre particularité de ce secteur. Ce pôle correspond en fait à la présence d'un centre commercial appuyé sur un hypermarché dans chacune de ces communes (Carrefour à Portet, Leclerc à Roques), chacun des deux étant accompagné de son lot d'enseignes franchisées associées avec parfois, comme pour le magasin IKEA, un rayonnement régional. Par ailleurs, on ne retrouve pas en nombre dans le sud-ouest des activités économiques à haute-valeur ajoutée telles qu'il en existe dans l'ouest et le nord-ouest avec « l'aéroville » ou dans le sud-est avec « le technopôle ».

Sur le plan des espaces de nature, le sud-ouest est notamment marqué par la confluence de l'Ariège et de la Garonne ainsi que par les chemins et sentiers accessibles qui les bordent. La plaine sud-ouest ménage ensuite des espaces ouverts et quelques bois qui lui permettent de conserver, malgré le développement de l'urbanisation, des paysages ou des perspectives encore largement végétalisées.

Les logiques d'organisation qui viennent d'être présentées expliquent et sont expliquées par le peuplement, les formes d'organisation intercommunale, les caractéristiques « naturelles » ou les dessertes par l'autoroute ou les transports en commun des territoires concernés. Elles permettent de considérer outre son ampleur, la diversité du périurbain toulousain. Elles donnent aussi à voir les grands traits de l'offre territoriale en termes de commerce, d'espaces ouverts, de centralités de différents niveaux.

Les deux territoires ayant été plus particulièrement étudiés, le sud-est et le sud-ouest toulousains, y constituent deux entités différentes du point de vue de leurs axes structurants, de leur armature, de leur profil économique, de leur environnement ou des principales structures intercommunales qui les organisent. Ces différences sont cependant à pondérer parce qu'à côté des secteurs, des logiques de couronnes interviennent et aussi parce que ces deux territoires d'étude sont limitrophes et partagent évidemment un même pôle de référence, celui de Toulouse à l'intérieur duquel l'influence des principaux pôles de commerces et d'activités ainsi que du centre de Toulouse apparaissent.

Partie 2 – L’espace public au prisme des modes de vie

...où l’on cherche sur le terrain les espaces qui jouent un rôle d’espaces publics et où l’on s’interroge sur la façon dont ils sont pratiqués et vécus par leurs usagers.

I. LA MULTISCALAIRITE DE LA VIE SOCIALE : DU COMMUN AU PUBLIC

Préambule : méthode de travail

Les investigations de terrain ont été conduites sur les deux territoires retenus dans le cadre de cette recherche que sont le SICOVAL et la CAM. Trois missions de deux ou trois jours ont été effectuées en juin, juillet et novembre, le week-end et la semaine, en journée et en soirée. Ce travail d’observation de terrain s’est décomposé en deux parties, réalisées concomitamment :

- Observations des espaces publics, de leurs composantes et de leurs aménagements,
- Entretiens avec des usagers rencontrés *in situ* et pris sur le vif de leurs pratiques dans les espaces publics ou ouverts observés (57 entretiens d’une trentaine de minutes chacun).

Une méthode itérative et progressive a été choisie, où les résultats obtenus au fur et à mesure des investigations conduisent à adapter et renouveler dans un mouvement continu l’appréhension de la question mais aussi le périmètre du terrain. Cela nous a entraîné à sortir des communes sélectionnées dans l’étude et à pérégriner autour pour retrouver les lieux cités par les interviewés et pour la curiosité à parcourir le territoire.

Les communes observées ont au final été les suivantes :

- Sur la CAM (Communauté urbaine du Muretain) : Pinsaguel, Eaunes, Saint-Hilaire, Lagardelle-sur-Lèze, Labarthe-sur-Lèze ;
- Sur le SICOVAL : Labège, Escalquens, Lacroix-Falgarde, Vieille-Toulouse, Castanet, Saint-Orens, Auzielle, Belberaud.

Des entretiens avec des usagers pris sur le terrain et sur le vif pour identifier les lieux qui jouent le rôle d’espace public

L’objectif des investigations de terrain a été d’identifier, dans ces territoires périurbains, les formes de lieux et de temps où se joue une vie sociale hors des cercles privés de l’activité professionnelle, de l’école, de la famille ou des amis - à même de constituer une dynamique de ce que l’on pourrait attacher à la notion d’espace public.

Pour identifier les lieux où ces usagers mènent cette vie sociale, nous les avons interrogés sur les pratiques qui les engagent à une fréquentation de lieux où se produisent des interactions sociales. Puis, pour chacun des lieux cités, nous avons identifié la nature de ces interactions, les modes de sociabilités qui s’y produisent (interconnaissances, anonymat...).

Nous sommes donc entrés dans l’espace public par sa réalité sociale, l’angle des sociabilités qui s’y produisent, et non par celui du statut, de la forme ou de la fonction de l’espace.

Par ailleurs, la méthode d’entretien de type ethnographique utilisée (visant une description analytique) permet de prendre l’usager dans la réalité de son action (pour sortir des discours) et se

base pour ce faire sur l'emploi d'une grille ouverte avec laquelle on cherche à contextualiser ce qui est dit dans le parcours de vie de la personne.

Les entretiens ont suivi la grille suivante de questions ouvertes :

- raisons de leur présence dans l'espace de la rencontre,
- lieux fréquentés, raisons/motifs et pratiques réalisées,
- appréciations (au regard de la problématique de la sociabilité),
- représentations de Toulouse (centre-ville),
- appréhension/définition personnelle de ce qu'est l'espace public.

1. Les lieux de la vie sociale hors des cercles privés

Les enquêtes réalisées nous permettent de distinguer trois types de lieux fréquentés dans lesquels les individus interrogés déclarent expérimenter une vie sociale en dehors des cercles privés de l'activité professionnelle, de l'école, de la famille ou des amis. Ce sont :

1. les lieux de la vie quotidienne,
2. les lieux de loisirs,
3. les lieux de sorties et de fêtes.

1. Les lieux de la vie quotidienne

Les premières pratiques qui entraînent les usagers rencontrés à une vie sociale hors cercles privés sont celles des activités plus ou moins quotidiennes et nécessaires que les courses et l'école, qui les conduisent à fréquenter les différents lieux de commerce et l'environnement des équipements scolaires.

Les lieux du commerce

Les courses, en se faisant en différents lieux, révèlent une pratique multiscalaire du ravitaillement qui va permettre de puiser ce dont on a besoin dans le bassin de vie personnel, et cela dans un plan schématiquement radioconcentrique.

Les commerces de la commune : Au quotidien, pour les produits frais ou l'appoint, ce sont les commerces de proximité de la commune qui sont fréquentés. Selon les configurations urbaines, ils sont situés dans le centre, historique, de la commune, et/ou dans les nouveaux petits centres commerciaux, plutôt excentrés et aménagés récemment à la faveur d'opérations résidentielles.

Le marché de plein-vent : Il est communal même s'il attire des usagers venus des communes alentour. Le marché est vécu comme un évènement. Il est fréquenté et apprécié par l'ensemble des usagers interviewés (pas seulement ceux rencontrés sur le marché), il fait d'ailleurs cohabiter les différentes générations de population communale, celle des habitués, des anciens, et celle des nouveaux arrivants, heureux de consommer frais. Le marché est ainsi le lieu de publics et de modes de vie différents et l'offre commerçante le traduit avec des étals traditionnels (par exemple le boucher, mais aussi les fleurs et les légumes à planter) et des étals innovants qui tentent de répondre à la nouvelle demande : en particulier les traiteurs et la restauration à emporter (pizzas, crêpes, cuisines du monde ou du terroir, etc.). Les horaires du marché – dont la plage de la fin d'après-midi/début de soirée se développe – attestent également de cette volonté de correspondre aux nouvelles pratiques. Le

marché de plein-vent est ainsi une figure relativement symbolique du périurbain, en ce sens où elle cherche à combiner héritages villageois ou rural et modes de vie actuels.

Le marché de Labège est un marché d'après-midi composé de nombreux traiteurs qui proposent toutes sortes de plats à emporter, et d'étals de produits originaux, clairement destinés aux cadres actifs rentrant chez eux le soir. Il se situe sur le parking du petit centre commercial au bord de la route départementale.

Le marché de Lacroix-Falgarde, aujourd'hui implanté sur la place du foyer rural qui jouxte la mairie, a lieu tous les jeudis matins. Il perd ses étals d'année en année et sera probablement déplacé vers la nouvelle centralité de la commune qui se dessine autour du centre commercial. Le témoignage du marchand de poulets et d'œufs est assez évocateur de cette évolution attachée à celle de la société, qui lui semble incontournable :

« Maintenant, les gens viennent au marché comme on va dans une grande surface. Ils ont toujours autre chose à faire ; ils sont pressés. [Au sujet de deux clientes, habillées en tenue de sport, qui passent récupérer un poulet réservée le matin même] Ces deux femmes à la retraite, elles ont autre chose à faire que de discuter sur le marché. Elles passent réserver un poulet, elles vont faire ce qu'elles ont à faire. La vie, elle a changé. Les femmes [avant], elles avaient autre chose à faire que ça ; elles n'allaient pas faire de la gym. Il y a vingt-cinq ans, on ne voyait pas de femme en jogging et en basket à 11h30. »

Le supermarché local (le Super U, l'Intermarché) : C'est celui où on se ravitaille pour les courses hebdomadaires, il peut être commun à plusieurs communes, se situe généralement à la lisière du tissu urbain et se combine souvent à un petit centre commercial. Comme l'école, c'est un lieu où tout le monde passe, que tous fréquentent, où chacun vient en voiture. C'est un lieu de sociabilités pour certains, qui y rencontrent régulièrement des connaissances et discutent avec elles sur le parking. C'est un lieu presque obligatoire, un incontournable, une évidence (« Ah oui, et puis l'Intermarché évidemment ! » ajoutent souvent en fin de propos les usagers interviewés).

L'hypermarché de secteur (le Leclerc de Saint-Orens, le Carrefour de Portet) : C'est une figure à part, qui draine à l'échelle intercommunale dans un rayon élargi et suppose un déplacement plus loin du domicile, et moins fréquent. A moins d'habiter juste à côté, on s'y rend pour de grandes courses, alimentaires mais aussi liées à l'équipement personnel. C'est davantage un lieu perçu comme un lieu de service et moins un lieu où l'on sait qu'on va faire des rencontres, c'est un lieu plus anonyme où l'on croise des publics étrangers à soi.

Sur le plan des interactions sociales engagées, ces lieux de la vie quotidienne (hormis l'hypermarché) sont la scène de pratiques de rencontres et de convivialité entre personnes qui partagent le même territoire de vie, qu'elles soient au hasard des croisements ou convenues à l'avance. Ces sociabilités n'impliquent pas forcément que tous se connaissent ou se reconnaissent, mais l'environnement social semble pour le moins connu. Les échanges sont d'autant plus intenses que l'offre commerciale est multiple, additionnant les échelles de besoins (courses du jour, d'appoint et courses hebdomadaires) et complétée d'autres services (restaurants, bars, centre médical, laboratoires d'analyses, banque...). Comptant sur ce flux et les pratiques de séjour conséquentes (on passe et on s'arrête), c'est là que les panneaux d'affichage public sont disposés, indiquant les manifestations locales, ainsi que les stands de campagnes des candidats aux élections municipales [au moment du terrain].

Ces pratiques renvoient directement à la problématique de la centralité de la commune et à la question du projet urbain ou de l'aménagement urbain de celle-ci : où se situe, ou bien où s'est déplacée, la centralité de la commune, et qu'est-ce qui fait centralité (le cœur de village ou le centre commercial de la nouvelle extension urbaine, les commerces ou les équipements...) ? C'est d'ailleurs

davantage l'éclatement de la pratique des courses en différents lieux qui posent la question de la centralité que la seule question de l'aménagement du centre-ville, de son espace public et de son offre. Mais après tout, la centralité est-elle encore une notion intéressante quand on comprend que c'est la pluralité des pratiques qui définit les modes de vie plutôt que chacune de ces pratiques en elles-mêmes ou l'offre des lieux où elles s'effectuent ?

L'école et ses alentours

La sortie de l'école est un temps privilégié de sociabilités de personnes d'un même territoire de vie qui se connaissent et se reconnaissent, qui se déroulent sur les parvis des écoles, et les espaces attenants quand ils existent (squares, espaces verts, places...). Ils concernent cependant une catégorie de la population particulière qui est celle des parents et de leurs relais (gardes d'enfants, grands-parents...).

Cette vie sociale se prolonge ensuite dans la fréquentation des équipements locaux culturels ou sportifs, et de leurs espaces extérieurs attenants, puisque les élèves deviennent à 16h00 musiciens, footballeurs ou danseurs. Elle se restreint pour autant alors aux cercles associatifs.

2. Les lieux de loisirs

Les espaces associatifs et les « lieux communs »

La vie sociale hors cercles privés se joue pour beaucoup dans les espaces et les équipements culturels et sportifs où se déroule la vie associative et la vie locale.

Autour du dojo, du centre culturel, du foyer rural, les soirs de semaine, le mercredi, le week-end, pratiquement tous les usagers rencontrés sont investis dans une pratique associative. Certains terrains de sports, aires de jeux, comme les « city-stade », baptisés « le synthétique » par les jeunes qui s'y retrouvent, sont aussi des lieux où se joue une vie sociale hors cercles privés liée aux loisirs.

Dans ces espaces, les usagers qui se retrouvent se connaissent et se reconnaissent, mais à la différence des lieux quotidiens du commerce par exemple, ils fréquentent ces espaces dans le projet commun de réaliser une activité ensemble. Les sociabilités y sont là vécues entre membres ou partenaires de ce projet commun, associatives.

Il faut noter que parmi ces lieux, certains se hissent au rang des incontournables de la vie sociale locale, chacun étant amené à les fréquenter à un moment ou un autre de sa vie, et souvent de façon régulière sur une période de vie. C'est la figure de « lieu commun » pour toute une population qui advient à travers eux.

Les salles des fêtes communales, qui comportent plusieurs salles et sont souvent assorties d'espaces extérieurs aménagés en espaces de jeux ou de rencontres, sont des lieux localement importants et cela en raison de la densité et de la diversité de leurs utilisations. Elles accueillent la programmation culturelle ou festive locale organisée par la mairie (concerts, bals, etc.), une offre de loisirs animée et gérée par des structures communales ou des associations (zumba, country, pilates...), mais sont aussi ouvertes à une utilisation ponctuelle par n'importe quelle entité privée qui le demande (assemblée générale de telle association, réunion annuelle de tel club, etc.).

La salle de la Muscadelle de Pinsaguel fait de la sorte figure de lieu central et incontournable pour le directeur Jeunesse et coordination Vie locale et associative :

« La salle est prêtée aux anciens combattants, aux retraités (théâtre) ; les autres locaux pour la salle de répétition de musique, dojo, country... (...) C'est ici la place du Village : [les salles], le gymnase, le parking de la Muscadelle, plus les bancs, le city-stade : c'est la place forte du village (...) Il y a une forte animation, le mercredi après-midi et le samedi après-midi tout au long de l'année, les soirs en sortie d'école et surtout lorsqu'il y a des fêtes (forum des

associations, fête des villages, 14 juillet...) (...) *La Muscadelle, tout le monde connaît ; tout le monde y va depuis ses trois ans. [Et cela en fait] un lieu repère, un lieu commun [pour les habitants de Pinsaguel].* »

La remarque « Tout le monde y va depuis ses trois ans. » est tout à fait significative de la portée de ces lieux sur le plan collectif et conduit à cette expression de « lieu commun ». Et on comprend que c'est la pluralité et la mixité des activités qui s'y déroulent qui se trouvent à l'origine de cette portée symbolique, bien davantage que son emplacement dans la commune, son aménagement ou encore le statut des lieux. C'est donc les caractéristiques de sa fréquentation, en l'occurrence la diversité et la mixité des utilisations et des utilisateurs et notamment le croisement entre l'utilisateur public (la commune) et privé (les associations), qui fait de ce lieu un lieu véritablement commun, c'est-à-dire qui concerne (presque) toute la population locale en l'y conduisant à un moment ou un autre de son parcours de vie.

Les médiathèques représentent une autre figure de lieu commun, dans le sens où leur fréquentation va concerner une partie importante de la population locale. En effet, outre une fréquentation libre d'un public local plutôt familial, elles drainent en général de manière quasi systématique les publics de la petite enfance à la prime adolescence, grâce à des activités dédiées aux assistantes maternelles ou aux crèches, puis aux écoles et aux collèges. Les seniors sont aussi concernés, avec des animations spécifiques aux maisons de retraite. Cette offre ciblée sur certains publics est souvent augmentée par une offre culturelle d'animations, de conférences et de spectacles qui attire, elle, un « public culturel » local et voisin.

Ces soirées sont d'ailleurs appréciées et l'offre est souvent bien inférieure à la demande. Pourtant, que ce soit à Lagardelle ou à Belberaud, petites communes de moins de 3000 habitants, il n'est pas envisagé de l'augmenter. La bibliothécaire de Lagardelle nous explique ainsi qu'ils sont « complet en deux jours [(50 personnes par spectacle)] » mais qu'ils ne souhaitent pas augmenter ni leur capacité d'accueil ni leur offre : « nous voulons garder l'esprit d'intimité particulier à ces soirées ». Est-ce une logique de malthusianisme culturel ? C'est en tout cas une revendication de rester « petit », intime, autour d'un entre-soi qui est celui des adhérents de la médiathèque et d'une population locale portée sur la culture. La figure de lieu commun apparaît par conséquent ici comme pour autant sélective.

Le restaurant local semble également pouvoir dans certains cas correspondre à cette figure du lieu commun. Apparu au hasard des entretiens et des pérégrinations de terrain (et qui n'est pas visible depuis l'espace public si on ne le connaît pas), le Don Quichotte d'Eaunes, situé en plein secteur pavillonnaire, est pour autant une figure locale. « Tout le monde y va », nous rapporte encore un couple interrogé en centre-ville. « Bien sûr qu'on connaît ! On pense d'ailleurs y faire le baptême de notre enfant. ». Le patron du restaurant précise que « les gens viennent par le bouche à oreille, il n'y a pas de stratégie, pas de communication particulière ; les repas des associations se font ici, celles d'Eaunes et celles de Muret aussi. On a une grande salle, pour des réunions, des réunions des associations, des fêtes, avec la terrasse dehors. » On comprend que ce lieu, par une offre qui combine l'accueil du public en général et le tissu associatif local, se hisse au rang des incontournables.

Les espaces de nature

Un registre de lieux où se déploie la vie sociale des usagers rencontrés, hors cercles privés, concernent les espaces de nature, qui sont présents sur ces territoires périurbains de l'agglomération toulousaine sous différentes formes.

D'abord, en termes de pratiques, on peut souligner l'importance que ces espaces et ces lieux ont pour l'ensemble des usagers interrogés. Les balades et la promenade dans la nature, qu'elle soit ou non

aménagée mais située à proximité de leur résidence, sont communément citées. Ces pratiques font partie de leur quotidien, réalisées pour sortir le chien, marcher, faire du sport, des jogging, du vélo. On y va seul, à plusieurs, en couple, en famille, en semaine, le week-end. C'est le plaisir de se promener qui est évoqué, celui de prendre l'air, de sortir de sa sphère domestique, proche du plaisir de la déambulation urbaine mais simplement réalisée dans un autre décor dont les éléments ne sont plus les gens et l'architecture urbaine, mais la végétation et le paysage. « On ne va pas se balader comme ça à Castanet. Par contre, on se balade comme ça dans la nature (...) », nous dit une jeune femme sur la plage des Ramiers de Clermont-le-Fort.

Le travail d'investigation de terrain nous montre que la plupart des personnes interrogées fréquentent les mêmes espaces de nature et s'y retrouvent, s'y côtoient et s'y concentrent, soit pour réaliser un projet commun d'activité soit pour la simple fréquentation du lieu. De fait, hors considération de statut, semblent se dessiner des « espaces publics de la nature » qui se distinguent de la simple figure du parc.

Un cas intéressant est celui des ramiers de l'Ariège. Ces ramiers correspondent à des espaces naturels en bord de rivière, étendue naturelle développée sur des zones d'alluvions, utilisés traditionnellement comme espace public d'agrément pour la fraîcheur et l'ombre des lieux. Sur la rive droite de l'Ariège, on distingue les sites de Clermont Lefort, de Goyrans et de Lacroix-Falgarde ; sur la rive gauche, ce sont les sites de Pinsaguel. Deux cas de figure se dégagent : les sites naturels et les sites aménagés.

Les sites naturels des ramiers : Ce sont d'abord des espaces sauvages, et certains sont encore difficilement accessibles et conservent un caractère sinon secret du moins confidentiel. Mais, l'été, pendant les fortes chaleurs, les plages des ramiers sont très fréquentées. Les publics viennent des communes riveraines, mais aussi de toute l'agglomération de Toulouse, et c'est une tradition ancienne.

« C'est le bouche à oreille qui nous a fait connaître, mais c'est vite occupé » rapportent des jeunes gens entre amis. « Les gens viennent là pour pique-niquer, pour passer une heure, pour se baigner, pour les sentiers de randonnée. Ce sont des gens qui ne partent pas trop en vacances. Des familles, des jeunes couples, des bandes d'amis. » précise une éco-garde rencontré sur place.

De fait, l'agent de police rural missionné pour assurer la sécurité des lieux indique qu'un dimanche de juillet, ce sont 675 personnes et 205 véhicules qui se sont côtoyés la même journée sur les sites de Clermont Lefort, et environ 10 000 personnes qui ont fréquentés entre le 15 juin et le 20 septembre les ramiers. Cette forte fréquentation génère des problèmes de dégradation de ces espaces naturels qui a conduit les collectivités concernées (communes et SICOVAL) à engager des stratégies de protection. C'est d'abord l'aménagement des lieux qui doit permettre de contenir la fréquentation avec la création de places de parkings en amont du site, le tracé de pistes et de sentiers, l'installation d'une signalétique d'orientation, de panneaux d'explications pédagogiques sur les particularités du milieu et la façon de le protéger mais aussi des réglementations d'usages (interdiction de baignade, des feux...). C'est ensuite la mise en place d'une gestion des sites avec la désignation d'agents dédiés : un agent de police rurale (poste mutualisé entre les communes concernées et le SICOVAL) et trois éco-gardes (SICOVAL) pendant l'été.

Le travail d'observation des ramiers en plein été nous montre en effet la dynamique de forte fréquentation, où des publics différents cohabitent sur une petite plage de sable : des familles de Toulouse, des groupes d'amis venus du Mirail, des jeunes femmes habitant les coteaux du Sicoval, etc. Ces publics, venus d'autres communes, ne se disent pas gênés par le monde, ni souffrir de problèmes de cohabitation. « Ici, la mixité se passe bien » décrivent deux jeunes femmes en train de se faire bronzer, tout en pointant « l'irrespect de chacun, les débris de barbecue, les gamins qui se tiennent

pas, qui hurlent, qui viennent dans vos pattes. » Face à cette cohabitation des publics, on constate la similitude de fonctionnement des lieux avec n'importe quel espace public de centre-ville, quand l'autorégulation spontanée entre usagers (le civisme ordinaire) est renforcée par une politique publique d'aménagement et de gestion des lieux.

Les sites aménagés des ramiers : Certaines communes, dont le tissu urbain jouxte pratiquement les ramiers, ont aménagé ces derniers par le tracé de pistes et de chemins et l'installation d'équipements sportifs et de détente. Les bords de rivière restent pour autant difficilement accessibles et la dimension naturelle dominante. Lacroix-Falgarde a ainsi créé le Parc du Ramier qui comporte un judo club, un « pétanque club », une aire de jeux, un barbecue, un terrain de foot, une halle avec des paniers de baskets et des lampions. La fête du Ramier y est organisée annuellement et le public est nombreux autour des stands, de l'accrobranche et des jeux gonflables. Pinsaguel, dont la salle des fêtes de la Muscadelle est située en bord d'Ariège, a renforcé cette zone dédiée aux loisirs par un aménagement de ses bords de rivière avec l'installation d'une aire de jeux pour enfants, d'un city-stade, et en traçant des itinéraires de promenade.

Ces sites de nature aménagée enregistrent un fort succès en termes de fréquentation. En semaine, c'est la population locale qui s'y trouve majoritaire, avec des personnes longeant la rivière en jogging ou en VTT, sortant le chien, et appréciant la tranquillité des lieux, sur le mode de la déambulation. Au-delà des réunions prévues d'avance entre amis, des pratiques de sociabilités de gens qui se connaissent et échangent au hasard de la rencontre s'observent, de la même manière que dans les espaces quotidiens du commerce.

Mais le week-end, les beaux jours d'été, des publics plus lointains s'ajoutent aux publics locaux et les pratiques s'étendent aux grands jeux entre enfants et aux pique-niques. La cohabitation des publics entraîne une forte intensité de fréquentation qui se compare aux dynamiques des grands espaces verts métropolitains comme la base de plein-air et de loisirs de la Ramée ou l'ensemble canal du Midi / Ferme des 50 de Ramonville où les aires de barbecue comme les pistes cyclables le long du canal, les aires de jeux et le skate-park sont bondés. C'est bien dans cette dichotomie temporelle qu'il faut analyser ces espaces, qui basculent tantôt de l'échelle locale à l'échelle métropolitaine.

3. Les lieux de sorties et de fêtes

Les pôles métropolitains

La vie sociale hors cercles privés des usagers rencontrés se joue également sur des temps plus extraordinaires au cours de sorties exceptionnelles, qui fonctionnent la plupart du temps autour d'un triptyque cinéma-restaurant-shopping. Deux lieux sont principalement évoqués : le centre-ville de Toulouse et le centre commercial de Labège, présentés comme des pôles métropolitains où les sociabilités sont publiques.

Le centre-ville de Toulouse : Une pratique commune se résume par ce que nous dit un homme retraité d'Eaunes : « On y va une fois par mois faire des courses, se balader, faire un restaurant. ». Depuis les territoires périurbains interrogés, Toulouse est ainsi fréquentée pour son offre de commerces dans le cadre d'une activité de shopping, pour les restaurants ou les bars et pour le cinéma et ce sont souvent les mêmes lieux qui reviennent dans les entretiens : la place Wilson pour les cinémas, la rue Alsace-Lorraine et ses alentours pour les commerces. L'offre culturelle est un motif de venue plus rare et qui concerne alors surtout le théâtre. Peu d'enquêtés parlent de musées, une jeune femme précise d'ailleurs qu'« une fois qu'on les a déjà fait une fois !... Je suis déjà allée au musée des Augustins, et... comment il s'appelle déjà... le musée de sciences [le muséum d'histoire naturelle]. » L'intérêt

patrimonial et architectural est réservé aux visites de la ville qu'on fait avec la famille ou les amis venus de loin. Mais les fêtes et les célébrations occasionnelles comme les illuminations de Noël sont communément appréciées et l'occasion de trouver la ville belle. C'est enfin la pratique d'activités spécifiques qui conduit parfois à Toulouse, comme cette femme rencontrée à Eaunes qui pratique les dancings : « Il n'y a rien ici ! Enfin, vous pouvez toujours faire de la marche et tout ce que vous voulez ici, mais moi, c'est danser ! les dancings ! C'est pour ça que je râle, parce qu'il n'y en a pas ici ! Je vais à Toulouse... »

Mais les paroles des usagers rencontrés témoignent d'une appréciation contrastée de la ville dense.

Les personnes qui indiquent aimer se promener dans les rues de la ville évoquent le plaisir de l'animation urbaine et de la déambulation, comme nous le raconte un habitant d'Eaunes : « Moi, j'aime bien Toulouse (...) c'est une ville qui est cool, agréable à vivre. Ma femme moins. Moi, j'aime le monde, les gens, l'animation. Muret, à côté, c'est d'une tristesse infinie ; on ne se promène pas, on sort de sa voiture et on fait ce qu'on a à faire. ». C'est une manière de fréquenter les lieux plus lente qui est décrite, qui laisse la place au plaisir de la fréquentation. Cette vitesse de fréquentation est cependant liée au temps que l'on met à accéder au centre-ville : « Si vous voulez aller en ville, c'est 15 minutes pour aller à Basso [métro Basso-Cambo, terminus de la ligne et parking relais] puis au métro. Le trajet aller et retour, c'est une heure et demie, plus le temps de rester là-bas, deux-trois heures avec des amis (...) » rapporte une jeune femme, qui décrit ensuite comment elle passe ensuite son temps en ville, quand elle y est enfin parvenue : « C'est plus agréable quand on est en ville de profiter des lieux, de trouver que c'est beau, on boit un coup avec des amis ». La lenteur va alors de pair avec une notion de liberté personnelle dans l'usage de la ville, comme nous l'indique une femme retraitée du Sicoval : « J'y vais pour mes besoins ; me promener, le plaisir de marcher, sur les bords de Garonne, dans les rues ; pas rue Alsace-Lorraine (...) Mais seule ; je pars quand je veux, je rentre quand je veux. (...) Je préfère y aller seule, sans donner de rendez-vous. J'aime bien ma liberté, j'aime bien partir. J'aime bien regarder librement. » Pour autant, elle n'exclut pas les plaisirs des centres commerciaux, en indiquant fréquenter le Leclerc de Saint-Orens. Ce sentiment de liberté personnelle s'exprime aussi dans la recherche de l'anonymat comme nous le révèlent un certain nombre d'usagers : « Quand on a envie de sortir, on n'a pas envie de voir les gens d'ici. On va à Toulouse. » ; [des lycéennes qui racontent qu'elles fréquentent les bars de Toulouse (place Saint-Pierre ou ailleurs) parce que] « c'est loin du lycée [et que ce qui leur plaît, c'est] d'être des gens parmi d'autres ». On devine là le besoin de sortir de ce milieu local connu et habituel pour un lieu où l'on peut être anonyme ; la volonté de passer des sociabilités locales à des sociabilités publiques. Cette représentation de la ville émancipatrice sur le plan personnel est confirmée chez certains jeunes adolescents vivant chez leurs parents pour qui Toulouse apparaît comme un objectif. « Les grands vont en ville, à Toulouse centre. Ils vont au Capitole, acheter des choses, draguer ; ils disent « quand on sera grand, on aura un appartement en ville ». [Ce sont] « les jeunes qui rêvent de ville » nous dit le directeur Jeunesse et coordination vie locale et associative de Pinsaguel.

Les discours négatifs sont cependant beaucoup plus présents, comme celui-ci tout à fait explicite et typique des interviews réalisés : « Moi Toulouse, depuis que j'ai quitté la fac, j'y mets plus les pieds. Mais j'ai des enfants en bas âge. Peut-être j'y retournerai pour aller au théâtre. Mais il y a Roques [le Moulin de Roques, centre culturel] et il va y avoir Muret [un cinéma en cours d'ouverture]. » L'opposition ville/campagne ressort dans les raisons invoquées pour lesquelles on fréquente ou non Toulouse : « Toulouse rarement, je ne suis pas très ville » ; « A Toulouse ? Non ! (...) je suis plus campagne, on va dans l'Aude chez mes parents. » Les raisons de ne pas fréquenter la ville sont rapportées à deux dimensions : La première est celle du déplaisir à se trouver dans un milieu bondé, avec la foule ; la deuxième aux difficultés d'accès au centre-ville en termes de transport. « A Toulouse ? Non ! Je n'ai pas l'habitude de conduire sur le périphérique ! » ; « Les centres commerciaux

sont plus rapides d'accès (10 minutes en bus). Pour Toulouse, il faut prendre le bus et le métro, ça fait 50 minutes. » Et puis le confort du milieu connu et familier, qui semble à l'opposé de celui de la ville dense, est précieux, par exemple pour ces lycéens de Saint-Orens qui parlent de leur plaisir des activités simples - faire du skate et boire entre copains – réalisées dans un milieu connu, par contraste avec Toulouse en commentant de la sorte : « Et puis on est calé, entre potes ! ».

Le centre commercial de Labège (Innople) : Il se présente comme une autre polarité métropolitaine en termes d'offre d'activités de loisirs extraordinaires – le triptyque cinéma-restaurant-shopping - drainant les populations du Sicoval comme du Muretain. L'offre est ici concentrée, accessible et variée : le multiplexe Gaumont¹, la dizaine de restaurants, les parkings, un petit lac d'agrément avec une promenade aménagée, et bien sûr le grand centre commercial voisin, accessible en voiture depuis le multiplexe.

« Toulouse ? non la ville, pas trop. On fait du shopping dans les centres commerciaux, pas en centre-ville. Pour le cinéma et le restaurant, on va à Labège. » ; « Toulouse pour le théâtre ; Labège pour le cinéma, le shopping, les restaurants. » nous indiquent deux femmes retraitées habitantes du SICOVAL. De fait, une sortie coutumière des usagers rencontrés comprend une séance au cinéma suivie d'un restaurant.

Depuis le Muretain, c'est le multiplexe du Gaumont qui est facteur attractif surtout. Cependant, les conditions de fréquentation font l'objet d'une réflexion bien pesée. « Je vais au cinéma de Labège (...) mais Labège c'est cher et ça fait 60 km aller et retour ; on attend impatiemment l'ouverture du cinéma de Muret. On ne sait pas encore à quelle sauce on va être mangé en termes de carte de réduction. » [Un multiplexe est en cours d'ouverture à Muret au moment de ce travail].

Pour autant, et contre les a priori qu'on pourrait avoir, le lieu est assimilé à un espace public urbain : « Ici, ça ressemble à la ville, c'est très éclectique. Il y a toutes les populations. Le côté cosmopolite, c'est une richesse. C'est ce que j'aime, ça se mélange ». De fait, les sociabilités sont publiques, on se situe dans le jeu des interactions sociales de personnes qui sont étrangères les unes aux autres (même si toutes les catégories de population ne sont pas présentes). Les rencontres peuvent exister mais elles sont bien davantage le fruit du hasard que dans les petits centres commerciaux locaux, tout en étant toutefois plus nombreuses que dans Toulouse.

Au final, ce qui ressort des entretiens, c'est la mise sur un même plan de l'offre du centre-ville de Toulouse et de celle de Labège, deux espaces à rayonnement métropolitain, comme le montre l'exemple des cinémas. Drainant les publics du SICOVAL et du Muretain, les cinémas du centre-ville de Toulouse (Gaumont et UGC autour de la place Wilson et l'Utopia à côté) et le multiplexe de Labège semblent entrer dans une sorte de concurrence à l'échelle métropolitaine. Un arbitrage est par conséquent fait par les usagers en termes de préférence que nous résume une jeune femme : « Au cinéma, on va en ville place Wilson, le parking est cher mais le cinéma est moins cher, ou à Labège au multiplexe où le parking est gratuit mais le cinéma cher. » Elle tranche en faveur de Labège et précise que souvent, avec ses amis, « on se fait un petit resto autour du cinéma après la séance de 22h30. » [Il y a aussi des restaurants place Wilson.]

Dès lors, la question est de comprendre les choix, les raisons, les termes de cet arbitrage qui conduisent à fréquenter Labège ou Toulouse. On retient trois motifs évoqués dans les entretiens :

¹ 16 salles, 3600 places environ, une salle IMAX, 1000 places de parking gratuites, espace jeux à l'intérieur, un café et une terrasse extérieure, accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

- l'accessibilité dans un raisonnement tenant de la logique rationnelle, où l'on pèse les efforts demandés par rapport aux avantages retirés : le temps compté pour venir, l'épreuve de l'intermodalité, le prix du parking en fonction du prix de la place de cinéma ;
- le rapport au « monde », à la foule, à l'affluence, qui n'est pas vécu de la même manière dans le centre commercial ou dans le centre-ville ;
- Une perception des conditions de fréquentation sensiblement différente : Labège semblant plus pratique par une offre concentrée mais simplifiée autour des produits offerts, alors que Toulouse expose la complexité de la ville, c'est-à-dire une offre de loisirs située dans un contexte qui offre d'autres services et d'autres situations. Est-ce Toulouse le pôle urbain versus Labège le pôle de services ?

Le temps des fêtes et des manifestations locales

Les événements et les manifestations locales sont nombreux et organisés d'une année sur l'autre. Ce sont les grands moments de la commune, qui attirent la population communale et un public sensible à l'offre de l'évènement : la fête du 14 juillet, les fêtes de village, les vides-greniers, les journées thématiques comme la journée Nature de Pinsaguel, les cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre, le forum des associations, le marché de Noël, le carnaval, les festivals comme les « Urban Days » d'Auzielle (1200 habitants) avec des performances de break dance, beat box, hip hop, foot brésilien, rap, mais encore les pique-niques partagés ou les cinémas en plein-air.

Chaque commune propose un programme de festivités. Les comités des fêtes semblent essayer d'ailleurs d'accorder leur programmation pour éviter que des dates ne se superposent. Mais il n'y a pas vraiment semble-t-il de projet de mutualisation ou d'organisation commune. C'est que ces temps de fêtes sont des temps de rassemblement d'une population communale autour d'un évènement dont on sent qu'il est aussi l'occasion de célébrer ou de marquer son appartenance à la commune.

Les associations sont généralement impliquées dans leur fonctionnement, tiennent des buvettes, font des démonstrations. C'est le moment où la population associative s'affiche publiquement.

Et la plupart des usagers rencontrés disent y participer et apprécier, en soulignant le succès de ces évènements : « jusqu'à trois heures du matin ! (...) il y a une envie, une attente » ; « et il y en a pas mal quand même : Halloween, fête foraine, vide-grenier... ; on y va à chaque fois. »

Seuls les jeunes adultes semblent un public difficile à capter, préférant les sorties en centre-ville.

Cet événementiel concerne la vie locale et des modes de sociabilités plutôt centrés sur la population locale, qui se connaît déjà plus ou moins et c'est une dimension très appréciée de la vie sociale périurbaine. Une femme membre du comité des fêtes de Pechbusque nous livre ainsi son point de vue sur l'intérêt de participer au comité des fêtes :

« C'est plutôt pour chercher à rencontrer des gens dans le village, impulser une vie locale villageoise, ma vie sociale, autour de Pechbusque. Parce que c'est sympa, et ça correspond à un souci, un besoin, pour une garde impromptue par exemple. Ça permet d'avoir des liens. Les enfants aident à avoir des liens. On organise des balades avec les familles une fois par mois. Ces liens sont super importants. J'ai le sentiment de connaître plus de gens ici que où j'habitais avant. »

Pour autant, ces événements attirent aussi des usagers d'autres communes, sensibles à la programmation. Le succès de l'évènement est d'ailleurs mesuré à son attractivité au-delà de la population locale, en particulier pour des festivals culturels. Ce que l'on observe encore ici, de la même manière que pour les pratiques des courses, c'est une forme de butinage de l'animation, de

l'évènementiel, de la culture ou du divertissement, dans un bassin de vie qui peut être pour l'occasion élargi. De fait, les publics locaux et extra-locaux se croisent et se côtoient, faisant se superposer les sociabilités locales et des sociabilités publiques de personnes étrangères les unes aux autres, en provenance de toute la métropole parfois.

Cette vie festive locale n'est cependant pas suffisante en soi pour certains qui la complète par des sorties hors de ce cadre familial, comme en témoigne cette autre femme membre du comité des fêtes d'Auzielle qui nous explique la forte attente en matière d'évènements festifs au niveau local, se réjouit de leurs succès et de l'ampleur qu'ils prennent (de la qualité) tout en disant ensuite que « quand on a envie de sortir, on n'a pas envie de voir les gens d'ici. On va à Toulouse. ». Il semble se dessiner une mise en rapport entre des sorties locales et des sorties plus extra-ordinaires, différentes, moins prévisibles ?

2. Les registres de sociabilités vécues au cours de la vie sociale

De cet ensemble de lieux fréquentés dans le cadre de la vie sociale des usagers rencontrés (hors cercles privés), on retient le passage d'un *environnement social* à un autre, entraînant les individus dans des formes de rapports sociaux, de relation aux autres, aux modalités différentes.

On propose de décrire ces modes de sociabilités en faisant du degré de connaissance qu'ont les individus des autres individus avec lesquels ils sont en relation le paramètre de distinction.

Ces modes de sociabilités² vécues au cours de la vie sociale périurbaine peuvent être pensées dans un mouvement gradué, où l'individu passe à l'occasion de ses différentes pratiques, d'environnements familiaux, connus et communs, à d'autres moins connus, plus publics.

1. Des sociabilités associatives (entre membres de clubs)

La première sociabilité mise en avant par les individus interrogés concerne les relations qui se nouent dans les clubs et les associations dédiés aux loisirs.

« Je suis dans des clubs, je vois quand même pas mal de monde ; je ne suis pas isolée. Les lieux de rencontre, c'est l'école déjà, le club de gym, mon fils fait du foot et du judo. » Le témoignage de cette mère de famille, typique dans son propos, rend bien compte de l'importance de ces sociabilités associatives. Plus encore, localement, la vie sociale se joue en grande partie via la vie associative, comme nous précise une personne vivant à Eaunes : « C'est via le milieu associatif qu'on peut avoir une vie locale. »

Ces associations et ces clubs de loisirs sportifs ou culturels (dont font partie les comités des fêtes) sont vécus par les individus interrogés comme des vecteurs de création de « lien social », autour de l'activité réalisée mais aussi au-delà à l'échelle locale, dans lesquels on s'intègre pour cette raison même. Leur intégration participe de fait à un sentiment d'appartenance à la commune comme nous l'indique cette citation déjà donnée : « C'est plutôt pour chercher à rencontrer des gens dans le village, impulser une vie locale villageoise, ma vie sociale (...) Parce que c'est sympa, et ça correspond à un souci, un besoin (...) Ça permet d'avoir des liens. (...) Ces liens... sont super importants. »

Cependant, cette vie associative peut aussi paraître comme une obligation, un ordre dominant et inévitable par lequel on doit passer si l'on veut mener une vie sociale. Un homme d'Eaunes explique

² Le mot « sociabilité » est porteur de sens et d'usages différents mais définis dans les champs des sciences humaines, et notamment en sociologie : voir en bibliographie Louis Quéré, 1988 et Carole-Anne Rivière, 2004.

ainsi que pour croiser des gens qu'on connaît, ce n'est pas si simple dans la vie ordinaire. « Eaunes, c'est un espace où les gens viennent, descendent de voiture et repartent. J'ai un collègue, on ne s'est pas croisé dans Eaunes depuis neuf mois. On descend de voiture, on va chercher son pain et on repart. Ou alors il faut être dans un club ou une association. Mais je ne suis pas association, tout ce truc-là, donc à partir de là... (...) Je ne participe pas à la vie locale. Ma femme, elle, s'organise à travers les clubs. (...) Moi, j'aime bien Toulouse, ma femme moins. (...) j'aime bien le monde, voir les gens, regarder les gens ». Aussi, quelles formes de sociabilités restent-ils quand on « n'est pas club », qu'on se situe en dehors de ces sociabilités associatives ?

Parallèlement, la question de la tenue, de la main mise sur la commune par des clubs ou des structures associatives puissantes apparaît dans les entretiens. Des discours sous-entendent leur force et la difficulté d'exister dans la vie locale en dehors de ce qui apparaît presque comme des lobbies associatifs : « Il y a deux associations très fortes ici : le comité de jumelage et l'association du patrimoine qui réunit beaucoup de monde dans la salle en bas de la médiathèque. » Dans une autre commune, c'est d'ailleurs pour remplacer le fonctionnement à l'amiable – c'est-à-dire privilégiant certains à d'autres - qui prévalait quand le comité des fêtes avait la charge de la programmation culturelle, que la mairie a professionnalisé cette mission en créant un poste de coordination de la vie locale et associative avec l'objectif de rationaliser l'organisation des événements et des manifestations.

Ces sociabilités associatives se produisent dans des cercles sélectifs liés à l'activité réalisée, mais elles n'en débordent pas moins de ces milieux privés. Elles permettent de ressentir ce « lien social » qui relie les différents membres de ces cercles tout en rayonnant à l'extérieur de ces cercles et de ces lieux quand l'occasion est donnée de se croiser et de se rencontrer sur d'autres lieux et à d'autres occasions (l'école, les commerces, les fêtes). D'ailleurs, les entretiens montrent que cette idée de lien social est liée à celle de sentiment d'appartenance à la commune ou à un territoire de référence (ce peut être un ensemble de trois communes dans lesquelles on va puiser les activités désirées). Ces sociabilités associatives sont donc fortement fondatrices sinon génératrices de ce qui semble recherché : une vie locale, le lien social entre les gens participant de cette vie locale, et le sentiment d'appartenance à ce territoire local. Pour autant, elles sont aussi porteuses d'un sentiment d'obligation, d'incontournable non choisi, d'impératif inévitable si l'on souhaite ne pas vivre isolé (et aucun individu interrogé ne dit ou ne semble le souhaiter), et cela semble d'autant plus préjudiciable à un désir de liberté de choix que ces structures associatives semblent des milieux parfois fermés voire *autocratiques*.

2. Des sociabilités locales (familiarité et interconnaissance entre une population d'un même territoire de vie)

Un autre mode de sociabilité caractérise cette vie sociale périurbaine telle qu'identifiée dans le travail de terrain réalisé qui est celui qui met en rapport la population d'un même territoire de vie. En effet, au cours des pratiques quotidiennes des courses ou de l'école, mais aussi de certaines activités de loisirs, des fêtes et des manifestations locales, c'est toute une population qui converge vers les mêmes lieux aux mêmes moments.

Sur ces lieux, on se connaît ou on se reconnaît donc, à peu près ou par hypothèse. Et si on ne se reconnaît pas, le fait même de réaliser la même pratique (les courses ou l'école, etc.) signifie qu'on est habitant/usager de ce territoire. Ces formes de rapports entre usagers d'un même lieu et autour d'une même pratique pourraient être désignées comme sociabilités locales, car elles concernent un territoire local en particulier, un bassin de vie partagé par une même population, mais encore comme sociabilités familiales, faites d'interconnaissances réelles ou supposées.

Ces sociabilités locales et familiales se révèlent être la trame de fond de la vie sociale périurbaine telle que le mentionnent les individus rencontrés. Elles sont importantes, appréciées, valorisées de la part des individus rencontrés. Elles font même la différence entre un milieu de vie et un autre comme en témoigne ce discours de comparaison entre deux communes : « Il n’y a pas de chaleur à Muret ; chacun sa vie. Pas de contact comme ici, où tout le monde se connaît et se rencontre, à l’école, etc. ». C’est le plaisir des sociabilités familiales d’un milieu connu, d’un environnement social balisé ou défini. « Et puis on est calé, entre potes ! » comme nous l’ont dit ces lycéens qui parlent de leur plaisir à se retrouver ensemble dans leur commune, ce milieu jugé serein par contraste avec le centre-ville de Toulouse.

3. Des sociabilités publiques (la coprésence avec des étrangers à soi)

Un dernier mode de sociabilité est avancé dans les entretiens, quoique cependant moins énoncé que les deux premiers, qui désigne des sociabilités publiques, c’est-à-dire le fait, et le plaisir, d’être mis en rapport avec des gens qu’on ne connaît pas, d’être parmi des étrangers à soi.

« Quand on a envie de sortir, on n’a pas envie de voir les gens d’ici. On va à Toulouse. » ; [Des lycéennes racontant qu’elles fréquentent les bars de Toulouse (place Saint-Pierre ou ailleurs) parce que] « c’est loin du lycée [et que ce qui leur plaît, c’est] d’être des gens parmi d’autres » ; « Ici, ça ressemble à la ville, c’est très éclectique. Il y a toutes les populations. Le côté cosmopolite, c’est une richesse. C’est ce que j’aime, ça se mélange » ; « Moi, j’aime le monde, les gens, l’animation. » ; « [A propos de ses sorties dans Toulouse centre, une femme nous dit] Je préfère y aller seule (...) J’aime bien ma liberté, j’aime bien partir. J’aime bien regarder librement. »

C’est d’abord le désir de sortir d’un milieu connu, de ces sociabilités locales et familiales. C’est en parallèle le plaisir de l’anonymat, de n’être pas reconnu, d’être un parmi les autres. Le plaisir de l’étrangeté s’enclenche alors avec un sentiment, une sensation, de liberté personnelle, d’être soi ou de se retrouver soi-même par le fait même du jeu de l’anonymat qui constitue ces sociabilités publiques.

Ce mode apprécié des sociabilités publiques est cependant principalement énoncé au sujet de la fréquentation du centre-ville de Toulouse, ce qui est évidemment très révélateur du rapport à la ville dense qu’entretiennent les usagers rencontrés (cf. chapitre suivant).

Pour autant, les observations conduites nous ont révélé d’autres lieux qui, par leur fréquentation, sont la scène de ce même registre des sociabilités publiques : les grands centres commerciaux (l’hypermarché de secteur), les fêtes et les manifestations locales quand elles attirent un public extra-communal, les deux pôles métropolitains cités comme lieux de sorties exceptionnels (le centre commercial de Labège et le centre-ville de Toulouse), et certains espaces de nature, aménagés ou naturels, à certaines périodes d’affluence (sites des ramiers, bord du canal du Midi).

3. La multiscalairité de la vie sociale : de l’échelle du commun à l’échelle du public.

1. Une succession des lieux fréquentés, des sociabilités multi-échelles

Au gré des pratiques qui les conduisent à une vie sociale (en dehors de l'emploi ou des relations familiales et amicales), les individus rencontrés de ces communes périurbaines toulousaines fréquentent une série d'espaces différents qui les entraînent dans des modalités de sociabilités toutes aussi différentes.

Dans les séquences de vie quotidienne, les lieux qu'ils fréquentent sont à l'échelle communale des sortes d'incontournables comme les lieux du commerce de proximité, les petites galeries marchandes de sorties de ville ou les parvis d'écoles. Là, ils s'engagent et expérimentent des sociabilités locales et familiales, dans la mesure où ces lieux font converger et mettent en relation l'ensemble d'une population d'une commune ou d'un territoire de vie amenée à fréquenter ces services au quotidien nécessaires et obligatoires. Sur ces lieux, on se connaît ou se reconnaît donc plus ou moins.

Les loisirs occupent une place importante de la vie des individus rencontrés, que ce soit à travers une activité régulière ou des pratiques plus spontanées. En tout cas, cette séquence de loisirs conduit les individus interrogés à fréquenter les équipements locaux, culturels et sportifs. Là s'y produisent des sociabilités d'abord associatives, car liées à l'adhésion aux clubs et associations de loisirs. Mais bien souvent, la concentration d'activités, d'animations et de programmations fait se croiser sur les lieux différentes associations qui, sans fréquenter les mêmes lieux, n'auraient pas l'occasion de se rencontrer. Parallèlement, des publics spontanés, de la commune, viennent s'ajouter à l'occasion de diverses manifestations ou pour profiter des espaces extérieurs attenants généralement aménagés en aires de jeux ou autres terrains ouverts à tous. Par ces jeux de fréquentations, les sociabilités associatives se doublent donc de sociabilités locales, qui là encore, mettent en relation les habitants et les usagers de la commune ou d'un même territoire de vie.

Les espaces de nature sont aussi très fréquentés sur les séquences de loisirs et pour des usages variés (promenade, sport, pique-nique...). Au cours de ces pratiques, on rencontre souvent des connaissances et les sociabilités y sont locales. Mais par leurs qualités, et à certaines périodes, ils attirent des publics d'autres communes, d'autres territoires, et parfois en nombre. On voit alors s'établir des sociabilités publiques, où des gens étrangers les uns aux autres se partagent le même espace pour le plaisir de sa fréquentation.

La vie sociale se joue enfin sur les séquences plus extraordinaires des sorties et des fêtes, où l'on va fréquenter des lieux pour leur offre et élargir son bassin de vie pour l'occasion et où l'on va rencontrer des publics extérieurs à soi venus pour la même offre. C'est le cas pour le centre-ville de Toulouse, la polarité commerciale de Labège, mais aussi certains espaces naturels. Mais c'est aussi le cas pour le temps de l'évènementiel, les célébrations et manifestations locales notamment, dont la programmation est ainsi faite qu'elle attire non seulement toute la population communale mais aussi celles des communes voisines ou plus lointaines. Ces lieux et ces temps de fêtes et de sorties sont des lieux de sociabilités publiques qui n'excluent pour autant pas l'existence de sociabilités locales.

Les modalités de cette vie sociale font donc passer l'individu, à l'occasion de ses pratiques (et dans un schéma de multiscalairité des pratiques que nous exposera le chapitre suivant), de sociabilités associatives, entre membres de clubs, à des sociabilités locales, faites de connaissances et d'interconnaissances entre une population définie par son territoire de vie, puis des sociabilités publiques, qui le mettent en relation avec des individus qui lui sont étrangers.

Or, d'une part, l'individu ne peut pas se résumer à l'une ou l'autre de ces séquences, il les investit comme un ensemble cohérent à son échelle. Et d'autre part, dans certains cas, sociabilités locales et publiques se mêlent sur les mêmes lieux.

C'est pourquoi la vie sociale, telle que nous l'ont décrit les individus rencontrés, est multi-échelle sur le plan des sociabilités vécues. En se jouant dans des fréquentations d'espaces successifs et variés, elle s'appréhende dans cette globalité de temps et d'espaces qui fonctionne à plusieurs échelles, de l'échelle de proximité à l'échelle métropolitaine. C'est la multiscalairité de la vie sociale, où l'individu s'engage dans des échelles de sociabilités graduées où l'indice de fréquentation marquerait la mesure.

2. Mais une dominance des sociabilités locales sur les sociabilités publiques

Au quotidien cependant, la vie sociale des individus rencontrés se vit majoritairement à travers les sociabilités locales et familiales (intégrant les sociabilités associatives) vécues au cours de la fréquentation des lieux sur lesquels la majorité de la population habitante se retrouve. C'est précisément d'ailleurs sur ces sociabilités que les périurbains fondent leurs espoirs d'ancrage local. On s'investit ainsi fortement dans la vie locale, on se mobilise pour qu'elle existe, on participe au comité des fêtes par exemple « pour chercher à rencontrer des gens dans le village, pour impulser une vie locale villageoise, ma vie sociale... », comme le dit cette femme de Pechbusque déjà citée.

Mais ce quotidien est agrémenté de pratiques extra-ordinaires, exceptionnelles (les sorties, les grandes courses, les fêtes...), qui conduisent à la fréquentation d'autres lieux où se jouent un autre registre de sociabilités qui est celui des sociabilités publiques. Parallèlement, certains des lieux du quotidien sont dans certaines conditions – un événement attractif, une période propice à leur fréquentation – fréquentés par des publics extérieurs qui donnent lieu à des sociabilités publiques. Ces sociabilités publiques apparaissent par conséquent dans la vie sociale des individus interrogés, mais ponctuellement.

Dans cette succession de lieux et de modes de sociabilités qui caractérise la vie sociale des individus rencontrés dans ce périurbain toulousain, que l'on peut graduer de la connaissance réciproque à l'anonymat, du « commun » au « public », ce qui advient finalement, c'est cette même dynamique qui préside à l'hyper-mobilité, à savoir celle d'une offre qu'on choisit et saisit en fonction des opportunités, de ses désirs et de ses besoins personnels. Ainsi, des lycéens ont plaisir à se retrouver au skate-park de la commune parce qu'ils sont « entre potes », mais vont aussi dans les bars du centre-ville de Toulouse parce que « c'est loin du lycée et c'est bien d'être des gens parmi d'autres », indiquant par-là apprécier l'anonymat que procure la vie urbaine. Ou encore, des membres du comité des fêtes d'Auzielle travaillent au développement de la vie locale de la commune pour le plaisir de l'appartenance locale, tout en se réjouissant de réussir à drainer des publics extérieurs.

4. L'espace public, de l'espace commun au destin urbain

Les individus périurbains rencontrés ne vivent pas nécessairement au quotidien de sociabilités publiques, mais ils en font l'expérience à des moments, sur des temps, qui sont choisis ou bien donnés.

1. L'espace commun et l'espace public

Les sociabilités locales dominent donc ce quotidien de vie sur des lieux fréquentés par des habitants d'un même territoire de vie, engagés dans des pratiques similaires (les courses, les loisirs, la promenade...) et sur des temps plus ou moins concordants.

On peut donc s'interroger sur la nature véritable de ces lieux qui sont le théâtre ou la scène de ces sociabilités locales. Usuellement, mais aussi techniquement, ces lieux sont bien des espaces publics. Pour autant, ces lieux sont majoritairement fréquentés par conséquent par des publics qui, d'une part, par la convergence de leurs pratiques et de leurs fréquentations, ne sont pas très divers ni ne représentent une grande mixité de types d'usagers, et d'autre part, se connaissent et se reconnaissent plus ou moins (les sociabilités locales).

Ces lieux sont donc des espaces publics mais ce qui semble les caractériser davantage, c'est d'abord le fait d'être « commun » à une même population d'usagers, les habitants de la commune, qui se les partagent presque exclusivement et qui en attendent d'ailleurs des bénéfices sur le plan individuel (l'appartenance locale) et s'y investissent pour. Par le jeu de la fréquentation des lieux, l'espace public est ici bien plus un espace commun à une population désignée.

La figure de l'espace public, au sens d'un espace ouvert et fréquenté par des publics divers et mixtes qui se côtoient à travers un jeu de co-présence, est donc différente de cet espace commun décrit ci-dessus. Elle n'est pour autant pas absente des territoires périurbains. On la retrouve dans les lieux de sociabilités publiques qu'ont décrit les individus interrogés et en particulier en ce qui concerne :

- Les espaces de nature comme les Ramiers ou les bords du canal du Midi (en tant que lieux ouverts qui attirent et réunissent des publics divers en particulier à certains moments d'affluence) ;
- Les espaces commerciaux d'échelle intercommunale où se croisent des publics en provenance de bassins de vie différents (les hypermarchés et leurs galeries commerciales) ;
- Les pôles métropolitains fréquentés au cours des sorties (le centre-ville de Toulouse ou le centre commercial de Labège (commerces, cinéma, restaurants...)) ;
- Mais aussi, les événements et les manifestations quand ils attirent des publics extérieurs à la commune organisatrice, sont autant de lieux porteurs de cette figure de l'espace public.

2. L'espace public en arrière-pensée, destin incontournable des territoires périurbains

L'espace public n'est par conséquent pas une notion évidente quand on observe la fréquentation des lieux ouverts au public des communes périurbaines enquêtées. Ce qu'elle contient en tant que figure théorique ne correspond pas nécessairement à la réalité de ce qu'il s'y produit en termes de fréquentations et de sociabilités.

Pourtant, dans l'esprit des usagers de ces territoires périurbains interrogés, c'est une figure qui existe et qui renvoie à des images particulières – un certain degré de vie (en dehors de ses cercles personnels), l'animation des lieux, des espaces ouverts à tous – et à des thèmes – l'évolution de la ville, l'urbanisation, et un accroissement de population qui conduit à l'anonymat.

Le sentiment flottant d'un manque de vie

L'animation des lieux de la vie sociale fait souvent, chez les interviewés, l'objet de perceptions distinctes entre les personnes interrogées. Parallèlement, les discours sont parfois hésitants et peuvent basculer au cours d'un même entretien.

« Eaunes, c'est un espace où les gens viennent, descendent de voiture et repartent. J'ai un collègue, on ne s'est pas croisé dans Eaunes depuis neuf mois. On descend de voiture, on va chercher son pain et on repart. » ; « Eaunes, c'est un lieu où les gens se croisent, ici à la médiathèque, devant l'école. Autrefois, c'était une ville dortoir, ça commence à bouger. » ; « Il

n'y a pas de chaleur à Muret ; chacun sa vie. Pas de contact comme ici [à Eaunes], où tout le monde se connaît et se rencontre, à l'école, etc. (...) [mais plus tard dans l'entretien, au sujet des centralités et de l'animation dans Eaunes, cette femme ajoute] « les gens ne cherchent pas à se rencontrer. Aujourd'hui, les gens se passent devant sans se regarder. (...) [et elle raconte que son ami patron du « kebab » situé pourtant en plein centre de Eaunes réalise 80% de son chiffre d'affaires par les livraisons] ».

Ces différences et la fluctuation de ces perceptions semblent finalement refléter une sorte d'incertitude quand il s'agit de qualifier ou de caractériser l'animation et la vie sociale de son territoire de vie, entre le regret d'un manque général d'animation et de lieux publics et la valorisation d'une tranquillité centrée sur le calme résidentiel.

Un discours commun concerne ainsi le manque de lieux publics ou d'animation : « Ça manque de lieux publics ici (...) on ne peut pas se rejoindre avec des amis pour se retrouver dans un lieu public. La nature ? Ce n'est pas un lieu public pour se retrouver entre amis. [Elle ajoute qu'elle pourrait l'envisager comme tel mais que ses amis sûrement pas.] » ; « Il n'y a pas beaucoup de lieux de vie. Il y a un bar. Les jeunes n'ont pas de lieu. Après, il y a le foot. »

Cependant, dans un paradoxe assumé, ces manques sont en effet présentés parallèlement à l'appréciation du calme et de la tranquillité résidentielle. Ainsi, ce père de famille qui habite un lotissement à Auzielle et qui a habité en centre-ville, voudrait une vie locale plus intense et plus animée, tout en déclarant aujourd'hui en tant que père de jeunes enfants moins sortir et apprécier ce milieu parce « c'est paisible, c'est joli, on est bien. (...) [et plus tard de rajouter] « Ça manque de vie, d'animation ; croiser du monde à pied, c'est rare. Sinon c'est les voitures ».

La contradiction semble se poursuivre quand, dans les discours, après avoir énoncé tous les lieux, les équipements et les services fréquentés, l'usager termine son propos en disant qu'il n'y a rien à faire...

C'est donc qu'il manque quelque chose, autre chose, pour créer un sentiment de satisfaction vis-à-vis d'une envie d'animation, de vie locale, de vie sociale. Peut-être est-ce là l'évocation du besoin d'un lien civil, ce désir d'être lié aux autres, à d'autres, qui ne trouve pas forcément de matérialité, d'expression réelle, mais une importance symbolique ?

Un horizon incontournable

Ce sentiment ambivalent au sujet des lieux publics animés se poursuit généralement par une projection vers une situation future qui viendra résoudre ces paradoxes. La clé de résolution semble alors se situer dans cet horizon apparemment incontournable aux yeux de nombreux usagers interrogés qu'est l'évolution de la commune qui s'agrandit et qui doit s'équiper de nouveaux lieux publics.

L'évolution des lieux est en effet pour la majorité des interviewés un élément fondamental de la perception de leur territoire de vie. Elle est énoncée par rapport à l'urbanisation : « quand on a construit, c'était un petit village (...) maintenant (...) ces gens-là (...) pas la même mentalité ... » - « L'évolution d'Eaunes ? On la sent oui ; on la voit surtout. Toutefois, c'est resté assez village. Les gens trouvent que ça reste agréable quand même. ». Elle l'est également par rapport à l'observation d'une plus forte fréquentation, qui induit un changement de publics : « Le Ramier, il fut un temps, on fréquentait, maintenant moins. [par rapport à la foule présente le jour de l'enquête] ». Cette évolution est souvent mise en rapport avec l'échelle intime de l'histoire familiale, quand on est arrivé sur le territoire jeunes parents et que les enfants sont désormais partis du foyer familial : « Mes enfants sont grands, donc on n'est plus impliqué dans la vie locale ». Mais l'évolution des lieux, de ce territoire de vie, semble aussi un besoin : « Autrefois, c'était une ville dortoir, ça commence à bouger, mais il faut que le maire prévoit autre chose. La mairie a racheté la ferme en face. ».

De fait, un lien est établi entre l'agrandissement de la commune et la nécessité qu'il semble d'y avoir des lieux publics, par exemple dans ce propos : [Sur Lagardelle, quels sont les lieux publics ?] « Il n'y en a pas, c'est bien ça le problème ; la commune s'agrandit, toutes les structures, les cantines, les écoles se saturent. Soit on décide qu'on est une commune-dortoir et on va sur Toulouse pour avoir des activités, soit on se bouge et on fait quelque chose. Après c'est politique. A Miremont, il y a un super festival de rues, et pourtant il y a moins de monde, moins de budget. » ; « Les gens ont envie d'avoir sur place une commune active. », nous dit aussi un habitant de Belbéraud après avoir parlé de l'avenir de la ville et de son nouveau projet urbain.

Ce que l'on entend par conséquent, c'est comme le destin incontournable des communes périurbaines qui les conduira de toutes façons à sortir de leur échelle locale et à se diriger vers une échelle urbaine, construite pour partie sur un accroissement et une diversification de population, donc une diversité de public, parallèlement à une nouvelle offre de lieux publics où l'échelle des sociabilités locales et familiales se fera à coup sûr bouculer.

La représentation a priori positive d'un espace ouvert et anonyme

L'espace public, au sens d'espace de croisement et de rencontre entre publics divers, et dont il tire sa qualité, se dessine en creux dans ces représentations et ces projections. Et cela corrobore un des résultats de l'enquête quand il s'est agi d'interroger la notion même d'espace public. Une question volontairement générale sur la façon de définir le terme « espace public » était en effet posée en fin d'interview et formulée de la façon suivante : « Comment définiriez-vous le terme « espace public », que comprenez-vous par ce terme ? ». L'objectif était ainsi de collecter les représentations « premières » que les individus interrogés pouvaient avoir à ce sujet.

La majorité des personnes ont alors évoqué le caractère « ouvert » de l'espace public, « ouvert à tous », en en faisant une qualité. Voici quelques extraits :

« Un espace ouvert à tout le monde. Le Ramier, ces choses-là. Ça peut être un jardin public à Toulouse » ; « Un endroit où tout le monde peut aller, tout le monde peut profiter, accessible à tout le monde. [Ici ?] Ici oui en bord de Garonne. Non pas d'autres à Pinsaguel. » ; « Des parcs et jardins. Des lieux ouverts, espaces dédiés au public. A Eaunes, le parc. » ; « Espace public, c'est un peu vague. Ce sont tous les lieux qui donnent accès au public : la médiathèque, la mairie, ça peut être l'école... » ; « Là où se retrouvent les personnes, les rues, les parcs, les espaces. Mais les espaces publics, c'est aussi le cinéma, les lieux culturels, les musées. » ; « Ouvert à tous. Un parc. Tout ce qu'il y a autour du lycée, et devant. Le cinéma... c'est public. Tout est public ! Le parking, les espaces, les centres commerciaux. »

Il faut mettre en rapport alors cette qualité d'ouverture avec celle de l'anonymat, ou plutôt celle d'un environnement social qui permet d'être seul sans être isolé, comme nous précise un homme rencontré à Labège : « L'espace public ? C'est un lieu où il y a du monde et en même temps où on est tout seul. »

Certains usagers évoquent le plaisir de l'animation urbaine en tant qu'ambiance mettant en présence des publics nombreux et divers. Comme évoqué plus haut, à cela correspond la recherche et l'appréciation de l'anonymat des lieux, où ce qui est mis en avant, c'est être soi dans ce jeu social de « l'étrangeté mutuelle » (Quéré, 1999) qui libère de la pression des sociabilités familiales et locales. Les sociabilités publiques semblent se hisser là au rôle de besoin.

II. LA MULTISCALAIRITE DES PRATIQUES : ENTRE HYPERMOBILITE ET DESIR D'ANCRAGE

L'analyse et la manière dont ont été conduits les entretiens permettent de faire ressortir deux paradoxes qui soutendent et participent de la complexité mais aussi de la richesse des modalités de la vie périurbaine. Ces paradoxes peuvent s'analyser en interrogeant les pratiques et les modes de vie des habitants de ces territoires à travers le prisme des relations de ces habitants à la mobilité d'une part, qui est une donnée intrinsèque aux modes de vie périurbains comme l'ont montré de nombreux travaux, et à la ville dense d'autre part, figure longtemps érigée comme la figure contre laquelle se sont structurés les territoires périurbains et qui est souvent proposée dans une lecture dichotomique comme la contre-référence (consciente ou inconsciente, implicite ou explicite) qui structure encore largement les catégories de pensée et les références pour comprendre ce territoire, notamment dans la communauté des chercheurs.

Ces rapports paradoxaux qui peuvent être mis en évidence dans les paroles recueillies auprès des individus rencontrés sur ce territoire permettent de lever un certain nombre de questions et d'interroger un certain nombre d'idées reçues accolées aux modes de vie dans ces territoires. C'est ce que discuteront les conclusions partielles de cette partie.

1. Le rapport à la mobilité

Il ressort des entretiens que les habitants de ces territoires qualifiés de « périurbains », nécessairement soumis dans leur quotidien à des déplacements plus ou moins longs et fréquents, entretiennent un rapport ambivalent ou tout le moins complexe à la mobilité.

1. L'éclatement spatial des lieux de vie quotidienne

Les entretiens menés confirment que la multiscalairité est une donnée de la vie périurbaine. Cette dimension multiscalaire des modes de vie périurbains a déjà été démontrée (notamment dans les travaux de M.C. Jaillet ou d'E. Charmes) et n'est restituée ici que comme un élément de contexte pour comprendre les ressorts et les soubassements de la vie publique sur ces territoires.

Ainsi, la description des itinéraires de vie quotidienne confirme bien, chez la quasi-totalité des personnes interrogées, cette multiscalairité des modes de vie, constitués de cercles plus ou moins concentriques qui s'emboîtent selon une logique en partie cristallérienne mais surtout en fonction des logiques et des besoins individuels.

Ainsi, une femme rencontrée au marché de Vieille-Toulouse et habitant Pechbusque, nous décrit la géographie de ses déplacements :

Elle fait ses courses à Intermarché à Ramonville et au marché de Vieille-Toulouse car elle aime la dimension de ce petit marché, où elle rencontre des gens de Pechbusque. Ses loisirs et ceux de ses enfants se déroulent à Montaudran pour le rugby, à Castanet pour l'association de loisirs créatifs. Elle fréquente Labège, pour le Carrefour, et Portet-sur-Garonne pour Darty, Decathlon, KFC « pour les supers toboggans ». En termes de services, elle fréquente les médecins entre Ramonville et Pouvourville. Sinon, elle va au cinéma à Labège. Elle se promène le long du canal, à la ferme des 50, le

week-end. Elle fréquente aussi le centre-ville de Toulouse, elle aime s’y promener, elle va voir son mari qui travaille rue Pargaminières. Elle fait du shopping rue Alsace Lorraine et dans l’hyper-centre. Elle y va en métro puis à pied, ou en voiture.

On est donc dans une géographie de la ville à la carte dans laquelle les rapports centre-périphérie sont en grande partie gommée par des déplacements et des circonvolutions beaucoup plus complexes répondant à la construction d’itinéraires individualisés répondant à des besoins mais aussi des envies propres à chaque individu.

2. La fierté d’être hypermobile (ou l’inversion des polarités)

Un des rapports originaux à la mobilité se traduit par une forme de fierté d’être hypermobile, comme si ces déplacements permettaient de ne pas être prisonnier d’un horizon contraint et limité et qu’au contraire, cette condition *sine qua non* de la vie périurbaine était en fait un moyen et une opportunité d’être en capacité de profiter de l’offre de services la plus pertinente par rapport à ses envies ou ses besoins.

Historiquement, le développement des espaces périurbains s’est fait parallèlement et corrélativement avec le développement des axes de transports routiers et l’essor d’une mobilité individuelle généralisée³. Il ya donc un lien indéfectible et consubstantiel entre mobilité et territoire périurbain. Parallèlement, dans les discours et les analyses qui se sont progressivement construits sur ces territoires, la mobilité est apparue comme une modalité incompressible et incontournable de ce mode de vie. Que ce soit dans une lecture « pessimiste » ou « optimiste » des motivations et des facteurs conduisant à ce choix résidentiel (coût du foncier prohibitif et sélectif voire ségréatif dans la ville dense / ou envie d’un cadre de vie plus « vert » et mise en avant du thème de la « qualité de vie ») la mobilité apparaît comme « le prix à payer » - en terme financier et temporel – de ce choix de vie. Le revers de la médaille de l’accès à un jardin, un habitat plus vaste, un environnement moins contraignant qu’en ville est le fait que les différentes temporalités du quotidien sont lestées et grevées de ces temps de transport incompressibles, entre l’habitation et le lieu de travail et entre les différents lieux de vie du quotidien (école, lieu de courses, lieu de loisirs et d’activités)

Or il ressort de nos enquêtes et de nos entretiens de terrain que cette mobilité n’est pas vécue sur un mode négatif et contraignant – aucune remarque n’est apparue sur le temps perdu passé en voiture ou la dépendance à ce mode de transport pour effectuer n’importe quel déplacement. Au contraire, la mobilité apparaît comme une donnée intrinsèque de ce mode de vie, assumée comme telle et vécue comme un élément constitutif de ces territoires voire de l’identité de ces habitants. La mobilité est présentée comme une opportunité qui permet de profiter au maximum de la multitude des services et de l’offre métropolitaine et de « butiner » au gré de ses envies, de ses besoins ou des hasards plus ou moins planifiés de ses déplacements de la variété et de la diversité de l’offre métropolitaine.

Il y a même une sorte de fierté d’être hypermobile qui affichée comme telle permettrait de montrer que l’on n’est dépendant et « prisonnier » d’aucun territoire et qu’au contraire cette capacité d’être mobile permet de maximiser les possibles offerts par la vie à l’échelle métropolitaine.

Pour certains habitants du périurbain, qui en ont les capacités, c’est comme s’il y avait une forme d’inversion des polarités : cette mobilité inhérente à ce choix résidentiel, imposée par ce lieu de

³ Le changement des critères de définition de la ville par l’INSEE à la fin du XXème siècle ont d’ailleurs pour but d’intégrer ces nouvelles modalités de vie et de croissance urbaine et ont troqué des paramètres démographiques et morphologiques statiques (chiffre de population, distance entre les constructions) contre des paramètres économiques et dynamiques (emplois, part de la population effectuant un trajet domicile-travail en dehors de la commune de résidence)

résidence qui induit nécessairement des déplacements fréquents et plus ou moins longs pour tout type d'activité est perçue comme un élargissement des champs de possibles et une opportunité offerte de profiter de tout ce que la métropole ou l'aire urbaine peut offrir en différents points de son territoire. On est dans une géographie de la ville à la carte qui est présentée comme la maximisation des possibles offerts par la vie à l'échelle métropolitaine

Deux femmes, rencontrées au marché de Lacroix-Falgarde, habitante des coteaux, résidant dans des maisons isolées en pleine campagne déclarent faire leurs courses et pratiquer leurs activités de loisirs : « n'importe où ». « On est mobile. On est habituées à bouger. J'ai été à Ranguel, je suis partie à Purpan. On est ouvert aux autres, on bouge ». C'est moins la réalité géographique de cette mobilité qui est intéressante à entendre – finalement, leurs critères d'évaluation de leur ouverture peuvent être vus comme relativement restreints si on se place à une autre échelle (nationale voire internationale) – mais c'est leur positionnement par rapport à la mobilité et l'image valorisante qu'elles en retirent qui sont signifiants quant au rapport à la mobilité de ces habitantes. Si elles reconnaissent factuellement être « obligées de partir du village pour aller faire (leurs) courses », cette condition n'est pas vécue comme contraignante mais au contraire comme un mode de vie dont les connotations associées relèvent de la liberté et de l'émancipation individuelle. La mobilité serait une des voies et des formes d'émancipation individuelle qu'expérimenterait l'individu périurbain dans son rapport quotidien à la métropole. Tout se passe comme si cette donnée géographique de la vie périurbaine était renversée en termes de charge symbolique : ce qui pouvait passer pour une contrainte est présenté comme un atout, un élément valorisant qui est constitutif de leur identité et de leur vie périurbaine. Il ya une fierté d'être mobile, une valorisation tirée de cette hypermobilité qui permet d'entrer dans un rapport « à la carte » de la métropole avec un usage très circonstancié et individualisé des différents champs de possibles qui se présentent au long de ses pérégrinations dans un périmètre métropolitain plus ou moins large.

C'est ce que nous décrit également une femme, rencontrée sur le marché de Vieille-Toulouse avec ses deux enfants. Elle décrit la géographie de ses déplacements en énumérant une multitude de lieux qui s'emboîtent dans une logique plus ou moins cristallérienne mais pas seulement et qui sont agrégés dans sa géographie personnelle en fonction de ses besoins et de ses envies.

Elle habite Vieille-Toulouse dans un lotissement daté des années 1980, travaille au Conseil Général à Frouzins, l'école fréquentée par son fils est à Vieille-Toulouse, l'assistante maternelle pour sa fille à Frouzins. Elle fait ses courses à Ramonville, Pinsaguel, Frouzins dans les grandes surfaces et vient au marché de Vieille-Toulouse assez régulièrement. Elle dit aussi apprécier Toulouse qui fait partie de ses cercles plus ou moins concentriques de mobilité :

« Toulouse, c'est bien parce que ça vit, ça bouge, il y a plein d'activités, il y a le vélo, pour voir une super pièce de théâtre ».

« Avant, j'y allais beaucoup. Depuis les petits peu. J'y allais beaucoup pour les magasins, beaucoup de cinéma, un peu de théâtre, siroter un café sur une terrasse » (...) L'avantage d'ici et d'aimer se balader à Toulouse, c'est que c'est tout près. Après, on vient se réfugier ici. »

Toutefois, ce positionnement par rapport à la mobilité observé chez les personnes que nous avons rencontré dans des lieux ouverts n'infirme pas la réalité socio-économique de certaines catégories sociales habitant dans le périurbain et qui ont pu être désignées comme étant des captifs du périurbain⁴, mais il fait apparaître un autre rapport à la mobilité et à la ville pour certains habitants de ces territoires.

Par ailleurs, cet éclairage n'infirme pas non plus la dépendance de ces modes de vie par rapport à l'automobile et les coûts induits – notamment sur le plan environnemental – par ces modes de vie.

⁴ Cf : les travaux de Lionel Rougé

3. Une envie d'ancrage local

Dans le même temps, on note au travers des entretiens l'expression d'une envie, plus ou moins effective ou fantasmée, d'ancrage local. En effet, malgré cette mobilité, ou du fait d'elle, dans une forme de modalité de compensation, on note de manière assez récurrente l'expression d'une envie de vie locale. Cette envie de s'ancrer localement, de faire partie d'une communauté locale se manifeste selon des modalités variées, plus ou moins constructives. On peut la retrouver et la lire au travers de 3 types de discours ou d'attitudes :

- Elle peut se lire en creux dans les discours des habitants qui se disent déçus de l'inexistence ou de l'absence d'une vie locale plus forte. Il y a une envie, non satisfaite, qui existe à l'état de potentialité à activer.
- Elle se manifeste selon une modalité minimaliste dans le discours de certains jeunes quand ils expriment leurs rêves et les lieux dans lesquels ils se projettent dans l'avenir : pour certains d'entre eux – mais qui ne représentent qu'un type parmi d'autres de profils de jeunes possibles - ils ne dépassent pas les limites de leur territoire vécu et ne se projettent pas dans le futur ailleurs qu'ici. Cet horizon limité les satisfait et ils n'ont pas d'envie d'ailleurs
- Enfin, elle peut s'incarner de manière plus concrète et explicite dans l'implication active et volontaire de certains, certaines mères de famille en particulier, qui disent soutenir et participer à la vie locale sous toutes ses formes afin de créer un ancrage et une appartenance locale et de bénéficier des retombées qui en découlent.

Le discours désabusé : l'expression d'une envie non satisfaite, d'un potentiel non activé

Cette envie de vie locale peut s'exprimer par la négative dans des discours qui en déplorent l'absence et font un constat plus ou moins amer de la faible animation de la vie publique ou en tout cas sociale qui s'offre à eux dans leur environnement proche.

Ainsi à Auzielle, juste avant l'heure de la sortie de l'école, un jeune homme, père de famille, prend un café à la terrasse du café du village. Il est habitant de la commune et animateur à l'école sur le temps périscolaire.

Il a un discours assez négatif sur sa commune et l'animation qui peut s'y dérouler : « ça manque de vie, d'animation », « croiser du monde à pied, c'est rare. Sinon c'est les voitures », « le cinéma, j'y suis allé deux fois en 4 ans. Les films sortent ici deux mois après leur sortie au Gaumont de Labège ».

Sa voisine de table qui l'accompagne fait le même constat mais selon une approche plus constructive : membre du Comité des fêtes d'Auzielle, elle rapporte le succès important du Carnaval cette année : « Il y a eu beaucoup de monde ! Jusqu'à 3 heures du matin ! La population suit. Il y a une attente. (...) On ne peut pas faire tout le temps non plus mais les gens ont envie »

Une expression, encore plus désabusée et amère de cette absence de lien social et de vie publique, s'entend dans le discours – sûrement un peu radical – de cet homme, père de 4 enfants, locataire d'un logement HLM à Labège :

« La société fait qu'on est tous enfermés entre 4 murs. On a la télé, c'est un peu toute la France. Les gens sont pas ouverts. Un lieu ouvert, c'est le Maroc. Dans la résidence, il y a pas trop d'entraide. J'évite de demander. On n'est pas une famille. On n'est pas obligé d'être une famille. On est tous dans son monde, dans sa bulle. Au Maroc, ce qui m'a choqué (sic), c'est les gens : ils sont joyeux, ils ont un contact avec l'humain très facile (...) Le club de foot, ça fait du bien physiquement, j'ai 2-3 connaissances. (...) Je partirai au Maroc pour les gens, leur façon de vivre. »

Derrière cette amertume, s'exprime, en creux, une envie de sociabilité et de vie locale très forte, non satisfaite dans les conditions actuelles mais qui contredit l'image du repli périurbain sur un entre-soi ou un individualisme poussé à l'extrême.

Avec des modalités d'expression variées et plus ou moins constructives ou défaitistes, s'exprime l'envie que prenne forme et naissance une vie collective et publique plus dense et plus forte et qu'elle s'incarne et se manifeste dans des lieux qui restent à inventer.

L'horizon limité de certains jeunes : pas d'envie d'ailleurs

Dans la géographie mentale ou l'imaginaire de certains jeunes interrogés, il y a une envie d'ancrage ou à tout le moins de sédentarité. Ceux-ci se voient naître, vivre et vieillir au même endroit sans être partis à la découverte d'un espace plus vaste.

Quand on les interroge sur leurs projets et les lieux où ils pourraient se projeter mentalement dans l'avenir: ils répondent en chœur : « Ici » (rires) « On est bien ici. C'est pépère. C'est plus calme, c'est plus pépère ». Leur horizon ne semble pas très large (« si on n'a pas d'élément de comparaison ») mais ils ne semblent pas démangés par une envie de grand large (« On manque de rien. Pour les lycées, ça va. C'est pépère »). Ils ne semblent pas manifester une envie particulière de mobilité et ne réclament notamment pas de moyen d'accéder à une mobilité plus grande : ils n'ont pas de mobylette et n'en veulent pas (« on a des bus »).

Même si, comme l'ont montré d'autres études, il y a des niveaux « de compétences et d'appétence à vouloir bouger qui varient en fonction de l'éducation, de l'autonomie autorisée⁵ » et que la « mobilité s'apprend » (Le Breton, 2012), cette expression d'un désir de vie micro-localisée traduit aussi une envie d'ancrage local qui peut aussi être pris en compte comme un levier d'aménagement de ces territoires.

L'implication active des femmes dans la co-construction de la vie locale

Cette envie d'ancrage local peut s'exprimer de manière plus tangible et concrète. Ce sont souvent les femmes qui expriment cette envie, qui recouvre aussi un besoin, de participer la co-construction de ce lien social qui leur paraît ténu, et nécessitant une vigilance constante. Ainsi, un groupe de mères de famille attendant leurs enfants à la sortie de l'école à Auzielle, affirment en chœur : « On est dans tout », « on soutient », « on essaie de faire marcher. On va à la crêperie (qui vient d'ouvrir). On soutient. On est obligé ».

Cette mobilisation habitante, voire citoyenne, repose sur une stratégie d'entre-aide explicite : une femme habitant Pechbusque, rencontrée sur le marché de Vieille-Toulouse, justifie ainsi sa participation au comité des fêtes : « c'est plutôt pour chercher à rencontrer des gens dans le village, impulser une vie locale villageoise, sa vie sociale, autour de Pechbusque. Parce que c'est sympa, et ça correspond à un souci, un besoin, pour une garde impromptue par exemple. Ça permet d'avoir des liens. (...) Ces liens sont super importants. »

Mais ce besoin de participer et de bénéficier de ce filet de sécurité sociale local dépasse la simple dimension du potlatch (du don-contre-don), il ya un désir – non orienté vers une finalité pratique – d'être ensemble, d'être avec d'autres et de participer à un corps social qui dépasse les limites de cette intimité souvent mise en avant comme recherchée et motivant les choix et les pratiques des habitants du périurbain.

Ce désir d'altérité et de participation à un corps social même à une échelle restreinte se traduit concrètement par la recherche de lieux publics de sociabilité.

Pour certaines mères de famille notamment ce lien vital avec l'extérieur et avec l'autre se fait de manière certes très ponctuelle et intermittente grâce à l'école – espace de socialisation ponctuel et intermittent mais extrêmement puissant, comme l'illustre ce dialogue entre différentes mères de famille à la sortie de l'école :

- « Si l'école ferme, c'est la cata. On déménage »

⁵ IAU, Note rapide n°646 « La mobilité dans le périurbain : désir d'ancrage et nouvelles proximités »

- « Ah bon ? »
- « non... mais bon, si quand même... »
- « si on n'avait pas l'école, on serait obligé d'aller se soûler au bar »

Dans ces petits villages où la place publique devant l'église ou la mairie restent souvent vides, signe sans doute que ces archétypes d'espaces publics ne sont pas en eux-mêmes des formes suffisantes pour susciter de l'animation ou du lien social malgré les connotations de vie publique dont elles restent chargées dans les référentiels des élus ou des acteurs de l'urbanisme, les habitants (à tout le moins, certains d'entre eux, et notamment les mères de famille qui ne travaillent pas) cherchent des lieux « publics », des lieux où se rencontrer, où se croiser, pour sortir de la sphère de l'intime.

Les stratégies mises en place sont de plusieurs ordres :

- Elles peuvent procéder à des détournements de lieux fermés, d'usage public comme la bibliothèque par exemple : « c'est un lieu très important, un lieu de rencontre. On y vient 2 ou 3 fois par semaine » et il faut que la bibliothécaire, présente à la sortie de l'école dans le groupe des mamans, rappelle sur le ton de la plaisanterie, que la bibliothèque « on y vient quand même surtout pour prendre des livres » (mères de famille d'Auzielle)
- d'autres se bornent à un constat déçu que « sinon, il n'y a pas d'endroits pour se rencontrer », et que la vie sociale est inexorablement rabattue dans la sphère de l'intime : « On se rencontre chez les unes, chez les autres »
- enfin, une autre stratégie d'appropriation et de construction symbolique autant que réelle d'un lieu de sociabilité partagé est de faire avec « les moyens du bord » : « l'espace public ici⁶ ? c'est devant Studio 7. Un grand champ devant le cinéma : on s'y rejoint tous les soirs s'il fait beau. On squatte. C'est notre refuge. Les enfants jouent. Il y a rien. Juste un arbre. C'est pas aménagé. On y va tous les soirs. Quand il pleut..., on reste chez soi et on déprime ». L'assistante maternelle qui accompagne cette maman dit même que c'est un point de rendez-vous pour récupérer les enfants le soir. « Le champ est occupé par nous et toute une tripotée d'enfants. C'est que nous. Le soir, il y a les ados. Ils prennent notre banc »

Cette construction est peut-être plus imaginaire et symbolique que réelle – mais cela n'enlève en rien de son importance : par un beau soir de printemps – le premier depuis bien longtemps, le grand champ et l'arbre sont déserts une demi-heure après la sortie de l'école. Mais ils existent dans la géographie mentale de ces gens, et cela fait une différence essentielle.

Dans ces discours, s'exprime donc une volonté de partage d'un espace collectif, d'avoir un endroit en commun pour expérimenter un bout de vie collective. L'aménagement peut être minimaliste – on verra plus tard qu'une série d'équipements ne suffit pas à constituer et instaurer un espace investi d'une dimension publique voire civique qui puisse être le support de la construction du lien civique.

Autre élément intéressant dans ces discours et ces stratégies d'auto-construction d'un espace de partage de vie publique : on retrouve très vite les mêmes conflits d'usage, les logiques d'appropriation observables dans des espaces publics de la ville dense ou de certains tissus de banlieue. Ces conflits d'usage peuvent d'ailleurs, en creux, être le signe de l'amorce de la construction d'un espace public au sens fort.

Ces stratégies de construction/appropriation d'un espace de vie publique montrent bien que l'homme/comme la femme est un être foncièrement et structurellement ambivalent, complexe et paradoxal : s'il y a un désir d'être ensemble assez ontologiquement partagé, l'homme est parallèlement et également un animal grégaire qui assimile lentement la différence. Ce désir de rencontre et d'être ensemble se porte donc plus facilement et spontanément vers le même et le semblable que vers l'altérité la plus marquée. C'est pour cela que cette construction du vivre ensemble ne peut pas se faire uniquement par la base, dans un processus *bottom-up*, mais que c'est

⁶ A Auzielles

par une construction politique, qui relève d'un projet de société, que va se faire la cristallisation de ce désir de vivre ensemble.

Les jardins familiaux : une forme de lieu public

On retrouve cette même envie de sortir de la sphère de l'intime – voire de ce que R. Sennett nommait « les tyrannies de l'intimité » -chez une femme habitant Labège dans une petite maison dans une résidence fermée.

« On a pris des jardins familiaux. On parle de tout, de rien. Y a pas de différence. Les enfants s'amuse. Depuis qu'on a pris les jardins, on voit d'autres gens. Des personnes âgées. On vous regarde pas comment vous êtes dans la vie de tous les jours. Y a pas de jugement. C'est à la bonne franquette. Vous avez des cerises : on partage. Les gens qui connaissent la campagne ont une autre vision de la vie que les gens de la ville. »

« Je regarde pas la dame qui vient en talon au parc, je m'en fiche »

Ce jardin : elle y va « pour le plaisir. (Son) mari fait le jardin. Ça change du bruit, de la ville, de tout ce qui stresse »

Derrière un discours anti-urbain, et l'expression affichée de son rêve qui serait de « se retirer en campagne, dans l'Ariège », l'expérience qu'elle livre de ces jardins partagés peut se rapprocher de ce que l'on attend d'un espace public qu'elle définit d'ailleurs comme un lieu « où tout le monde peut aller sans a priori, pour passer un agréable moment ». A l'inverse, dans sa résidence, au travail, elle se sent jugée.

Elle estime que dans la résidence « c'est compliqué. Il n'y a plus de fêtes des voisins. Il y a les personnes avec les animaux. Je travaille au Carrefour de Labège. Je vois du monde toute la journée. Quand je rentre, j'ai pas besoin de voir du monde » (...) « La vie en collectivité, c'est compliqué. Il ya les rythmes différents » « On est obligé de vivre en collectivité, mais bon.. »

Malgré le paradoxe apparent de cette femme qui souhaite se retirer toujours plus loin de la société urbaine, dans la campagne, au fin fond de l'Ariège et dont l'image anti-urbaine est construite par son expérience quotidienne et professionnelle du centre commercial de Labège, et au-delà du cas particulier, il ya chez elle, comme chez d'autres, l'expression d'une envie de partage, de socialisation, de contact humain qui va au-delà de l'entre-soi : l'espace fermé de la résidence est mis sur le même plan que l'espace de travail et ce n'est pas lui qui lui apporte une source de satisfaction et de délasserment. Au contraire, c'est dans l'espace des jardins familiaux qui revêtent une partie des caractères d'un espace public (lieu de rencontre, de mixité – transgénérationnelle à défaut de sociale – de partage matériel et surtout symbolique, d'anonymat ou de non-jugement, de possibilité d'être soi) qu'elle trouve un espace de liberté. Il ya donc un rejet de la ville (au moins dans les représentations qui lui sont associées : le bruit, le monde, une mentalité qui serait autre et moins bien que celle de la campagne) mais une recherche de l'expérience sociale urbaine, du lien social / civil / civique que permettent de tisser les espaces publics de la ville dense quand ils sont réussis. Il ya donc une demande de lien social et d'expérience de la civilité parallèlement à la recherche concrète d'une forme de lieu pouvant en être le cadre.

Conclusion partielle

Cette envie de vie locale et d'inscription dans un territoire local peut apparaître comme une clé de soutenabilité et de durabilité de ce type de territoire dont l'impact écologique est fortement critiqué (pour des raisons en partie justifiées) : à partir du moment où les conditions d'une vie locale sont

créées ou réunies, cette offre de vie locale a toutes les chances de rentrer en adéquation avec une demande et des aspirations plus ou moins latentes chez les habitants de ces territoires. Or, les espaces publics peuvent être un des outils de construction et d'expression de cette vie locale, selon des modalités qui restent pour une bonne part à inventer.

2. Le rapport à la ville dense / l'hypercentre

Les mobilités des habitants des territoires périurbains dessinent et sont dessinées par un rapport à la ville dense qui n'est ni unique ni univoque. En fonction des trajectoires de vie le lien à la ville dense est de nature varié et interfère plus ou moins fortement dans l'organisation et le fonctionnement quotidien de ces territoires longtemps compris et analysés comme des figures antithétiques de la ville dense. Souvent posés comme des repoussoirs de la ville dense, qui se construiraient dans une logique binaire de positionnement antithétique, les territoires périurbains et surtout leurs habitants entretiennent des liens plus complexes à l'urbain, compris dans son acceptation la plus stricte, et entendu au sens d'espace urbain dense et central – à savoir ici l'hypercentre de Toulouse.

La géographie des déplacements et les représentations des habitants de ces territoires font apparaître un rapport à l'urbain et au rural, ou à la nature, moins dichotomique et plus complexe que les clivages ou les catégories épistémologiques classiques ne le permettraient de le penser. En effet, si des positionnements extrêmes ou radicaux semblent exister (« la ville c'est fini, je n'y retournerai jamais »), ils ne représentent qu'une catégorie parmi d'autres et sont parfois même plus de l'ordre du discours que des pratiques réelles. Finalement on semble être d'avantage dans un processus général de « métropole à la carte » au sein de laquelle les pratiques et les usages sont la résultante d'un positionnement personnel de curseur sur une ligne allant du plus « rural » au plus « urbain » - la gradation pouvant se comprendre en terme de densité morphologique et d'intensité d'animation ou de vie sociale – que dans des positionnements très clivés entre des urbains et des périurbains.

En fonction de ses goûts personnels, de son origine socio-culturelle, de sa situation familiale actuelle, les habitants des territoires périurbains vont entretenir un rapport à la ville dense d'une intensité variable et motivée par des facteurs différents et plus ou moins conscients.

Par ailleurs, on note aussi un décalage ou une inadéquation entre les représentations de la ville dense de certains habitants et leurs pratiques, plus ou moins affranchies de ces représentations de manière plus ou moins assumée ou consciente

Comme pour la mobilité, le rapport des habitants des espaces dits périurbains à la ville dense est multiple, complexe voire paradoxal.

Les entretiens permettent de dresser une typologie ternaire des formes de rapport à la ville dense. Trois positionnements émergent des entretiens quant à la relation, réelle ou rêvée, que ces individus entretiennent avec la ville dense, en l'occurrence sur ce territoire : Toulouse et même plus précisément l'hyper-centre de la ville rose.

Si ces différents types de rapport à la ville-dense remettent en cause – comme cela a déjà été montré par ailleurs – les rapports centre-périphérie qui se complexifient avec l'apparition de polarités secondaires qui se suppléent ou complètent le rôle et les fonctions de la ville-centre, ils redessinent également des figures de périurbains plus complexes et plus éloignés des archétypes absolutisés dans lesquels les débats internes à la communauté de chercheurs veulent bien les enfermer.

Ces entretiens permettent de discerner au moins 3 types de rapport à la ville-centre, allant du plus distancié au plus intense.

1. Un rapport inexistant : Toulouse : un espace blanc sur la carte

Pour certains individus interrogés, Toulouse est une figure qui n'apparaît pas dans la géographie de leurs déplacements et ne constitue en aucune manière une polarité structurante de leur vie quotidienne. Cette « disparition » de la ville centre de leur paysage vécu et de leur carte mentale est présentée comme un choix voire un soulagement. Rien dans ce que propose la métropole ne peut justifier un déplacement. Les polarités secondaires des bassins de vie (Labège Innopole pour le SICOVAL, Roques, Portet pour le Muretain) suffisent à satisfaire les besoins et les attentes de ces habitants.

Dès lors qu'une offre alternative de services (notamment marchands dans le registre du textile) apparaît la ville-centre ne soutient plus la concurrence et disparaît de la géographie des territoires de vie des périurbains.

Cet effacement de la ville dense de la géographie des périurbains n'est pas vécue comme une fatalité imposée qui susciterait des regrets ou de l'amertume mais comme une réalité qui s'impose et qui est la résultante de la constitution d'une offre d'urbanité concurrentielle, organisée notamment autour des polarités commerciales.

Cette attitude par rapport à la ville dense se retrouve chez différentes catégories de personnes dont l'âge, le genre, la catégorie sociale peuvent profondément différer.

Ainsi, cette femme habitante d'Escalquens qui prend l'air avec sa fille sur l'aire de jeux de la commune :

« Au Gaumont, à Labège, on a pris la carte de fidélité. On paie 20 euros/mois. On peut y aller autant de fois qu'on veut. Au restaurant, on va beaucoup à la Pataterie. Le patron est sympa. Ça évite d'aller au centre-ville. Il y en a qui aime ça le centre-ville ».

Le centre-ville est ici associé à une catégorie d'urbain, parmi d'autres, non hiérarchisé par rapport à d'autres polarités périphériques du fait de l'absence de différentiel dans l'offre marchande et qui de ce fait ne recèle plus de principe d'attractivité spécifique et ne justifie pas d'être inscrit dans une géographie hiérarchisée des déplacements qui fonctionnerait dans une logique christallérienne.

De la même manière, cette femme habitant Pechbusque et rencontrée sur le marché de Vieille-Toulouse, affirme finalement la même chose avec moins de radicalité et en l'assumant peut-être moins ouvertement :

« il n'y a rien à Toulouse que nous ne trouvions ailleurs en fait, sauf la boutique du Stade toulousain et le patrimoine (...) On se dit souvent qu'on devrait visiter ce patrimoine ». Elle finira par conclure à propos de la ville dense et de ces usages possibles : « et comme on n'est pas très théâtre... la ville non... »

De même, cet homme, habitant Auzielle admet aller de temps à autre à Toulouse « pour se promener, pour faire les magasins » mais il finit par revenir à l'idée que finalement avec deux enfants en bas âge il ne sort plus beaucoup et que de toutes façons, « à Labège, à l'Innopole, il y a tous les restau ».

Si en terme de pratiques, la ville-centre paraît s'imposer difficilement dans l'aire de déplacements et les mobilités de certains habitants du périurbain faute d'offre différentielle suffisante justifiant ce déplacement, le positionnement de ces personnes en terme d'implantation résidentielle fait l'objet d'un discours plus tranché :

« Avant, j'habitais en plein centre-ville de Nîmes. Je retournerai plus en ville. C'est fini ».

De même ces lycéennes de Saint-Orens, qui disent bien aimer la ville et s'y rendent régulièrement, affirment en revanche qu'elles ne pourraient pas y vivre.

2. Un rapport ciblé : un usage orienté, fonctionnaliste de la métropole

Un autre type de rapport à la ville émerge. Il s'agit d'un usage ciblé, orienté, fonctionnaliste de la ville. Les individus qui entretiennent ce type de rapport à la ville dense disent y venir pour un certain nombre de services précis : apparaissent en premier lieu les magasins de vêtements mais aussi les occasions de sortie (restaurants, bars)

Les usages sont donc ciblés sur un objectif précis et un quartier voire quelques rues précises de l'hyper-centre (rue d'Alsace-Lorraine, rue de Metz pour le shopping, quartier de la Daurade pour les jeunes)

L'offre de la ville-centre est souvent mise en regard avec celle des galeries commerciales des centres commerciaux de la périphérie et posée comme une des deux solutions possibles de l'alternative sans aucune distinction ou hiérarchisation entre les deux.

Ainsi ces deux femmes rencontrées dans la galerie marchande du Centre commercial Leclerc de Saint Orens présentent cette polarité commerciale et le centre-ville de Toulouse comme les deux faces d'une même médaille : « On vient une fois par semaine, pour faire du shopping. La galerie, elle est agréable mais on est obligé d'en faire le tour (...) Le centre-ville de Toulouse ? oui, on fait les deux, la rue d'Alsace-Lorraine et la rue de Metz ».

Dans le discours de ces femmes, ces deux espaces sont placés sur le même plan et occupent la même place dans la géographie de leur déplacement. Dotés des mêmes fonctions, ils se distinguent simplement par des degrés de commodité différents (« c'est pratique pour se garer, c'est une question de commodité ») – même si l'on peut aussi percevoir des différences dans la perception des sociabilités et du rapport à l'autre (« J'aime bien être tranquille, il y a moins de monde ici qu'à Toulouse. Quand il y a trop de monde, ça me gêne »). Tout se passe comme si, globalement, Toulouse était perçu comme une vaste galerie marchande à ciel ouvert offrant les mêmes services et les mêmes enseignes et qui ne se distinguait pas foncièrement des polarités commerciales de la périphérie. C'est un pôle commercial parmi d'autres qui ne tient d'ailleurs pas longtemps la comparaison lorsque l'offre commerciale se déplace en périphérie et fait perdre à l'hypercentre sa spécificité en termes d'offre marchande et commerciale.

C'est ce que résume clairement une femme rencontrée avec sa fille et son petit-fils à l'aire de jeux d'Escalquens :

« Maintenant dans les galeries marchandes, on trouve les magasins de marque. Quand on a ça à côté, je vois pas pourquoi on irait dans le centre. »

En effet, cette réduction de la ville à un espace marchand fait aussi que cet espace disparaît de la géographie mentale et des occasions de déplacements des habitants du périurbain quand l'offre commerciale se déplace et que la spécificité commerciale de la ville dense tombe. Quand les grandes enseignes et les marques s'implantent dans ce que D. Mangin a appelé « la ville franchisée », l'hypercentre de la ville dense ne soutient plus la comparaison et ne présente plus d'offre différentielle susceptible de motiver et de justifier un déplacement. Il n'y a plus de raison de fréquenter Toulouse à partir du moment où une offre équivalente existe sur un lieu alternatif en périphérie de la ville.

Cette réduction de la ville à un usage fonctionnaliste, utilitaire, orienté vers la consommation (et notamment le shopping) peut se lire aussi en creux. Ainsi, ces jeunes qui se définissent comme n'étant « pas fana du shopping » justifient par ce non-goût leur non-fréquentation de Toulouse et de la ville dense.

« A Toulouse, la ville, il n'y a pas grand-chose à faire (...) le skate-park, c'est mieux que Toulouse ». En dehors du fait que se noue aussi dans ce positionnement un rapport à l'altérité et une recherche de sociabilité particulière (qui fait l'objet d'une autre analyse cf : partie 3), ce qui est énoncé à travers ce discours est une certaine vision de la ville vue par le prisme des différents usages que l'on peut en faire et il en ressort que la ville n'est pas le terrain de prédilection préféré de ces jeunes, compte-tenu de ce qu'ils recherchent et de ce qu'ils considèrent que la ville peut leur apporter :

« S'il n'y a pas de maison disponible, alors on va en ville. (...) Dans une maison, c'est moins cher pour la consommation d'alcool ! Et puis on est calé, entre potes. (...) L'objectif, c'est de trouver un lieu

pour boire. Dans Escalquens, il y a le foyer jeune et le skate-park. Une journée idéale, c'est aller au foyer jeune et au skate-park, puis le soir aller chez quelqu'un pour boire. »

Pour un certain nombre d'habitants, la ville-centre est donc vue comme un espace de services marchands dans lequel ils choisissent de se rendre à l'occasion pour des besoins et des usages précis mais qui ne soutient finalement pas la comparaison lorsque la même offre se déplace ou s'installe en périphérie et se rapproche finalement de sa zone de chalandise. La ville-centre ne paraît pas dotée de spécificités justifiant un déplacement lorsque la même gamme de services marchands est proposée dans un rayon plus proche.

3. Un rapport qui relèverait de la « praxis » (c'est-à-dire une action qui porte en elle sa propre finalité et sa propre justification et qui ne tend pas vers un but extérieur à elle-même)

Enfin, le dernier type de rapport à la ville centre qui se dessine au travers de ces entretiens pourrait relever de la recherche de cet « air de la ville qui rend plus libre ». Certains individus avancent une recherche de l'anonymat, de l'imprévisibilité, de l'inconnu que recèle la grande ville pour justifier leur fréquentation et leur pratique de la centralité de la ville-centre. C'est la recherche d'une ambiance, du contact avec la foule qui motive leurs déplacements. Les raisons avancées pour expliquer la fréquentation et l'attrait pour la ville dense sont plus floues, plus difficiles à formuler, relèvent de motivations moins précises.

Un certain nombre d'habitants disent en effet fréquenter la ville dense pour des raisons non formelles ou formalisées. Le plaisir recherché et expérimenté relève de ce côtoiement passif, de la coprésence d'anonymes dans un espace commun, éléments caractérisant l'espace public dans la définition que peuvent en donner les sociologues comme I. Joseph.

Ainsi, cette femme retraitée, rencontrée à Escalquens :

« Moi, il me faut du monde. J'ai habité 20 ans au Lherm, à la campagne, sans mobylette ; j'ai enfin vécu quand j'ai eu 18 ans et ma mobylette. J'aime la ville, le monde, me balader, boire un coup. L'espace public pour moi c'est là où il ya plein de monde, plein de rencontres, le marché, eux, ils se connaissent. Je ne vais jamais à Labège 2, ni au Gaumont »

De même, cette femme, animatrice à Auzielle, exprime explicitement cette recherche d'anonymat comme l'un des facteurs motivants sa fréquentation de la ville dense : « quand on a envie de sortir, on n'a pas envie de voir les gens d'ici. On va à Toulouse. A Labège, on croise des gens d'ici quelques fois »

Les personnes qui indiquent aimer se promener dans les rues de la ville évoquent le plaisir de l'animation urbaine et de la déambulation : « Moi, j'aime bien Toulouse (...) c'est une ville qui est cool, agréable à vivre. Ma femme moins. Moi, j'aime le monde, les gens, l'animation. Muret, à côté, c'est d'une tristesse infinie ; on ne se promène pas, on sort de sa voiture et on fait ce qu'on a à faire. » nous dit un homme d'Eaunes. Ils décrivent une manière de fréquenter les lieux plus lente, qui laisse la place au plaisir de la fréquentation. « C'est plus agréable quand on est en ville de profiter des lieux, de trouver que c'est beau, on boit un coup avec des amis ». La lenteur va alors de pair avec une notion de liberté personnelle dans l'usage de la ville, comme nous l'indique une femme retraitée du Sicoval : « J'y vais pour mes besoins ; me promener, le plaisir de marcher, sur les bords de Garonne, dans les rues ; pas rue Alsace-Lorraine (...) Mais seule, je pars quand je veux, je rentre quand je veux. (...) Je préfère y aller seule, sans donner de rendez-vous. J'aime bien ma liberté, j'aime bien partir. J'aime bien regarder librement. » Et ce sentiment de liberté personnelle s'exprime aussi dans la recherche de l'anonymat comme nous le révèlent un certain nombre d'usagers : « Quand on a envie de sortir, on n'a pas envie de voir les gens d'ici. On va à Toulouse. » (S-7) ; [des lycéennes qui racontent qu'elles fréquentent les bars de Toulouse (place Saint-Pierre ou ailleurs) parce que] « c'est loin du lycée [et que ce qui leur plaît, c'est] d'être des gens parmi d'autres ». On devine là le besoin de sortir de ce

milieu local connu et habituel pour un lieu où l'on peut être anonyme ; la volonté de passer des sociabilités locales à des sociabilités publiques. Cette représentation de la ville émancipatrice sur le plan personnel est confirmée chez certains jeunes adolescents vivant chez leurs parents pour qui Toulouse apparaît comme un objectif. « Les grands vont en ville, à Toulouse centre. Ils vont au Capitole, acheter des choses, draguer ; ils disent « quand on sera grand, on aura un appartement en ville ». [Ce sont] « les jeunes qui rêvent de ville » nous dit le directeur Jeunesse et coordination vie locale et associative de Pinsaguel.

Conclusion partielle

Une question d'affordance (Gibson) ? Il faut avoir les codes, avoir créé un habitus urbain pour avoir envie d'y aller, en profiter

Il ressort, de manière transversale dans ces entretiens, qu'une corrélation est assez systématiquement établie entre la ville-dense et l'offre culturelle qu'elle recèle et les attentes potentielles qu'elle est censée satisfaire.

Du coup, en fonction du positionnement socioculturel et de l'appartenance sociologique des individus, cette association ville-dense/culture engendre différentes attitudes. On peut en lister 3 :

- chez les individus qui font entrer dans leur champ de pratiques possibles les pratiques culturelles, notamment autour du théâtre ou du patrimoine, qui exprime parmi leurs besoins à satisfaire une recherche de plaisir esthétique, la ville-centre figure comme un espace, potentiel ou réel, de la géographie de leur déplacement
- inversement, chez les personnes qui ne se positionnent pas sur ces champs de possibles, la ville-centre ne paraît pas avoir de sens pour eux, comme s'ils ne possédaient pas les clés et les codes pour y pénétrer, et se construire une raison d'y venir et de l'apprécier
- cela suscite enfin une forme de discours convenu lorsqu'il y a une disjonction entre ce que les personnes interrogées pensent être le discours à tenir (voire à se tenir) et la réalité de leurs pratiques. Ce décalage entre le discours et la réalité est justifié par ces personnes par des raisons conjoncturelles, notamment de cycles de vie avec l'arrivée d'enfants qui serait un frein à la fréquentation de la ville dense qui ne serait plus possible ou dont on pourrait moins profiter des aménités avec des enfants en bas âge. Mais la ville dense est posée comme un horizon culturel que l'on atteindra à nouveau le moment venu.

L'explicitation des rapports à la ville dense qui se déclinent selon une gamme assez large et variée permettent de lever la dichotomie entre des périurbains et des urbains qui constitueraient des catégories étanches, antagonistes et clivées en opposition l'une par rapport à l'autre. Les différences relèveraient davantage d'une question de dosage ville / campagne, selon des proportions qui diffèrent, que de choix radical. Tout se passe comme si sur un axe allant du plus rural au plus urbain, chacun positionnerait son curseur au niveau qui lui convient, sans que l'on puisse définir et absolutiser des archétypes autour des figures du (ou même des) périurbain / et de l'urbain.

3. La dualité des espaces publics à l'épreuve du périurbain

1. Comment construire des « espaces du séjour » dans un monde structuré par les mobilités

Si l'on reprend les catégories de Cerda pour définir les caractéristiques intrinsèques des espaces publics et qu'on les envisage, de manière générique comme des « espaces du mouvement » et des « espaces du séjour », avec des déclinaisons qui peuvent varier selon les contextes « éco-techno-symboliques » (A. Berque), alors identifier, et encore plus instituer et construire des espaces publics

dans les territoires périurbains, relèvent de la gageure. En effet, comment instaurer dans « espaces du séjour » dans des territoires fortement marqués et structurés par les flux ? Comment pondérer la part prépondérante des mobilités dans les modes de vie et les pratiques quotidiennes par une ou des offres d'espaces statiques et sédentaires ?

Les modes de vie périurbains interrogent, selon de nouveaux termes, la dualité intrinsèque de la ville et des espaces publics telle que Cerda l'avait définie à la fin du XIX^{ème} siècle : être à la fois un espace du séjour et, dans le même temps et le même lieu, un espace du mouvement. Cette dualité, notamment portée par les espaces publics, est mise à l'épreuve dans ces territoires périurbains : comment construire des espaces du séjour dans des territoires structurés par la mobilité ? comment et sous quelles formes peuvent émerger des lieux de vie publique dans des territoires dont l'identité et l'organisation sont fortement déterminés par des flux ?

Les premiers résultats de cette étude soulignent le rapport complexe, et pour partie paradoxal, des habitants du périurbain à la mobilité. D'une part, la contrainte que représente cette mobilité est souvent renversée en une sorte de fierté d'être hyper-mobile. Moyen d'être en capacité de profiter de l'offre de services la plus pertinente par rapport à ses envies ou besoins personnels, manière de maximiser les possibles offerts par la vie métropolitaine, la mobilité est vécue comme émancipatrice pour l'individu, vecteur de liberté individuelle. L'habitant périurbain vit à l'échelle métropolitaine et entretient un rapport de fréquentation-consommation efficiente à la métropole et aux services qu'elle lui rend. La petite galerie commerciale de proximité, l'espace vert régional, le pôle urbain territorial, le centre-ville historique de la ville-centre sont hissés au même rang et composent une offre à disposition qu'on saisit à sa guise (d'où une certaine diversité des pratiques). D'autre part, dans une forme de modalité de complémentarité, ou de compensation, se dessine un désir et une réalité d'ancrage local, de participation à la construction d'une communauté, de développement d'un sentiment d'appartenance locale. C'est d'abord une envie, qui se lit en creux dans les discours des habitants qui se disent déçus de l'absence d'une vie locale plus forte et qui s'incarne dans l'implication active et volontaire de certains, certaines mères de famille en particulier, qui disent soutenir et participer à la vie locale sous toutes ses formes (des clubs de sport aux comités de fêtes) afin de créer une appartenance locale et de bénéficier des retombées qui en découlent (solidarité, entre-aide, etc.). Mais c'est aussi une réalité, que montrent la fréquentation active et appréciée des espaces de proximité – commerces et galeries commerciales, parvis d'école, places publiques, marchés de plein-vent... - et des manifestations collectives locales – fêtes et événementiels – qui prennent place dans les espaces publics de la commune.

Toutefois, c'est peut-être dans ce désir, plus ou moins réel ou fantasmé, d'ancrage local et dans cette reconfiguration des rapports centre-périphérie dans les mobilités des habitants que réside la clé de la soutenabilité et de la durabilité de ces territoires. L'évolution des rapports centre-périphérie au fur et à mesure de l'émergence de polarités secondaires et l'envie d'une vie locale plus dense soulignent le potentiel d'autonomie ou d'autonomisation de ces territoires – tout au moins par rapport à la ville-centre longtemps posée comme l'aimant central structurant la logique d'ensemble de ces territoires. La construction d'une offre de vie locale, de proximité, dans laquelle les espaces publics peuvent constituer un puissant levier d'intervention, est en mesure de rencontrer une demande sociale d'une plus grande sédentarité et d'une plus grande proximité.

2. La disparition de la vitesse et de la métrique pédestres et l'essor de l'instantanéité dans les relations virtuelles : quel impact sur les espaces publics périurbains ?

Parallèlement, quel est l'impact de la quasi-disparition de la marche à pied et de la vitesse pédestre sur la possibilité de construire et de pratiquer des espaces publics ? En effet, la vitesse de la marche à pied est propice à l'apparition de l'inattendu, de la surprise, du hasard qui participent au

fonctionnement et à la vitalité des espaces publics de la ville dense. Qu'en est-il dans des espaces où l'on fonctionne principalement selon les modalités du « bulle à bulle » du fait de l'importance des déplacements motorisés et de la programmation plus normée des pratiques et des usages ?

A l'inverse, l'usage des nouvelles technologies de l'information qui nous font vivre en même temps un lieu physique et un lieu virtuel contribue lui aussi à modifier les rapports à l'espace et au temps et engendre, de manière virtuelle, cette co-présence dans un espace dématérialisé, qui est une des caractéristiques des espaces publics. En quoi les nouvelles technologies peuvent-elles pallier l'absence de déplacements pédestres et le côtoiement que cette métrique induisait et induire une nouvelle forme de co-présence, sous une forme dématérialisée ?

La gageure pour ces espaces périurbains est alors de tenir ensemble les deux faces de la médaille et de parvenir à inventer selon des modalités nouvelles les modalités d'expression d'un espace du mouvement et du séjour dans des territoires fortement structurés par la mobilité.

3. La nécessité d'un vecteur de socialisation

Une collection d'équipements ne suffit pas à instituer des espaces publics

Il ressort nettement de la série d'entretiens et des observations menés qu'une collection d'équipements ne suffit pas à faire des espaces publics et à cristalliser l'envie, plus ou moins consciente et objectivée, d'une vie publique ou en tout cas d'une sociabilité qui excède l'interconnaissance.

De même, le tissu associatif, quelque soit sa richesse et sa diversité, n'est pas non plus un substitut ou une alternative à l'absence d'espaces publics.

Ce qui peut se lire derrière l'échec de ces modalités alternatives, pas toujours explicité et qui est souvent réduit à un différentiel de goût : « je ne suis pas trop club », est que pour s'instaurer et surtout pour perdurer l'espace public, quelque soit la forme qu'il prenne, repose sur un certain degré à la fois de non programmation des usages et d'anonymat dans les relations que ne garantissent ni la programmation d'équipements ni les clubs ou les associations. L'espace public pour prendre forme et s'instaurer en tant que tel dans les différents lieux qui s'agrègent pour constituer les espaces de la vie publique doit pouvoir offrir ces conditions d'anonymat et de non prévisibilité dans les échanges et les rapports.

Là encore, allant à rebours des images accolées aux sociabilités périurbaines, les entretiens font apparaître un désir d'altérité, de mixité ou au moins d'anonymat, bien loin de l'image de la recherche d'un entre-soi. Il y a une demande – qui peut certes entrer en contradiction avec d'autres demandes et d'autres logiques, notamment dans les stratégies résidentielles ou de scolarisation – mais il existe la formulation d'une demande de construction d'un lien social plus fort et plus complexe que la simple stratégie « d'endogamie résidentielle » ne pourrait le laisser supposer.

Là aussi, il y a une demande qu'une offre de lieux de vie publique pourrait permettre de cristalliser et de transformer d'état latent et potentiel à l'état d'actualisation.

La nécessité d'un vecteur de contact

Toutefois, à l'inverse, il ressort également des entretiens menés que, pour que s'instaure un échange, qu'une interrelation puisse s'incarner et se déployer dans un espace donné, il faut ce que l'on pourrait appeler : un vecteur de socialisation, c'est-à-dire un paramètre qui permette d'entrer en contact et d'établir ce contact. Quelque soit le désir de construction d'une vie publique locale ou d'interrelations sociales, cette construction est grandement facilitée dans son actualisation par l'existence d'un

vecteur de contact, d'un prétexte qui permet l'entrée en contact. De manière très générale, il ressort que les enfants jouent grandement ce rôle de vecteur de contact et permettent l'élaboration de sociabilités plus ou moins éphémères ou plus ou moins durables. C'est ce qui explique que le parvis de l'école soit souvent désigné – par les élus, comme par les habitants – comme l'un des espaces publics à la plus forte intensité, même si les échanges sont finalement extrêmement ponctuels et limités dans le temps. Le rôle des enfants – notamment durant le cycle du primaire – dans la construction du lien social dans ces territoires et dans l'instauration d'espaces publics éphémères ressort nettement en creux dans les discours de nombreux habitants qui corrélaient de manière assez systématique la fin de leur participation aux fêtes et aux activités festives de leur commune à l'avancée en âge de leur enfant, qui gagnant en autonomie et en indépendance, perdent de facto ce statut de vecteur de contact.

De la même manière, on peut considérer – à entendre notamment, Yvette et Irène, deux septuagénaires et octogénaires d'Escalquens, nous raconter la vie de ce village avant la vague périurbaine - que les travaux des champs avaient également cette vertu et cette conséquence corrélative, d'engendrer une sociabilité de fait, qui s'instaurait de part l'existence de ce prétexte, de cette modalité obligatoire d'entrer en relation :

« On ne se retrouvait pas au café. On n'avait pas le temps. On se retrouvait dans les champs. Les gens aujourd'hui c'est chacun pour soi, chacun chez soi. Nous on avait besoin des voisins. Les voisins avaient besoin de nous. On avait des activités ? non. On avait des travaux ensemble. On était dans les champs. On rencontrait les gens. Quand on arrivait au bout du sillon, on discutait un petit peu et le dimanche on se rencontrait en allant à la messe, sur le chemin. On était à 1 km et demi du village. On partait à un ou deux et on était une dizaine à l'arrivée. Pour les fêtes, on allait à pied, à vélo. On était 10, 15. »

Ainsi, pour que l'échange social se fasse entre les gens, il faut « un bout de sillon », un vecteur de contact pour que la communication s'établisse. Il faut qu'il y ait quelque chose qui les sépare et en même temps les relie : cela peut-être le travail, les enfants, éventuellement la virtualité du lien numérique ?, etc. Le lien social ne pourra pas se construire à partir de la seule envie d'ancrage local, exprimé par ailleurs dans ces discours. Cette nécessité d'un vecteur de contact nécessaire à l'instauration d'un lien social, et donc d'espaces publics, rejoint la définition d'Hannah Arendt du domaine public, lorsqu'elle le compare à cette « table » qui à la fois sépare mais aussi relie les hommes entre eux⁷.

La nécessité d'une construction politique : la figure récurrente du parc

Par ailleurs, l'apparition de la figure récurrente du parc comme incarnation emblématique et symbolique de ce que serait un espace public dans les représentations mentales des habitants de ces territoires est peut-être symptomatique de la nécessaire dimension politique des espaces publics. En effet, pour être instauré en tant qu'espace public, il faut que ces espaces portent la marque d'une intervention anthropique, potentiellement porteuse d'un projet politique au sens large du terme. La nature en tant que telle ne fait pas figure d'espace public. Il faut un travail d'appropriation, de

⁷ « Vivre ensemble dans le monde : c'est dire essentiellement qu'un monde d'objets se tient entre ceux qui l'ont en commun, comme une table est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle ; le monde comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes. Le domaine public, monde commun, nous rassemble mais aussi nous empêche, pour ainsi dire, de tomber les uns sur les autres. Ce qui rend la société de masse si difficile à supporter, ce n'est pas, principalement du moins, le nombre de gens ; c'est que le monde qui est entre eux n'a plus le pouvoir de les rassembler, de les relier, ni de les séparer. Etrange situation qui évoque une séance de spiritisme au cours de laquelle les adeptes, victimes d'un tour de magie, verraient leur table soudain disparaître, les personnes assises les unes en face des autres n'étant plus séparées, mais n'étant plus reliées non plus, par quoi que ce soit de tangible » H. Arendt, *La condition de l'homme moderne* Paris, Calman-Lévy, 1961 et 1983 (p. 93-94)

transformation, de production (ou de co-production) qui permette d'instaurer un espace, qu'il soit au départ espace de nature ou espace urbanisé, comme un espace public c'est-à-dire un espace dans lequel la manifestation de liens et d'échanges sociaux participent à la construction, perpétuellement en cours et en évolution, de la société dans laquelle chaque individu s'insère et se projette.

Partie 3 – L’espace public au prisme des politiques publiques d’urbanisme

...où l’on s’interroge sur la place de l’espace public dans les politiques de planification et d’urbanisme des collectivités territoriales et locales.

Deux questionnements président à l’analyse :

- Quels sont les discours déployés sur les espaces publics dans les documents de planification et d’urbanisme des territoires périurbains ?
- Quelle est la réalité de l’action publique ?

I. LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D’URBANISME

Dans cette partie, on cherche à identifier la manière dont on parle de l’espace public ou des espaces publics dans les documents de planification et d’urbanisme, quels discours y sont déployés, quelles sont les valeurs, les qualités qui y sont portées, quels rôles accorde-t-on à ces espaces, enfin quelles préconisations sont formulées quant à leur développement ou leur aménagement ?

La chaîne est cependant longue entre les documents d’échelle métropolitaine (eux-mêmes soumis aux réglementations nationales) et le projet urbain qui réalise concrètement l’espace public, même si les principes de compatibilité et de subsidiarité sont appliqués.

Dans le contexte toulousain, il faut retenir un ordre établi entre le SCoT de la grande agglomération toulousaine, et les différents SCoT périphériques (sud toulousain, nord toulousain...), l’InterSCoT faisant le lien entre ces derniers, puis les documents d’échelle intercommunale établis par les différentes intercommunalités, qui ressortent davantage des initiatives de leurs acteurs que d’une obligation réglementaire (Agenda 21, convention territoriale d’agglomération...), enfin les documents d’échelle communale (PLU et PADD, Agenda 21 aussi parfois...).

Plus opérationnels, sont également à compter les documents à portée méthodologique qui fournissent les structures para-publiques comme l’Agence d’Urbanisme de l’Aire urbaine de Toulouse et le CAUE de Haute-Garonne, dont l’objet est d’accompagner la compréhension et la traduction concrète de ces différents documents d’urbanisme en fournissant des guides et référentiels d’aménagement, des exemples et des études de cas, des fiches thématiques ou techniques, pour appuyer les collectivités notamment (mais aussi les professionnels) dans la conduite de leurs projets urbains. Diverses études sont aussi commandées par les collectivités pour les aider à définir leur politique, leur stratégie, leur projet urbain, en fonction de leurs besoins.

Ici, nous avons choisi d’examiner deux échelles de ces documents, les plus amont, pour identifier d’abord le sens attribué à ces espaces publics dans les politiques d’urbanisme.

- Le SCOT de la grande agglomération toulousaine, en ce qu’il détermine les grands enjeux, principes et axes prioritaires d’aménagement, des objectifs stratégiques pour les politiques publiques, et fournit à ces titres un cadre de pensée sur les espaces publics, et en particulier dans les contextes périurbains ;
- Les documents d’échelle intercommunale du SICOVAL et du MURETAIN, qui sont d’un ordre stratégique ;

Dans un temps ultérieur, et dans un souci d'approfondissement, il serait pertinent d'examiner les documents communaux et les documents d'ordre méthodologiques, pour pouvoir déterminer concrètement les préconisations faites en termes d'aménagement spatial, de programmation, de conception spatiale, de gestion ou de fonctionnement.

1. Le SCOT de la grande agglomération toulousaine (GAT)

Le schéma de cohérence territorial de la grande agglomération toulousaine (SCOT GAT) a été élaboré par le SMEAT, Syndicat Mixte d'Études de l'Agglomération Toulousaine, créé en 1991 qui participe également à la conception des principales politiques urbaines et favorise ainsi leur cohérence. Depuis 2005, il est constitué de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, la Communauté d'Agglomération du Sicoval, la Communauté d'Agglomération du Muretain, les Communautés de Communes de la Save au Touch, des Coteaux de Bellevue, Hers et Garonne, Axe Sud, et vingt-deux communes adhérentes directes. Ce périmètre concerne 117 communes, soit une superficie de 121 300 hectares, il rassemble 940 000 habitants et compte 465 000 emplois (chiffres AUAT de 2008).

Le schéma de cohérence territorial de la grande agglomération toulousaine (SCOT GAT) a été approuvé le 15 juin 2012 et modifié le 12 décembre 2013. Il se compose de plusieurs documents : rapports de présentation (synthèse (1), diagnostic (2), état initial de l'environnement (3), les choix retenus pour établir le PADD et le DOG (5)), le projet d'aménagement et de développement durable (6), le Document d'Orientations Générales DOG (7).

A la lecture de ceux-ci, il apparaît que la notion d'espace(s) public(s), utilisée au singulier ou au pluriel, est évidemment présente en différents endroits et pour différentes thématiques.

A cette échelle, ce qui semble intéressant de noter sont les valeurs et les qualités attribuées aux espaces publics dans un sens général.

1. Thèmes rapportés et valeurs attribuées aux espaces publics

Les thématiques pour lesquelles on parle d'espaces publics, les valeurs et les qualités qui leur sont attribuées, sont dans le SCOT à lire comme autant de principes qui encadrent l'aménagement et le développement du territoire de l'aire urbaine toulousaine. Même s'ils paraissent très généraux, voire flous, ces principes n'en ressortent pas moins d'une vision politique de ce que l'on peut attendre de ces espaces. Quelques-uns sont ensuite traduits en recommandations ou en prescriptions dans le document d'orientations générales (DOG).

Déplacements et accessibilité aux transports en commun et aux modes doux

C'est d'abord la thématique des déplacements et de l'accessibilité qui est concernée, où les espaces publics sont naturellement considérés pour leur capacité à relier, à mailler et mis en avant, en particulier vis-à-vis des transports en commun et des modes doux.

Mais au-delà de la dimension physique des questions de liaisons auxquelles on résume souvent l'espace public (en tant que voirie, réseau viaire et autres), c'est le rôle que jouent les espaces publics dans le confort de ces déplacements qui est pointé de même que leurs capacité à inciter, via une expérience positive, les usagers à fréquenter ces espaces publics qui entourent ou les conduisent aux transports en commun et/ou à utiliser les modes doux de déplacements.

On interpelle ici par conséquent la dimension du vécu des usagers de ces espaces publics ; la qualité de ces espaces publics apparaît ici comme condition d'un bon vécu des espaces déterminante pour

favoriser l'accessibilité et la fréquentation de ces espaces de transports en commun et de multimodalité.

« Faciliter l'accessibilité au TCSP et organiser la multimodalité (modes doux, jalonnement, aménagement d'espaces publics, ...) » (Rapport de présentation : Synthèse (1) / Glossaire / Contrats d'axe / p. 26)

« Sur le cœur d'agglomération, le réseau cyclable, qui devra être développé, et, plus largement, **l'aménagement de l'espace public ont un rôle essentiel à jouer** pour favoriser l'usage des modes doux. » (Projet d'aménagement et de développement durable (6) / « Relier » : une organisation en bassins de vie arrimés à un cœur d'agglomération maillé / Pour un système de déplacements durable, privilégier densité et mixité urbaine aux abords des lignes de TC / p. 59)

« Ainsi, pour garantir le développement d'un véritable réseau maillé (TCSP, routes...), il convient de conforter et de créer de nouveaux pôles d'interconnexion et de nouveaux pôles d'échange. Ceux-ci doivent comporter les équipements nécessaires à une bonne pratique de l'intermodalité : (...). Ils doivent aussi participer à la création ou à la régénération de véritables « morceaux de ville » composés **autour d'espaces publics** et de services à la population, **de qualité et attractifs.** » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Relier les territoires / Développer un réseau de transports collectifs intermodal / p. 73)

Prescription n°105 « Réaménager le pôle d'échange de Matabiau (...) **améliorer la qualité des espaces publics.** » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Relier les territoires / Pour un système de déplacement durable : privilégier densité et mixité urbaines aux abords des lignes de TC / p. 71)

Attractivité urbaine et économique

C'est aussi pour le renforcement de l'attractivité urbaine que les espaces publics sont cités, où le niveau de leur traitement concourt à renforcer l'attractivité du territoire, notamment eu égard à la compétition européenne. En particulier, ce sont les sites d'intérêt métropolitain, au cœur de l'activité économique stratégique de la métropole et son image internationale, qui nécessitent un traitement notamment paysager des espaces publics de haut niveau. **On interpelle ici l'image des espaces publics.**

« L'ambition d'inscrire Toulouse dans la compétition européenne est également présente autour de trois axes prioritaires : (...) le renforcement de l'attractivité urbaine par un meilleur niveau de service en matière de transports et de déplacements, de grands équipements, de **qualité architecturale du bâti et de traitement des espaces publics.** » (Rapport de présentation : diagnostic (2) / citant l'ancien Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine)

« Prescription n°71 : Les sites d'intérêt métropolitain constituent des points d'ancrage de l'activité économique « stratégique » de l'agglomération toulousaine en matière de technologies et de compétences. Ils sont positionnés au cœur des Portes métropolitaines. Participant très largement à l'image internationale de la métropole toulousaine, ces zones d'activités « vitrines » répondent à un cahier des charges d'aménagement et d'équipement ambitieux : (...) **traitement paysager de qualité (espaces publics, formes urbaines, espaces verts...)**... » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / L'accueil de l'activité économique / Hiérarchiser et qualifier les sites d'accueil d'activités / p. 50)

Structuration urbaine, organisation et paysage

C'est dans une vision de structuration urbaine autour des principes d'un urbanisme de proximité, que les espaces publics sont aussi identifiés.

Et c'est en particulier leurs capacités à améliorer le confort urbain favorable à l'implantation d'activités commerciales et d'artisanat de proximité qui apparaissent comme des éléments importants des nouvelles centralités de l'aire urbaine dessinées par les pratiques de vie quotidienne des habitants. D'autant que le diagnostic réalisé dans le cadre du SCoT précise bien que les espaces publics (urbains ou de loisirs), sont des espaces qui ont pris de l'importance à cette échelle de la proximité à laquelle correspondent ces centralités urbaines.

C'est de leur capacité à participer à la structuration du territoire dont il s'agit ici, et plus spécifiquement dans un rôle valorisant la proximité.

*« La "ville des proximités" organise un espace urbain polarisé autour de villes qui disposent d'une offre différenciée et hiérarchisée d'équipements et services majeurs, dont la desserte par les transports en commun et les modes doux permet une accessibilité à tous. Ainsi, le retour à un urbanisme de proximité doit permettre de limiter les déplacements en voiture particulière et de favoriser une gestion plus durable des territoires. Cela implique : (...) d'encourager le développement des activités commerciales et artisanales dans les quartiers et les pôles en assurant **un environnement et un confort urbain favorable leur implantation d'activités : espaces publics de qualité ...** » (Projet d'aménagement et de développement durable (6) / Des objectifs stratégiques pour les politiques publiques / Créer des territoires à vivre / Le retour à une "ville des proximités" / p. 30)*

*« Sur la dernière décennie, la banlieue s'est structurée et s'est dotée d'équipements et de services. Des centralités urbaines, identifiées dans le Schéma Directeur adopté en 1998 (Colomiers, Ramonville-Saint-Agne, Blagnac...) ou situées au-delà de ce périmètre (Muret), se sont affirmées et ont structuré des espaces de vie quotidienne en pétales autour du cœur d'agglomération. L'offre de services s'y est diversifiée, offrant aujourd'hui aux habitants une gamme élargie : commerce, politiques culturelles et sportives, vie associative... **Les espaces publics, qu'ils soient urbains ou de loisirs, se sont également développés et ont gagné en qualité.** » (Rapport de présentation : diagnostic (2) / Axe 1 : Développement et structuration des territoires / Un pôle urbain qui poursuit son développement / Un territoire diversifié, entre urbanité et ruralité / p. 35)*

C'est en termes de **paysage** que les espaces publics sont aussi mentionnés. En particulier, concernant la périurbanisation du territoire, et des modèles de développement urbain récents (autour d'un habitat individuel standardisé), la banalisation du paysage est dénoncée considérant notamment le traitement a minima des espaces publics. Des enjeux sont énoncés de protection et de valorisation du patrimoine et des paysages, et le renvoi est fait à la réglementation nationale qui demande au PLU d'intégrer un volet paysager pour traiter de l'aménagement des espaces publics.

On interpelle ici la valeur, la qualité, paysagère des espaces publics.

*« Les développements urbains récents, réalisés sous forme individuelle (mitage) ou groupée (lotissements), offrent l'image d'un bâti standardisé, peu structuré et mal maîtrisé. Ils ont pour conséquences (...) **un traitement a minima des espaces publics.** » (Rapport de présentation : Etat Initial de l'Environnement (3) / Des pressions liées à une banalisation du paysage / Sur les espaces urbains / p. 35)*

*« Dans le domaine de l'urbanisme (lois SRU et UH), le PLU, à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, comprend aujourd'hui un volet paysager important conçu en vue de lutter contre l'étalement urbain et pour **l'aménagement des entrées de ville et des espaces publics...** » (Rapport de présentation : Etat Initial de l'Environnement (3) / Des pressions liées à*

une banalisation du paysage / Des outils multiples pour la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine et des paysages / p.38)

*« Recomposer des paysages autour de l'urbanisation existante : rénovation du bâti, **qualité du traitement des axes de liaisons et des espaces publics...** » (Rapport de présentation : Etat Initial de l'Environnement (3) / Valorisation et protection du patrimoine / Ce qui est en jeu sur le SCOT / Des enjeux spécifiques à la Grande agglomération toulousaine / p. 42)*

*« Recommandation n°11 : La recombinaison des paysages autour de l'urbanisation existante est encouragée : rénovation du bâti, **qualité de traitement des axes de liaisons et des espaces publics...** » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Maîtriser l'urbanisation / Révéler en préalable les territoires naturels et agricoles stratégiques / Mettre en valeur les paysages / Accompagner la diversité des paysages urbains / p. 16)*

C'est par rapport à l'objectif de **densité** que les espaces publics sont aussi pointés. Ils sont d'abord intégrés dans les modalités de calcul de la densité. Et surtout, la qualité de leur traitement, leur qualité, est présentée comme condition d'équilibre *sine qua non* de la densité, avec la mixité fonctionnelle, contribuant à l'**intensification urbaine désirée**. On lit que la qualité de traitement de l'espace public rend acceptable la densité.

*« La densité correspond à une **densité « brute » intégrant les voiries, espaces publics, équipements collectifs et espaces verts.** » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Annexe 3 : Modalités de calcul de la densité / p. 97)*

*« La réussite d'un projet d'intensification passe aussi par l'équilibre entre la densité de la ville et la qualité des espaces publics. Elle suppose une **homogénéité de traitement des espaces publics qui fasse lien, visuel et social**, quels que soient les quartiers. » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Polariser le développement / L'accueil des habitants / Promouvoir la densification et la mixité dans la ville / p. 42)*

*« Recommandation n°66. La **recherche d'une densité urbaine** pour ces quartiers mixtes, qui pourra se traduire par différentes formes architecturales (maisons groupées, petits collectifs...), permet le développement d'une offre performante en transports publics et assure la viabilité et la pérennité d'équipements et services de proximité **au sein d'espaces publics qualitatifs** disposant d'aménagements favorables aux modes doux. » (Document d'Orientations Générales DOG (7) / Polariser le développement / L'accueil des habitants / Assurer la mixité fonctionnelle au sein de tissus urbains denses / p. 43)*

Des espaces publics non urbains

C'est aussi en tant qu'**espaces de nature et de loisirs** que les espaces publics sont présentés, témoignant d'une ouverture de sa définition à des espaces non urbains.

Ainsi les espaces publics de nature et de loisirs apparaissent comme une des formes d'espaces publics à disposition de la population du territoire. Un objectif affiché est d'en **développer l'offre**, pour notamment valoriser les espaces naturels et agricoles.

Des espaces ouverts ou accessibles au public ou aux habitants sont aussi cités comme espaces de loisirs et de nature, qui devraient concourir à valoriser et protéger le patrimoine. Là, le terme espace public n'est pas énoncé mais son idée implicite.

« ...de **développer l'offre en espaces publics de nature et de loisirs ouverts au public**, en cohérence avec le projet de trame Verte et Bleue du Schéma Directeur... » (Rapport de présentation : les choix retenus pour établir le PADD et le DOG (5) / Le choix d'un modèle de développement pour l'aire urbaine toulousaine / p. 11)

A propos des centralités urbaines dessinées par les pratiques quotidiennes des habitants de l'aire urbaine : « ...Les **espaces publics, qu'ils soient urbains ou de loisirs**, se sont également développés et ont gagné en qualité. » (Rapport de présentation : diagnostic (2) / Axe 1 : Développement et structuration des territoires / Un pôle urbain qui poursuit son développement / Un territoire diversifié, entre urbanité et ruralité / p. 35)

« Maillage **d'espaces de nature accessible aux habitants** s'appuie sur des espaces récréatifs de proximité (squares...) et de grands espaces récréatifs de plus de 10 ha (parc de la Confluence, forêt de Bouconne, Ile du Ramier) (...) Des **espaces naturels accessibles au public aménagés ou non** complètent ce maillage, boisement public ou privé, berges des cours d'eau, chemins, anciennes gravières en eau... » (Etat initial de l'Environnement / Valorisation et protection du patrimoine).

La cohésion sociale et la vie sociale

C'est enfin pour **des valeurs sociales** que l'espace public est mis en avant en plusieurs endroits.

Vis-à-vis du **défi de la cohésion sociale**, les espaces publics sont identifiés pour leur rôle socialement intégrateur, constituant même un des piliers du vivre-ensemble et jouant un rôle dans la capacité d'un territoire à s'adresser à toutes les catégories de population. Dans un objectif de lutte contre les inégalités territoriales, c'est aussi en appelant au principe du droit à la ville pour tous, que l'aménagement des espaces publics est mentionné comme composant de ce qui peut valoriser la diversité sociale, à côté de l'offre en équipement et services ou des politiques culturelles ou sportives. Cela est énoncé sous le principe d'une ville lieu de l'échange social, de la rencontre de l'autre, de l'exercice du « vivre ensemble » avec l'idée d'aider les territoires dans leur capacité à penser des « futurs communs » pour une population de fait diverse. La réhabilitation des espaces publics des territoires dévalorisés ou fragilisés est ainsi un moyen énoncé de reconquête de ces derniers. La qualité des espaces publics est présentée comme un moyen de lutte contre la déqualification urbaine. Les espaces publics sont aussi interpellés en tant **qu'espaces de rencontre**, nécessaires à l'apprentissage de l'altérité et comme moyen de tirer les habitants vers une vie sociale, considérant bien les nouvelles dynamiques sociales (temporalités, échelles, usages) et pour autant la nécessité de faire perdurer le principe de la « ville de brassage ».

On interpelle ici la valeur sociale de l'espace public, au sens de socialisante et « sociabilisante » et au sens d'égalité et de solidarité.

« Le **vivre ensemble** s'appuie sur un attachement partagé à un mode de vie, sur un sentiment d'appartenance à un territoire et sur la qualité de liens sociaux. Diversification des équipements et des commerces, pouvoir fédérateur des grands équipements métropolitains ou des manifestations collectives, **rôle intégrateur des espaces publics** et développement de la vie associative constituent ainsi les piliers d'un vivre ensemble et révèlent la capacité d'un territoire à offrir un projet social d'avenir pour toutes les catégories de populations. » (Rapport de présentation : diagnostic (2) / Axe 2 : Cohésion sociale et solidarité des territoires : Intégrer les habitants et garantir l'accès à la ville pour tous / ... Sur le développement du vivre ensemble / p. 64)

« **Réinventer des espaces de rencontre** : La diversité des populations et des modes de vie, l'explosion des mobilités et l'individualisation des rythmes de vie vont réduire de plus en plus les occasions "spontanées" de se connaître, de se croiser, de développer des projets communs. Des espaces de rencontre sont à réinventer afin de permettre aux populations de faire l'apprentissage de l'altérité, à l'image du **rôle joué par l'espace public aujourd'hui**. La ville de brassage devra se construire autrement, en tenant compte des différentes échelles vécues par les habitants, des nouveaux usages et des temporalités. La rencontre nécessitera aussi **d'aider les habitants à concilier vie personnelle et vie sociale**. » (Rapport de présentation : diagnostic (2) / Des engagements forts de la charte InterSCoT pour la Grande Agglomération Toulousaine / Le défi de la cohésion sociale / Les leviers à activer)

« La ville est aussi le lieu de l'échange social, de la rencontre de l'autre, de l'exercice du « vivre ensemble ». Cette capacité des territoires à **se doter de futurs communs** passe par l'accès pour tous aux fonctions majeures, et notamment aux grands équipements : il s'agit alors de promouvoir un droit à la ville pour tous. Cela concerne la dotation des territoires en équipements et services, **l'aménagement des espaces publics**, l'engagement de politiques sportives et culturelles, d'évènements collectifs qui valorisent le capital social et humain dans toute sa diversité. » (Projet d'aménagement et de développement durable (6) / Des objectifs stratégiques pour les politiques publiques / Lutter contre les inégalités territoriales / p. 30)

« Sur ces espaces aujourd'hui fragilisés ou dévalorisés, parfois monofonctionnels, quelle que soit leur échelle, il convient de **redonner aux habitants comme aux entreprises l'envie d'habiter, l'envie d'investir** ; cela passe par la maîtrise de la mutabilité du foncier, par la reconversion, l'intensification ou le renouvellement urbain des territoires concernés (îlots, quartiers, zones), et le cas échéant par une **réhabilitation** du bâti et **des espaces publics**, par une mise à niveau de l'offre d'équipements et de services. » (Projet d'aménagement et de développement durable (6) / Des objectifs stratégiques pour les politiques publiques / Lutter contre les inégalités territoriales / Une reconquête des territoires dévalorisés, fragilisés et/ou monofonctionnels / p. 31)

« La promotion des principes fondamentaux de l'aménagement urbain **permettra d'éviter que ne se développent de nouveaux phénomènes de déqualification** : mixité fonctionnelle et diversité sociale, proximité et accessibilité au plus grand nombre, gestion économe de l'espace et **qualité des espaces publics**. L'aménagement doit être pensé « global et durable » ... » (Projet d'aménagement et de développement durable (6) / Des objectifs stratégiques pour les politiques publiques / Lutter contre les inégalités territoriales / Une qualité urbaine durable / p. 31)

2. Au-delà des principes, quelques recommandations et quelques prescriptions

Mais le traitement et l'aménagement des espaces publics figurent aussi dans les recommandations ou les prescriptions du DOG, document d'orientations générales du SCoT, c'est-à-dire dépassent les simples principes, et cela à divers titres :

Vis-à-vis de l'objectif de maîtrise de l'urbanisation :

- **recommandation n°11** « La **recomposition des paysages** autour de l'urbanisation existante est encouragée : rénovation du bâti, **qualité de traitement** des axes de liaisons et **des espaces publics...** »

Vis-à-vis de l'objectif de polarisation du développement :

- **recommandation n°66** « La recherche d'une **densité urbaine pour ces quartiers mixtes**, qui pourra se traduire par différentes formes architecturales (maisons groupées, petits

collectifs...), permet le développement d'une offre performante en transports publics et assure la viabilité et la pérennité d'équipements et services de proximité **au sein d'espaces publics qualitatifs** disposant d'aménagements favorables aux modes doux. »

- **prescription n°71** « Les **sites d'intérêt métropolitain** constituent des points d'ancrage de **l'activité économique « stratégique »** de l'agglomération toulousaine en matière de technologies et de compétences. Ils sont positionnés au cœur des Portes métropolitaines. Participant très largement à l'image internationale de la métropole toulousaine, ces **zones d'activités « vitrines »** répondent à un cahier des charges d'aménagement et d'équipement ambitieux : (...) **traitement paysager de qualité (espaces publics, formes urbaines, espaces verts...)...** »

Vis-à-vis de l'objectif de relier les territoires

- **Prescription n°105** « Réaménager le pôle d'échange de Matabiau (...) améliorer la qualité des espaces publics. »

Vis-à-vis de l'objectif de pilotage de projet

- **Prescription n°122** « Le contrat d'axe porte sur les moyens à mettre en œuvre pour : favoriser la densité et la mixité autour du TCSP au travers notamment des PLU et des programmes d'opérations d'aménagement, faciliter l'accessibilité au TCSP et organiser la multimodalité (modes doux, jalonnement, **aménagement d'espaces publics...**),... »

Cependant, ces recommandations ou ces prescriptions, comme tous les principes ou enjeux énoncés en termes de valeurs, renvoient à des ambitions de qualité des espaces publics, sans préciser ce à quoi réfère cette qualité ou les composantes, constituantes, de cette qualité : quelle programmation, quelle conception, quelles configurations, etc. ?

Aussi, en annexe, figure le principe d'élaboration d'un référentiel d'aménagement durable, sous la maîtrise d'ouvrage du SMEAT, comme mesures d'accompagnement pour la déclinaison et la traduction des orientations du SCoT.

2. Les documents d'échelle intercommunale du SICOVAL

A l'échelle intercommunale, sur le SICOVAL, ce sont deux documents qui fixent les orientations générales d'aménagement qui peuvent concerner les espaces publics :

- La Charte d'aménagement du SICOVAL
- L'Agenda 21

L'Agenda 21, comme le SCoT, donne lieu à plusieurs documents : diagnostic, synthèse de la concertation, orientations générales, synthèse...

La lecture pour identifier la présence de la notion d'espace public, singulier ou pluriel, est assez rapide puisque cette dernière en est absente, sauf pour un aspect : répondre à un objectif d'amélioration de l'accessibilité de l'espace public à travers les PAVE (Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics), ce qui est un axe répondant également à des enjeux de cohésion sociale, puisqu'il s'agit de rendre accessible les espaces publics à tous quel que soit sa mobilité.

De la même manière, la Charte d'aménagement du SICOVAL, signée en 2004 déjà, ne comporte simplement pas les termes espace public/espaces publics.

On sait, en outre, que le SICOVAL s'organise territorialement aussi en « *bassins de vie* » pour correspondre davantage aux logiques de vie de ses habitants. La Communauté d'Agglomération du SICOVAL prépare ainsi l'aménagement d'un pôle d'équilibre, résidentiel et économique, Sicoval Sud, qui traite des questions à son échelle de logements, d'emploi, de transports et de déplacements, de services et d'équipements de proximité, de qualité de vie... Dans les documents présentant les intentions et les projets de ce pôle d'équilibre et de son projet de vie, ici non plus la notion d'espace public n'est pas présente (cf. Sicoval, le Sud du Sicoval, un pôle d'équilibre, un projet de vie, publication pour Réunion publique du 6 juillet 2011.)

De ces absences du terme recherché, il ne faudrait pas conclure que l'idée même d'espace public est refusée ou même refoulée. La Charte d'aménagement parle ainsi de nombre de sujets qui interpellent l'espace public : cadre de vie, lieux d'intermodalité, espaces aménagés pour le loisir et le sport, mixité sociale et fonctionnelle, développement urbain susceptible de d'offrir plus de mixité... autant d'objectifs qui induisent une production d'espaces publics avec une attention certaine à un traitement de qualité.

De la même manière, dans la démarche de concertation conduite avec les habitants, sur un processus assez long et important d'ailleurs confié à un prestataire professionnel, le terme espaces publics ou espace public n'est prononcé nulle part alors même que les enjeux de rencontre, de convivialité, de lien social et autres attentes formulées par les habitants semblent, en creux, porter l'idée d'espace public. (Cf. Note de synthèse de la concertation pour l'Agenda 21 à l'horizon 2030)

3. Les documents d'échelle intercommunale du MURETAIN

Le Muretain est un autre territoire, comme cela est dit dans le premier chapitre de ce rapport, et ses documents de planification et d'urbanisme sont aussi autres que ceux du Sicoval.

Deux documents peuvent être lus :

- La Convention territoriale de l'Agglomération du Muretain
- L'ensemble des documents relatifs à l'élaboration en cours de l'Agenda 21

Dans le premier, la notion d'espaces publics est présente à deux titres.

D'abord, cela concerne la question de l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite, ce qui en appelle ici aussi au PAVE.

Ensuite, c'est par rapport à leur capacité de structuration des bourgs périurbains et notamment à travers le levier de l'identité, que les espaces publics sont énoncés. Ici, le traitement des espaces publics doit donc souligner et valoriser une identité, en l'occurrence villageoise.

« Inscrire le développement, mesuré, des bourgs périurbains dans un modèle de restructuration durable, où il s'agit en particulier d'assurer la création de commerces, services et équipements publics essentiels aux besoins des résidents, de planifier l'implantation d'une activité artisanale de proximité pour davantage de mixité de fonctions urbaines au sein des villages et **d'apporter un traitement qualitatif aux espaces publics et au patrimoine identitaire pour affirmer le caractère des villages** » (Axe « Polariser » / mesure 2 : Structurer les bourgs périurbains)

Dans les documents qui concernent l'élaboration de l'Agenda 21 du Muretain, l'espace public est abordé :

- Comme un des leviers pour **revaloriser les centres-villes et centres-bourg**. « **L'aménagement d'espaces publics valorisants, fonctionnels et conviviaux** » doit ainsi « favoriser la qualité de vie dans les centres anciens » (Agenda 21. Premier programme d'actions 2013-2018.)

- Comme un objectif pour « faciliter **l'intégration des personnes en situation de handicap sur le territoire** ». Dans les mesures concrètes énoncées, figure ainsi l'amélioration « du niveau **d'accessibilité des voiries et des espaces publics** ». (Agenda 21. Premier programme d'actions 2013-2018.)

Le diagnostic territorial partagé comme le rapport annuel du développement durable (2014) abordent l'espace public dans le cadre de l'objectif d'accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes en situation de handicaps ou à mobilité réduite à travers les PAVE.

II. LES DISCOURS DES ÉLUS

...où l'on s'interroge sur la manière dont les élus conçoivent, fabriquent et gèrent des espaces publics et la vie qui va avec.

Dans le cadre de ce rapport sur les modalités d'existence et les processus de construction d'éventuels espaces considérés comme des espaces publics dans les territoires périurbains du sud et de l'est toulousain, la démarche méthodologique et analytique proposée était de confronter et croiser trois sources différentes : les documents de planification portant sur ces territoires, les discours des élus de ces communes et des observations et des entretiens *in situ* avec les individus rencontrés sur les lieux dans leurs pratiques habitantes de ces territoires.

Pour ce faire, nous avons rencontré un certain nombre d'élus entre novembre 2012 et avril 2013, exerçant la fonction de maire ou d'adjoint au maire dans l'une de ces communes du Muretain ou du SICOVAL.

- Monsieur le maire de Lacroix-Falgarde : Christophe Laverty (entretien le 7 novembre 2012)
- Monsieur le maire de Pinsaguel : Jean-Louis Coll (entretien le 9 novembre 2012)
- Monsieur l'adjoint au maire de Castanet-Tolosan : Monsieur Rieusau (entretien le 31 janvier 2013)
- Monsieur le maire de Eaunes : Monsieur Sottit (entretien le 1^{er} février 2013)
- Monsieur l'adjoint à l'urbanisme de Escalquens : Denis Fournier (entretien le 1^{er} février 2013)
- Monsieur l'adjoint à l'urbanisme de Vieille-Toulouse : monsieur Mangin (entretien le 1^{er} février 2013)
- Monsieur le maire de Labège : Monsieur Lavigne (entretien le 4 avril 2013)
- Messieurs le maire et adjoint au maire de Saint-Hilaire : entretien le 29 avril 2013

Les entretiens semi-directifs que nous avons menés auprès des maires ont permis de faire ressortir différents points communs et des postures similaires quant à la manière de ces acteurs locaux de faire vivre leur territoire et de participer à leur construction et à leurs processus d'évolution. Si les contextes socio-spatiaux sont différents à l'intérieur de chaque commune, les postulats et les postures des élus peuvent pour partie se recouper et se regrouper sous quelques grands traits qui caractérisent, en partie, l'action publique sur ces territoires en mutation et soumis à de profondes évolutions sur le plan démographique et donc morphologique.

1. Le discours des élus sur l'espace public

1. Un idéal politique partagé et communément exprimé : créer du lien social

Un credo politique

Les élus que nous avons rencontrés ont quasiment tous, à un moment ou à un autre et selon des degrés d'intensité variés, manifesté, et présenté comme l'un des fondements de leur action, voire de leur engagement politique, une préoccupation majeure pour la construction de ce que l'on peut désormais communément appeler le « vivre ensemble » (Donzelot, 2003). D'une manière ou d'une autre, leurs préoccupations tournent autour des modalités pratiques leur permettant de faire vivre leur commune, d'animer leur territoire et de construire du lien social.

Cette préoccupation pour la construction du vivre ensemble reflète un positionnement politique de la part de ces élus qui, de manière plus ou moins explicite, pose comme objectif de leur mandature cette participation à la construction du lien social.

Ainsi le maire de Saint-Hilaire et son adjoint l'affirment avec force :

« Pour moi le plus important, et c'est ancré dans la tête depuis longtemps, c'est que les gens puissent communiquer entre eux déjà. (...) Et pour cela, notre slogan électoral et politique quand on a été élu c'était qu'il fasse bon vivre à Saint-Hilaire. C'est ce que l'on souhaite toujours. »

On retrouve cette même ambition, déclinée à travers une politique culturelle, chez l'adjoint au maire de Vielle-Toulouse :

« Il faut aussi ressentir la démarche culturelle comme une nécessité. Ça fait partie du mon crédo ça. Il faut que l'action culturelle soit perçue par la municipalité comme une nécessité parce que c'est de son devoir d'agir dans le domaine. Pourquoi c'est de son devoir ? parce que la culture est quelque chose qui crée un lien entre les gens. Quand on a une action culturelle comme par exemple une chorale, un orchestre qui vient, ou une pièce de théâtre qui est montée, un spectacle qui est donné, y'a pas seulement l'aspect spectacle y'a aussi l'aspect partage entre tous les gens qui assistent à cela. Je vois bien pour le théâtre, à la fin de la représentation il se crée une communion entre les acteurs et le public, donc tout cela crée du lien. (...) Et la culture, ça dépasse je pense simplement l'objet culturel, ça va au-delà de l'objet culturel, c'est cette dimension de partage qui est essentielle et qui fait que les gens ensuite se rencontrent et en se rencontrant tissent des échanges puis des liens et puis peuvent s'apprécier. Et on a besoin. Si on n'est qu'une commune à 10km du centre-ville de Toulouse, et uniquement une commune dortoir, avec des gens qui se replient derrière leur mur et leur grille, y'a plus de lien social. »

De même, le maire de Eaunes, dont l'un des objectifs majeurs de la mandature, a été de « créer un centre-ville dans une ville où il n'y en avait pas » en aménageant notamment « une place, avec une halle, pour redonner une touche un peu ancienne à la commune », décrit le fonctionnement de cet espace comme l'achèvement et la justification de son engagement politique :

« Beh y'a beaucoup de gens qui s'arrêtent, les personnes âgées qui s'arrêtent sur un banc pour discuter, la maman qui se promène avec son enfant et sa poussette, ce sont des lieux de passage, le gamin qui est sur la place minérale fait un petit peu de vélo autour pendant que la maman s'occupe de son frère ou de sa sœur, enfin c'est la vie du village quoi, c'est des lieux de rencontre. »

Enfin, le maire de Lacroix-Falgarde dont le profil socio-professionnel et l'âge diffèrent des maires précédemment cités, exprime de manière très claire une même profession de foi partagée quant au rôle qu'il estime devoir remplir en tant que maire :

« Le rôle de l'élu, c'est faire du lien »

De même, sur un mode dépréciatif mais qui manifeste en creux la même intention, le maire de Pinsaguel affiche la même ambition politique : *« On a produit un urbanisme sans lien social »* ; et de s'interroger sur *« comment fabriquer du lien – physiquement. Une des priorités du mandat est de recréer de la centralité »*. Pour lui, les lieux publics, ce sont *« là où les gens se parlent »*.

L'identification d'un besoin de lien social dans la population

Ce postulat politique, s'il exprime une philosophie et un engagement propre à chaque maire, s'appuie et est corroboré par l'identification de leur part d'un besoin au sein de leur population. Ces maires qui se veulent, se disent et sont bien souvent à l'écoute de leurs administrés constatent au quotidien ce besoin de disposer de moyens de participer à une vie collective à l'échelle du territoire communal – même si par ailleurs, l'évolution des modes de vie (nouvelles technologies, hyper-mobilité, consommation dans des polarités extérieures au territoire communal) fait qu'ils sont hybridés par d'autres besoins qui amènent ces populations à vivre selon des échelles et des temporalités diverses et multiples.

Ainsi, très souvent, ces élus se font les porteurs d'un besoin collectif de partager un moment, un espace, quelque chose qui s'inscrira dans la mémoire collective et donnera le sentiment d'appartenance à une même communauté. Sentiment d'appartenance qui permettra peut-être d'autant plus de vivre cette multi-appartenance territoriale qui caractérise la vie des habitants de ces territoires, comme le montre l'étude des pratiques et des modes de vie habitants de la population des communes observées.

Le maire de Saint-Hilaire par exemple a noté une forte demande de commerces de proximité chez ses administrés dont l'absence, selon lui, influe dans un sens négatif sur les prix de l'immobilier, mais qui surtout serait pour lui un moyen de créer du lien, du contact, des opportunités d'échange entre les habitants.

« Bé, si vous voulez par exemple, on a par exemple deux boulangers à Saint-Hilaire qui sont installés en tant qu'habitants et on n'a pas de boulangerie. On a fait des essais, un moment donné comme ils sont très gentils, on a un espace jeune avec des jeunes de 12 à 18 ns qui ont fait des essais de vendre du pain sur certains événements, le nombre de personnes qui venaient c'était affolant, et tout le monde disait qu'est ce que ça serait bien qu'on ait une boulangerie. Et c'est pas juste pour le côté pratique d'avoir son pain à côté de chez soi. y'en a plein qui ont dit on se rencontre et on se parle. »

De la même manière, l'adjoint au maire de Vieille-Toulouse constate l'usage extensif qui est fait de la bibliothèque, qui n'est pas utilisé uniquement comme un lieu pour emprunter ou consulter des ouvrages mais également comme un espace d'échanges et de relations sociales.

« On vient à la bibliothèque bien sûr pour avoir accès à des ouvrages et pouvoir les livres, mais en même temps la bibliothèque est un lieu social, un endroit où les gens se rencontrent et échangent, ils ne parlent pas seulement des livres, ils peuvent parler des enfants, de l'école, de tout ce que l'on veut, mais ça crée du lien et de l'échange. »

2. La boîte à outil du maire pour aménager un espace public et faire du lien social : la place de village.

Un autre aspect qui transparait dans le discours des élus interrogés, de manière assez partagée, est la prépondérance d'une seule catégorie morphologique mobilisée et mobilisable pour concevoir l'espace public et pour en parler : la place de village. En effet, dans la boîte à outil des maires, la référence qui figure en bonne place et qui est de manière presque exclusive la seule à être mobilisée, soit de manière concrète et pragmatique dans la réalisation de certaines opérations de centre-bourg (Eaunes), soit de manière conceptuelle et comme référence sur laquelle s'appuyer et bâtir une réflexion est cet archétype de l'espace public qu'est la place de village, héritière lointaine de l'agora grecque ou du forum romain, et censée être la quintessence du lieu de vie publique, capable de susciter et d'engendrer de manière quasi-automatique, par effet de la forme sur la fonction, une vie sociale ou publique dense, riche, animée qui permettrait de revenir à une forme d'âge d'or mythique de la vie publique que l'on aurait du mal à situer dans le temps mais qu'on aurait l'intime conviction d'avoir perdu sous l'effet conjoint de la télévision, du frigidaire, de l'automobile et plus récemment des écrans d'ordinateurs ou des téléphones portables. S'il est vrai que des mutations sociologiques fondamentales sont à l'œuvre depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle qui bouleversent en profondeur nos modalités d'être ensemble et plus généralement nos modalités d'être au monde et d'habiter notre environnement proche ou lointain, cette référence unique et univoque à l'espace public assimilé à la place du village, situé entre l'église et la mairie, ne recouvre ni les modalités formelles et fonctionnelles des espaces publics à travers le temps et encore moins les modalités actuelles dans lesquelles des formes de vie publique ou tout le moins de socialité peuvent se décliner dans nos temps modernes, a fortiori dans ces territoires modernes que sont les territoires périurbains. Il apparaît donc que les catégories conceptuelles et les représentations mobilisables par les élus sont relativement pauvres voire caricaturales et sans doute voués à l'échec sur le plan du fonctionnement urbanistique.

Sans mauvais jeu de mot, à Eaunes, la place de village est l'aune à partir de laquelle a été pensée et réalisée le nouveau centre du village qui a été l'un des enjeux et des objectifs de la mandature de l'ancien maire. Or, malgré la description idyllique qu'a pu nous en faire le maire, il s'avère au vu de nos observations, que cette place, partiellement occupée par une halle, censée constituer un lieu de centralité vivant et animé dans le village, ne fonctionne pas comme prévu. Le maire lui-même admet que le dynamisme commercial et les flux souhaités ne sont pas ceux attendus.

« Quand j'ai été élu Maire il n'y avait pas un mètre linéaire de trottoir sur la commune, donc il a fallu créer des cheminements piétons pour que ça converge vers les équipements publics que nous avons créés. Donc quand vous voulez aller chercher votre Dépêche et que vous voulez aller chercher un bouquin, vous passez par la place, la halle, vous passez devant la Mairie, vous descendez vous passez une petite passerelle sur le ruisseau et vous arrivez à la médiathèque, et y'a des gens qui vont à la médiathèque dès que les beaux jours arrivent et ils s'assoient sur un banc dans le parc et vont lire leur bouquin derrière, voilà je crois que c'est une belle image, c'est assez agréable de voir ça. (...) »

Toutefois, le maire admet que malgré tout, cette halle, en dépit du rôle de centralité qui lui avait été attribuée, peine à centraliser les flux et à attirer des implantations commerciales – qui elles sont directement tributaires des flux et impactées par leur non existence.

« Ça a été une grosse difficulté ça, parce qu'au départ, très rapidement y'a eu une pizzeria, un distributeur du Crédit Agricole, un coiffeur, une boucherie/charcuterie, et à l'angle y'avait un local qui était prévu pour une pharmacie sauf que le législateur a changé les règles, quand on est passé de 5000 à 7500 habitants maintenant pour avoir une deuxième pharmacie, et donc maintenant on a toujours ce local en attente. Et donc ça n'a pas créé la zone commerciale qu'on aurait espérée, d'autant plus qu'un acquéreur d'un local commercial, sans que les règles puissent l'en empêcher en a créé un logement, donc on a perdu une surface commerciale potentielle. (...) C'est dommage qu'on n'ait pas eu la pharmacie car elle aurait drainée beaucoup de clients, et puis j'avais proposé à la Poste de s'installer à cet endroit mais ils n'ont pas voulu, car on aurait eu un flux de personnes. »

Au total, on peut se demander si derrière ses apparences formelles rurales, le schème morphologique mis en avant par les élus (la place de village) ne serait pas finalement un modèle plus adapté à la ville dense : pour fonctionner, il postule une mixité de flux (piétons, automobile, transports doux), une masse critique de population dont le seuil est difficile à quantifier mais qui doit être relativement conséquente, une pluralité d'usages, de besoins, et une diversité de temporalités qui sont loin d'être les principes sur lesquels fonctionnent – à tout le moins à grande échelle – ces territoires périurbains. Il y aurait donc une forme de paradoxe voire d'aporie conceptuelle à vouloir envisager, raisonner et construire des espaces publics en milieu périurbain en mobilisant des catégories conceptuelles dépassées ou à tout le moins inadapté (topiquement) à ces territoires.

La gageure de l'aide à la construction de ces territoires est qu'il faut que, dans le même temps que l'on cherche à comprendre comment fonctionne et évolue ces territoires mutants (l'INSEE elle-même ayant dû réviser ses grilles de lecture et d'analyse de l'urbain), il faut parvenir à construire et fabriquer de nouveaux outils d'aménagement et de construction des formes de vie dans ces espaces – sans stériliser la pensée et le foncier en important des recettes toutes faites qui sont peut-être opératoires dans d'autres contextes mais qui ne pourront pas l'être dans ce milieu.

Finalement et paradoxalement, dans les conditions de l'urbain actuel, la place de village est un modèle urbanistique qui peut fonctionner dans la ville dense (c'est d'ailleurs un argument de vente des agents immobiliers qui vous présentent la vie dans le cœur dense de la métropole comme une vie de village), mais qui ne fonctionnerait plus dans les anciens villages reconquis et revitalisés par la dynamique périurbaine.

3. La disjonction entre les mots et les choses

Un autre élément intéressant et saillant dans ces réflexions rassemblées auprès des élus sur l'espace public est ce que l'on pourrait appeler la disjonction entre les mots et les choses : c'est lorsque les choses disparaissent ou deviennent problématique (en l'occurrence ici la construction d'une vie publique locale) que les mots apparaissent : l'espace public. Ce décalage a déjà été noté dans d'autres contextes (J. Jacobs, 1991).

Lorsque nous avons rencontré ces élus, ce qui est ressorti de manière assez récurrente à l'exposé de notre recherche, de son objet et de ses objectifs, est un intérêt profond, qui s'est traduit par un désir d'accéder aux résultats de cette recherche, résultats qui viendraient enrichir une réflexion en cours de structuration, parfois balbutiante, toujours empirique et qui traduit parfois un manque d'ingénierie locale important. Les élus rencontrés ont tous, d'une manière plus ou moins affirmée, manifesté l'envie d'un retour d'expérience suite à notre étude – ce à quoi nous nous sommes engagés, sous la forme d'un séminaire de restitution à leur destination.

1. Le discours des élus sur la vie publique

Interrogés sur les modalités de déploiement de la vie locale sur leur territoire communal, les élus rencontrés laissent aussi filtrer, de manière plus ou moins explicite et conscientisée, leur vision de la vie publique au sein de leur territoire communal et des relations qui existent ou seraient souhaitables entre leurs administrés.

2. La vie associative, quelle que soit sa richesse, n'est pas la vie publique

Une des caractéristiques de cette vision de la vie publique du côté des élus, et que l'on retrouve également dans le discours de certains des individus rencontrés et entendus sur leurs pratiques habitantes, est le *distingo* assez net qu'ils font entre vie publique et vie associative.

Si tous les élus rencontrés nous disent tous, de manière plus ou moins affirmée et prééminente, soutenir et encourager la vie associative sur leur territoire communal – via un certain nombre de subventions ou d'aide matérielle (comme par exemple, la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes pour les différentes associations), ils expriment ou laissent entendre que ces associations sont un élément peut-être nécessaire mais en aucun cas suffisant pour fonder une vie publique locale et que quelle que soit la richesse de cette vie associative, elle ne tient pas lieu et ne se substitue pas à une vie publique. Alors en quoi consisterait cette vie publique imaginée, rêvée voire fantasmée par les élus ?

Comme pour l'espace public, à l'instar du temps chez Saint-Augustin⁸, le concept de vie publique est un « concept étrange et qui nous semble pourtant inné » (N. Bogler).

La notion de vie publique nous semble intuitivement très familière, nous pouvons y associer un grand nombre d'images, de correspondances, de métaphores mais nous peinons à en définir un contenu précis et stable, une infinité de variantes et de déclinaisons possibles s'invitant dans le raisonnement à chaque fois que nous tentons de poser une pierre qui soit susceptible d'être prise pour l'une des pierres angulaires ou une des fondations de l'édifice que nous tentons de construire. Le même dilemme en apparence aporétique se rencontre dans les essais de définition de l'espace public.

L'entreprise de définition par la négative paraît toujours un point d'entrée plus aisé et ce qui ressort du discours des élus est que la vie associative, quelle que soit sa richesse, sa diversité ou sa vitalité n'est pas un équivalent de la vie publique, elle pourrait plutôt en être un palliatif, une modalité opératoire de transition vers quelque chose d'autre.

C'est là que ce quelque chose d'autre devient plus flou et plus confus. Il semblerait, au regard du discours des élus, que la vie publique est quelque chose de difficilement cernable, qui tourne autour de l'idée de rencontre et présente la caractéristique en apparence paradoxale de relever à la fois de

⁸ « Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne m'interroge, je le sais ; si je veux répondre à cette demande, je l'ignore. » Saint Augustin, *Les Confessions*, Livre 11, chapitres XIV

l'éphémère et du structurellement durable. La vie publique serait comme une sorte de rivière souterraine qui réunirait consciemment ou inconsciemment des individus, qui s'écoulerait de manière assez invisible la plupart du temps et qui se cristalliserait en remontant à la surface à l'occasion d'événements ponctuels, d'ampleur plus ou moins grande, ancrés sur des motifs d'ordre festifs, culturels, ou ludiques participant comme autant de « hauts lieux » à la réalité concrète de cette vie publique. Ainsi, les vide-greniers, les fêtes de la châtaigne, de la fraise ou de la musique seraient autant de moments susceptibles d'incarner et de manifester l'existence d'une vie publique mais dont l'existence serait fragile et ténue car difficilement totalement réductible à la matérialité de ces événements. Aussi, tout comme une liste d'associations ne suffit pas à construire une vie publique, une liste d'événements ou de programmation culturelle ou festive ne suffit pas à tramer cette vie publique.

On sent dans le tâtonnement des élus à quel point cet exercice de construction en permanence renouvelé est un art d'équilibriste difficile à tenir car les éléments qui le composent et le dosage dont ils font l'objet, changent en permanence, sans motif explicite parfois très apparent.

Le maire de Saint-Hilaire traduit bien dans la description qu'il fait de la vie de sa commune, cette complexité de cerner et encore plus d'organiser ou d'impulser une forme de vie publique :

« Bon y'a toujours des points de rencontre car on est un petit village très actif et très associatif, on a une quinzaine d'associations (sportives, ludiques, culturelles) qui font qu'il y a toujours quelque chose qui se passe à Saint-Hilaire mais bon c'est pas suffisant, ils cherchent aussi des lieux de rencontre habituels comme quand vous allez chercher votre pain, c'est aussi un lieu de rencontre, et ça c'est une forte demande. (...) C'est la plaine sportive après. Donc y'a toute la partie école, puis la plaine sportive avec les deux cours de tennis, le terrain de foot et l'espace jeune, et là c'est un lieu très très très fréquenté. C'est assez grand, c'est là qu'a lieu le vide grenier, la fête du village, tout se fait par là car c'est un espace public assez sympathique. Après, y'a ici, la partie mairie, la halle, le monument aux morts, et là c'est animé par les jeunes, c'est un lieu de rencontre pour eux. »

Le maire de Pinsaguel a bien identifié l'enjeu de l'existence d'une vie publique pour la commune. Ainsi, ce village-rue dans sa forme historique, urbanisé par lotissements au moment de la première vague de périurbanisation de Toulouse, peine encore aujourd'hui à trouver l'organisation urbaine correspondant à ce qu'elle est devenu : une commune de première couronne aujourd'hui en phase de « maturation » (Bonnin-Olivieira), dont l'enjeu est dorénavant sa restructuration, son renouvellement déjà, pour correspondre à l'évolution de sa population, sa diversification, ses nouveaux besoins, ses nouvelles attentes.

Selon le maire, cette structure de village-rue, sur laquelle les lotissements se sont juxtaposés, où l'espace public ne peut pas exister, est pour partie à l'origine de l'absence actuelle de lien social. Il constate en effet que, d'ailleurs paradoxalement, la demande des populations est bien centrée sur une recherche de proximité, d'appartenance à une collectivité mais en même temps porte de fortes revendications individuelles (tournant souvent autour de l'environnement résidentiel). Selon le maire, le lien social est nécessaire pour faire adhérer la population à une collectivité et la sortir de ses revendications personnelles, faire collectivité, créer une identité.

Plusieurs outils semblent utiles à son ambition. D'abord, dans une logique somme toute naturelle eu égard aux compétences communales, la volonté de création d'une centralité, c'est-à-dire d'un espace public central faisant office d'espace support et image de cette vie publique, du lien social espéré, symbole de la collectivité. Là encore, on retrouve l'idée générique de place du village. Une première tentative de place, située au cœur de la rue historique, à l'intersection de deux grands axes, et face au parvis de l'église, a montré tout l'écueil à vouloir plaquer un modèle issu des fonctionnements historiques. Le maire, l'ayant constaté, s'engage aujourd'hui sur un projet double aujourd'hui en

cours. D'abord autour de la mairie et d'équipements publics en place (dont la nouvelle médiathèque), à toute proximité du marché, très fréquenté, l'idée de place est remplacée par une figure plus englobante et diffuse de marquage des espaces centraux et convergents pour la population. Ensuite, l'aménagement d'un nouvel espace, le projet Confluence/couronne verte, autour d'un château que la commune a acquis doit permettre de proposer un espace public extra-communal, destiné au périurbain ouest toulousain, à vocation culturelle et de loisirs, autour d'un élément patrimonial, dans un environnement naturel qu'on valorise alors.

Mais, un second outil semble à disposition du maire pour travailler cette conscience de la vie publique et de la collectivité chez ses administrés.

3. L'importance de l'école et au-delà : la nécessité d'un vecteur de contact

L'un des outils qui pourrait être identifié comme un levier de la construction de cette vie publique est la nécessité de disposer d'un vecteur de contact pour entamer le processus de mise en relation qui va participer de l'élaboration lente, progressive et itérative de cette vie publique.

Par vecteur de contact, nous voulons parler d'un prétexte (matériel, conjoncturel, symbolique) qui va fournir une occasion d'établir un contact avec des individus avec qui, durant un temps donné, nous allons partager un « lieu commun ».

Cette nécessité de disposer d'un élément fédérateur qui permet d'amorcer le contact est vérifié empiriquement et intuitivement par bon nombre d'élus – mais aussi d'habitants comme nous l'avons vu dans l'analyse des pratiques et des usages recensés dans les pratiques habitantes des individus interrogés – il s'agit du rôle crucial joué par l'école et concrètement par le parvis de l'école. Bon nombre d'élus, nous ont signalé cet endroit comme ce que l'on pourrait appeler un « haut-lieu » de la vie publique de leur commune.

Le maire de La Croix-Falgarde l'affirme avec conviction : « Tout est centré autour de l'école ».

Cet espace devant l'école qui est peu aménagé en terme physique, qui est un lieu d'échanges éphémères et somme toute relativement rapides, soumis à des temporalités contraintes (heures d'entrée et de sortie de l'école) constitue une polarité majeure dans la vie sociale de la commune. De la même manière, les habitants interrogés nous ont confirmé l'importance (présente ou passée selon les générations interrogées) de l'école comme ciment – temporaire et éphémère – du lien social. Ces croisements, très éphémères, mais répétés, quotidiens et inscrits dans une temporalité certaine donc en partie ritualisée, sont des maillons essentiels dans la construction d'un lien social qui parfois ne sera jamais plus approfondi que ces croisements de quelques instants (même visage, même voiture, même personne au même endroit à la même heure), ou pourra aller jusqu'au développement de relations personnelles (amitiés construites grâce et à partir des enfants) ou sociales plus conséquentes (implication dans l'association des parents d'élèves ou par ricochet, conséquences plus larges sur d'autres aspects de la vie de certains parents), avec tous les degrés et les modulations variés de relations que l'on peut imaginer entre ces deux pôles les plus extrêmes.

Mais le parvis de l'école n'est pas le seul vecteur de contact possible. Il peut prendre des formes variées et se décliner sous différents aspects.

On peut faire l'hypothèse que le parvis de l'école occupe aujourd'hui dans l'organisation sociale et la structuration des relations sociales, le rôle que jouait hier le parvis de l'église le dimanche matin à la sortie de la messe, quasi obligatoire dans les us et coutumes des Français jusqu'à une période plus ou moins lointaine, selon les régions et les catégories sociales.

En position intermédiaire aujourd'hui, se trouve la place du marché qui reste dans les stratégies politiques des élus un espace investi (et donc signifiant au moins dans leur géographie mentale à eux de la vie publique) pour toucher et atteindre leur électorat au moment des campagnes électorales.

Parmi ces autres vecteurs de contact, qui n'existent plus aujourd'hui en tant que tel mais qui pourraient revenir sous des habits légèrement différents, figure le café qui était aussi un haut lieu quotidien de sociabilité, dans lequel les échanges pouvaient se construire et s'organiser autour de cet objet commun, dont la recherche était partagée par soi et les autres mais qui au final n'était qu'un prétexte à l'entrée en relation.

On trouve cette superposition de fonctionnalités explicites/implicites aujourd'hui dans d'autres endroits comme par exemple les médiathèques ou les bibliothèques de ces petites villes ou de ces villages qui en possèdent presque tous une, symbole pour les élus de l'attention qu'ils portent aux besoins de leur population et expression concrète et tangible de la construction d'une offre de services locale, au plus proche de leurs administrés. Là aussi, transparaît dans le discours des élus (mais aussi des gestionnaires de ces lieux) l'idée que la bibliothèque n'est pas seulement ou simplement un lieu où l'on se rend pour emprunter ou rapporter des livres mais également un lieu d'échanges, de croisement, de frottement dans lequel on va de manière informelle pouvoir croiser des gens et entrer éventuellement en contact avec eux, en fonction de ses envies, du hasard des rencontres, des circonstances etc.

C'est ce que nous exprime l'adjoint au maire de Vielle-Toulouse et ce qui nous a été retourné également par les habitantes d'Auzielle sur le parvis de l'école, à la sortie des classes.

« On vient à la bibliothèque bien sûr pour avoir accès à des ouvrages et pouvoir les livres, mais en même temps la bibliothèque est un lieu social, un endroit où les gens se rencontrent et échangent, ils ne parlent pas seulement des livres, ils peuvent parler des enfants, de l'école, de tout ce que l'on veut, mais ça crée du lien et de l'échange. »

4. Le syndrome NIMBY ou la problématique des polarités inversées

L'une des dernières caractéristiques saillantes et partagées de manière assez générale par l'ensemble des élus interrogés est la conscience plus ou moins tranquillement acceptée de l'expression de désirs et de besoins plus ou moins contradictoires chez leurs administrés.

Il ressort souvent, de manière plus ou moins clairement explicitée, que la dynamique en cours de transformation de ces territoires engendre des conflits entre des besoins variés émanant de populations d'âge, de genre, d'origine socio-culturelle variés – expression de conflits d'usages assez souvent repérés et identifiés dans ces territoires périurbains où la cohabitation d'anciens et de nouveaux habitants (chacun pouvant être l'ancien ou le nouveau de quelqu'un) soumet de manière très directe et expérimentale ces territoires à l'obligation de mettre en œuvre concrètement les modalités de ce vivre ensemble.

Très clairement, le maire de Saint-Hilaire pointe ces difficultés pragmatiques et récurrentes de la cohabitation :

« Et bien dès qu'il y a concentration de personnes il y a une gêne, comme des jeunes dans la journée qui empêchent les vieux de faire la sieste, de la musique le soir qui empêche d'autres de dormir, y'a toujours un problème. On a une salle des fêtes ici où on a été obligé de suspendre les manifestations, donc pour des histoires de gênes. (...) Mais les gens ont besoin de se retrouver aussi, bon c'est la conjoncture aussi, je ne sais pas comment il faut faire pour faire plaisir à tout le monde. »

Toutefois, ce n'est pas tant les besoins contradictoires et éventuellement complexes à articuler et à satisfaire de la population dans sa diversité et son hétérogénéité qui apparaissent, mais ce sont plutôt les contradictions internes à chacun qui sont parfois pointées du doigt par les élus.

Ce paradoxe propre à chacun, et dont nous pouvons tous être la représentation à un moment où à un autre de notre vie, a été classiquement identifié dans le cadre du syndrome NIMBY – qui consiste à s'opposer à ce que se reproduisent les conditions spatiales de développement qui ont permis l'installation de celui-là même qui s'y oppose désormais.

Là encore, ce phénomène typique des réactions engendrées par les extensions progressives des communes périurbaines est pointé par le maire de Saint-Hilaire :

« Par exemple les premiers qui vont être concernés ils ont pas dit non, au contraire, au niveau du projet à côté de la départementale, ça leur va, ils sont pas réticents. Après, l'autre côté, quand ça va arriver au petit quartier, c'est là qu'ils disent on était tranquille avant. On a fait le PLU, y'a plein de gens qui voulaient avoir des choses à construire, y'en a quand même quelques uns qui nous ont dit mais attendez quand je suis venu ici je voyais les Pyrénées, ils veulent pas de maison à côté. Ça c'est la vie. Moi quand je suis arrivé chez moi, que j'ai acheté, y'avait pas toutes les baraques que j'ai autour. »

Si ce syndrome est bien identifié aujourd'hui de manière générale par les élus, voire presque accepté comme une caractéristique indissoluble de l'être humain ou à tout le moins périurbain, on pourrait élargir cette prédisposition à l'ensemble des comportements humains et considérer que ces besoins paradoxaux voire en apparence contradictoire ne sont finalement qu'une forme d'expression de la complexité de l'être humain.

Là aussi, la description concrète par le maire des attitudes de ses administrés est éloquente :

« Une anecdote rigolote, (...) pour la vitesse à Saint-Hilaire, y'avait des gens qui râlaient qu'il y en avait qui passaient trop vite dans la rue, donc ils ont appelé les gendarmes pour qu'ils fassent des contrôles de vitesse. Et bien dans les personnes qui râlaient, le mari et la femme se sont fait gauler. Et la femme s'est faite arrêter à insulter les gendarmes, on n'a jamais su la fin de l'histoire, j'ai l'impression que ça a chargé quoi. »

Les politiques d'urbanisme gagneraient peut-être à faire acte de ces polarités inversées, de ces contradictions larvées, latentes ou parfois explicites qui guident les comportements et nécessitent dans cette gouvernance plurielle qu'est devenu aujourd'hui l'urbanisme la réaffirmation de la place prééminente du politique.

Conclusion – pour une politique publique de l’espace public dans les territoires périurbains

...où l’on comprend qu’il faut déterminer transversalement les composantes d’une politique publique de l’espace public dans les territoires périurbains.

Le schéma multiscale et personnel de l’espace public périurbain

La recherche des formes d’espaces publics sur le terrain

Notre recherche cherchait à identifier les formes d’espaces publics dans les contextes périurbains. Nous cherchions dans ce travail à nous affranchir des cadres communs qui nous auraient conduits à observer les places publiques et autres figures récurrentes, et à devoir valider ou non leur qualité en tant qu’espaces publics.

L’objectif des investigations de terrain a été d’identifier, dans ces territoires périurbains, les formes de lieux et de temps à même de constituer une dynamique de ce que l’on pourrait attacher à la notion d’espace public. Ce que nous avons traduit par les formes de lieux et de temps où se joue, s’établit, une vie sociale, qui met en relations des individus en dehors des cercles privés de l’activité professionnelle, de l’école, de la famille ou des amis.

Nous entrons donc dans l’espace public par sa réalité sociale, le jeu de ses fréquentations, l’angle des sociabilités qui s’y produisent, et non par celui du statut, de la forme ou de la fonction de l’espace.

Notre terrain s’est ainsi organisé autour de l’observation des lieux sur les communes sélectionnées où une vie sociale semblait se dérouler, et autour d’entretiens avec les usagers présents pour comprendre les pratiques qui les y avaient conduit, ce qui nous permettait d’identifier les formes potentielles d’espaces publics sur ces territoires.

Succession des lieux fréquentés, graduation des sociabilités

Les résultats de notre travail de terrain indiquent que la vie sociale hors cercles privés se joue dans plusieurs séquences de la vie des individus, au cours de laquelle ils vont fréquenter différents lieux et expérimenter différentes sociabilités.

C’est d’abord la vie quotidienne autour des pratiques liées aux courses et aux sorties d’école, où l’on fréquente des lieux, qui paraissent à l’échelle communale comme des incontournables : espaces de commerces, petites galeries marchandes de sorties de ville, parvis d’écoles, etc. Ces lieux sont ceux des sociabilités locales qui mettent en relation une population d’un même territoire de vie, qui se connaît ou se reconnaît donc plus ou moins.

Cette vie sociale se joue aussi sur le temps des loisirs. Ce sont par exemple certaines salles ou équipements culturels locaux avec leurs espaces extérieurs attenants qui, parce qu’ils concentrent une telle offre d’animations, d’activités, de programmations différentes, que l’intensité d’usages et la diversité des publics qu’ils touchent, les rangent, non pas dans la catégorie des lieux associatifs

(privés), mais dans celle des lieux presque publics. Cependant, il y s'agit souvent de sociabilités locales, qui mettent en relation des individus d'un même territoire de vie.

Sur les temps de loisirs, ce sont aussi les espaces de nature, qui dans un contexte périurbain, sont fréquentés pour des usages assez variés (promenade, pique-nique...) et qui par leurs qualités, attirent parfois des publics d'ailleurs et nombreux, et où l'on voit s'établir des sociabilités publiques, où des gens étrangers les uns aux autres se partagent le même espace.

Cette vie sociale se joue enfin dans les temps plus extraordinaires des sorties et des fêtes, où l'on va fréquenter des lieux, pour leur offre et cela indifféremment à leurs distances par rapport au domicile (effet de la mobilité qui nous fait étendre la géographie de notre bassin de vie) et où l'on va rencontrer des publics complètement extérieurs à soi venus pour la même offre. C'est la ville centre, la polarité commerciale de secteur, certains espaces naturels. C'est aussi le temps de l'évènementiel, les fêtes locales notamment, dont la programmation est ainsi faite qu'elle attire non seulement toute la population communale mais aussi celles des communes voisines ou plus lointaines. Sociabilités locales et publiques se chevauchent en ce cas.

Les modalités de cette vie sociale, à l'échelle de l'individu, peuvent ainsi être pensées comme une succession de lieux fréquentés, et comme un mouvement gradué, où l'individu passe sans cesse à l'occasion de ses pratiques (et dans un schéma de multiscalairité des pratiques) de sociabilités locales, faites de connaissances et d'interconnaissances entre une population définie par son territoire de vie, à des sociabilités publiques, qui le mettent en relation avec des individus totalement étrangers à lui.

Or, l'individu ne peut pas se résumer à l'une ou l'autre de ces séquences, il les investit comme un ensemble cohérent à son échelle. C'est la multiscalairité de sa vie sociale, où il s'engage dans des échelles de sociabilités graduées.

Que nous disent ces résultats du rapport à l'espace public dans ces territoires périurbains ?

L'échelle du commun et l'échelle du public

Ce qui apparaît à l'échelle du quotidien (ou du régulier), c'est la dominance des lieux des sociabilités locales. C'est d'ailleurs sur ces sociabilités que les périurbains fondent leurs espoirs d'ancrage local.

A cette échelle, les formes d'espaces publics sont des lieux de convergence d'une population d'un même territoire de vie engagée dans et autour des mêmes pratiques (vie locale, pratiques quotidiennes...).

C'est donc la notion de « commun » qui se dégage, l'espace public est ici un espace commun.

Cependant, et dans le cadre du schéma de la multiscalairité des pratiques, cette échelle du commun est ponctuée par la fréquentation de lieux où se jouent des sociabilités publiques (certains espaces de nature, les espaces commerciaux d'échelle intercommunale, les pôles métropolitains qui offrent le fameux triptyque - commerces, cinéma, restaurants, mais aussi, les évènements, les temps des fêtes et des célébrations collectives).

Aussi, les périurbains ne vivent pas nécessairement au quotidien les sociabilités publiques, mais ils en font l'expérience à des moments, des temps, choisis ou donnés. C'est donc ponctuellement qu'apparaît la figure de l'espace public en tant qu'espace ouvert à tous où chacun peut faire l'expérience concrète de la société, l'altérité, des rencontres avec des gens étrangers à soi et à ses cercles privés.

L'importance du politique pour faire exister l'échelle du public

On comprend que l'expérience de l'espace public repose pour beaucoup sur les initiatives individuelles. Et les individus rencontrés indiquent un raisonnement personnel mais rationnel qui prévaut aux pratiques qui les conduira vers l'espace public : où va-t-on trouver l'offre qu'on recherche, s'appuyant sur sa capacité de mobilité et sur ses désirs (en notant que la réalité de tout ceci est affaire de capacité socio-économique), et sur un calcul mettant en balance effort consenti et bénéfice retiré.

Mais on comprend aussi que l'expérience de l'espace public repose pour beaucoup sur l'action des politiques publiques, qui concernent l'urbanisme et le développement territorial, notamment l'organisation territoriale d'une offre urbaine, mais pas seulement :

- Quand il s'agit d'événementiel, il est question d'une politique culturelle ou d'une animation socio-culturelle, qui va définir une programmation et son objectif en termes de publics à toucher ;
- Quand il s'agit d'espaces de nature, il est question d'accompagnement dans l'aménagement et la gestion de site, pour faire en sorte que ce site fonctionne correctement comme un véritable espace public (géré, entretenu, policé donc préservé, respecté) et continue d'être une ressources publique, ouverte et destinée à tous.

Les politiques publiques ont donc un rôle à jouer dans la façon dont elles envisagent l'espace public et notamment dans le fait d'allier deux impératifs :

- Cette façon de vivre l'espace public aujourd'hui dans les contextes périurbains : dans ce principe multiscalair et personnel ;
- Cette vision politique qui vise à concilier les aspirations personnelles de chacun, à intégrer les individus dans une société, à faire collectivité.

Bibliographie

- Allaman M. (1995), « Espaces publics : liberté, identité, continuité », in *Diagonal*, n°112, p.3-14.
- Augustin J-P. (2001), « Espaces publics et cultures sportives », in *Geocarrefour*, vol.76-1, p.27-31.
- AUAT, <http://www.scot-toulouse.org/Appro/20131212/index.html>, consulté en novembre 2014.
- Bacconnier S., Escaffre F., Jaillet M-C., (2011), « Pour une analyse des recompositions récentes dans le périurbain toulousain », *Sud-Ouest Européen*, n°31.
- Banzo M., Couderchet L., Valette E. (2010), « La difficile publicisation des espaces ouverts en périphérie urbaine : le parc des Jalles de l'agglomération bordelaise », in DUMONT M., HELLIER E., (dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines, Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Espaces et territoires*, PUR, p. 101-115.
- Bassand M. (2001), « Les espaces publics en mouvement », in *Villes en parallèle*, n°32-33-34, p.36-44.
- Bonnin-Oliveira S. (2012), *Intégration des espaces périurbains à la planification métropolitaine et recompositions territoriales : l'exemple toulousain*, Thèse de Géographie, Université Toulouse-Le Mirail.
- Bonnin-Oliveira S. et al. (2011), *Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, Rapport d'étude pour le PUCA.
- Capron C., Haschar-Noé N. (2007), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction, Villes et Territoires*, PUM, 276 p.
- Charmes E. (2011), *La ville émietlée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, la Ville en débat, PUF, 296 p.
- Desbordes F. (2011), « Cartographier l'évolution de la périurbanisation autour de Toulouse », in *Sud-Ouest Européen*, n°31, PUM, pp. 11-28.
- Desjardins X., Mettetal L. et al (2010), « L'habiter périurbain au péril de la crise énergétique » in METTETAL L., *L'amélioration énergétique du parc francilien, les enjeux socio-économiques*, Rapport IAU – CSTB – Université Paris 1 pour le PUCA-PREBAT, p. 106-149.
- Donzelot J. (2009), *La ville à trois vitesses*, Passage, Ed. de la Villette, 112 p.
- Donzelot J. (2003), *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Seuil.
- Escaffre F. et Bacconnier S. (dir.) (2011), « Recompositions récentes dans le périurbain toulousain », *Sud-Ouest Européen*, n°31, PUM.
- Dubois-Taine G., Chalas Y., (dir.) (1997), *La ville émergente*, La Tour d'Aigues, ed. de l'Aube, 285 p.
- Escaffre F. (2005), *Espaces publics et pratiques ludo-sportives, l'émergence d'une urbanité sportive ?*, Thèse de Géographie-Aménagement sous la direction de R. Marconis, Université Toulouse II-Le Mirail.
- Escaffre F. (2011), « Les services enfance-jeunesse dans le périurbain toulousain », in *Sud-Ouest Européen*, n°31, PUM, pp. 113-126.
- Estèbe P. (2008), *Gouverner la ville mobile*, PUF.
- INSEE (2012), « Toulouse, quatrième aire urbaine de France », in *Perspectives Villes*, janv. 2012.
- Gasnier A. (2010), « La recomposition territoriale des pôles commerciaux et de loisirs périphériques : vers de nouvelles urbanités ? », in DUMONT M., HELLIER E., (dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines, Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Espaces et territoires*, PUR, p. 57-71.
- Ghorra-Gobin C. (dir.) (2001), *Réinventer le sens de la ville, les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, 268 p.
- Habermas J. (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 324 p.
- Jaillet M.C. (1982), *Les Pavillonners : la production de la maison individuelle dans la région toulousaine*, Ed. du CNRS.
- Jaillet M.C. (2004), « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », in *Esprit*.
- Jaillet M.C. (1989), « Toulouse : des périurbains heureux », in *HS Urbanisme*, n°12, pp.28-31.

- Jaillet M-C. (1999), « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes », *Esprit*, n°11, « Quand la ville se défait », p. 145-167.
- Jaillet M.C. et Escaffre F. (2014), « Les fragilités des métropoles en développement », in *HS Urbanisme*, n°50,
- Jalabert G. et Zuliani J.M. (2009), *Toulouse, l'avion et la ville*, Privat.
- Jalabert (1995), *Toulouse métropole incomplète*, Anthropos.
- Laborie J.P. et Sigal F. (2011), « Desserrement des activités et étalement urbain », in *Sud-Ouest Européen*, n°31, PUM, pp. 79-88.
- Landauer P. (2009), *L'architecte, la ville et la sécurité*, la Ville en débat, PUF, 112 p.
- Legoix R. (2010), « Les lotissements fermés : effets de contexte », in *Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France*, n°155, « Les villes face à l'insécurité », p. 73-76
- Loudier-Malgouyres C. (2013), *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, La Ville en débat, PUF.
- Loubet L. (2011), « L'étalement urbain à l'épreuve de la complexité intercommunale : analyse des modèles de coopération dans l'agglomération toulousaine », in *Sud-Ouest Européen*, n°31, PUM, pp. 89-112.
- Mangin D. (2008), *La ville passante*, Parenthèses, 124 p.
- Michon P. (2005), « Des docks aux Docklands : quand le privé fait la ville », document audio-visuel de 45 mn.
- Michon P. (2005), *Des Docks aux Docklands : Modalités morphologiques et politiques de la production d'un nouveau morceau de ville*. Thèse de Géographie sous la direction de Jacques Bonnet, université Jean Moulin-Lyon III.
- Picon-Lefebvre V. (2000), *Les espaces publics modernes*, Architextes, Le Moniteur, 237 p.
- Quéré L., Brezger D. (1999), « L'étrangeté mutuelle du passant », *les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58.
- Quéré L. (1988), « Sociabilité et interactions sociales », *Réseaux*, volume 6 n°29, pp. 75-91.
- Rivière C.A. (2004), « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, volume 1 n° 123, pp 207-231.
- Rougé L. (2005), *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain*, Thèse de Géographie, Université Toulouse-Le Mirail.
- Sabatier B. et Morvan Y. (2006), « Mall et edge city dans l'Ouest toulousain », in *Urbanisme*.
- Sabatier B. (2006), *La publicisation des espaces de consommation privés. Les complexes commerciaux récréatifs en France et au Mexique*, Thèse de Géographie-Aménagement sous la direction de J. Monnet et M-C. Jaillet, Université Toulouse II-Le Mirail.
- Serfaty-Garzon Perla (1988), « La sociabilité publique et ses territoires – Places et espaces publics urbains », *Architecture et comportement*, vol. 4, n°2, p. 111-132.
- Tomas F. (2001), « L'espace public. Un concept moribond ou en expansion ? », in *Geocarrefour*, vol.76-1, p. 75-81.
- Vanier M. (2011), « La périurbanisation comme projet », *Métropolitiques*, 23 février 2011, <http://www.metropolitiques.eu/La-periurbanisation-comme-projet.html>
- Vanier M. (2008), *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Economica, Anthropos, 160 p.

Table des figures

Figure 1 : Répartition des CSP dans le périurbain toulousain en 2006.....	page 7
Figure 2 : L'interscot toulousain.....	page 8
Figure 3 : Les intercommunalités du SCOT de Toulouse.....	page 8
Figure 4 : L'urbanisation le long des axes autoroutiers.....	page 10
Figure 5 : Les bassins de mobilité.....	page 12
Figure 6 : Schéma résumant les modalités de la vie sociale périurbaine (hors cercles privés)....	page 31

Table des matières

Sommaire	3
Introduction – « Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages »	4
Objectifs de la recherche.....	4
Méthodologie.....	4
Partie 1 – L’organisation et les dynamiques territoriales du périurbain toulousain	6
I. APPROCHE GENERALE	6
1. Le périurbain toulousain : étendue et diversités territoriales	6
2. Recompositions dans le périurbain toulousain	9
3. L’organisation en couronne.....	12
II. APPROCHE PAR SECTEUR	14
Les effets d’axe, les logiques de secteur dans l’ouest, le nord et l’est toulousain	14
Le sud-est et le sud-ouest, les environnements de nos terrains d’étude	15
Partie 2 – L’espace public au prisme des modes de vie	18
I. LA MULTISCALAIRITE DE LA VIE SOCIALE : L’ESPACE PUBLIC ET L’ESPACE COMMUN	18
1. Les lieux de la vie sociale hors des cercles privés.....	19
2. Les registres de sociabilités vécues au cours de la vie sociale	28
3. La multiscalairité de la vie sociale : de l’échelle du commun à l’échelle du public.....	30
4. L’espace public, de l’espace commun au destin urbain	32
II. LA MULTISCALAIRITE DES PRATIQUES : ENTRE HYPERMOBILITE ET DESIR D’ANCRAGE	36
1. Le rapport à la mobilité	36
2. Le rapport à la ville dense	43
3. La dualité des espaces publics à l’épreuve du périurbain	47
Partie 3 – L’espace public au prisme des politiques publiques d’urbanisme	52
I. LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D’URBANISME	52
1. Le SCOT de la grande agglomération toulousaine (GAT)	53
2. Les documents d’échelle intercommunale du SICOVAL	59
3. Les documents d’échelle intercommunale du MURETAIN	60
II. LES DISCOURS DES ÉLUS	61
1. Le discours des élus sur l’espace public	62
2. La boîte à outil du maire pour aménager un espace public et faire du lien social : la place de village.	64
3. La disjonction entre les mots et les choses	65
Conclusion – pour une politique publique de l’espace public dans les territoires périurbains	
Le schéma multiscalair et personnel de l’espace public périurbain.....	71
Que nous disent ces résultats du rapport à l’espace public dans ces territoires périurbains ?.....	72
Bibliographie	74
Table des figures	76
Table des matières	77